

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Les Wallons tomberont-ils dans le piège du fédéralisme ?
L'armée belge devant l'invasion allemande
Huysmans jugé par Ernest Seillière
La situation démographique de la Belgique
M. Geoffroy de Grandmaison
La découverte d'une planète transneptunienne
Le miel et la mouche

Charles van Renynghe de Voxxrie
Général Hellebaut
Paul Hafflants
A. Lemaire, S. J.
Baron Paul Verhaegen
Edgard Heuchamps
Alexandre Masseron

Les idées et les faits : Chronique des idées : Dom Grégoire Fournier, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Un ami très mêlé aux milieux internationaux nous a adressé, de Paris, un compte rendu « objectif » des séances du *Congrès international du désarmement* qui vient de se tenir à Paris, convoqué par lord Robert Cecil et M. Henri de Jouvenel, et qui groupait les représentants de grandes organisations politiques, sociales ou religieuses d'Europe et des Etats-Unis. Ne parlons pas de la grande réunion publique tenue au Trocadéro et qui fut des plus mouvementées. Dans les discussions, qui eurent lieu pendant deux jours, au Palais-Royal, il apparut nettement que le mouvement en faveur du désarmement visait avant tout la France. A Genève demain, comme à Paris hier, la même question se posera : Comment désarmer la France ?

Or donc, à la séance de l'après-midi du jeudi 26 novembre, présidée par le baron von Rheinhaben, M. Henri Rolin, professeur à l'Université de Bruxelles, délégué de la Belgique à l'Assemblée de la Société des Nations, prit la parole.

Après avoir considéré les difficultés auxquelles se heurte la Conférence du désarmement il déclare vouloir « rencontrer de front l'obstacle et le paradoxe de la sécurité ». Il ajoute que, si c'était à relaire, il combattrait cette résolution de la Société des Nations qui lie le désarmement à la question de la sécurité. L'œuvre du désarmement ne doit pas être arrêtée par ce travail de préparation de la sécurité. La sécurité n'intervient pas comme une condition du désarmement mais comme un élément qui doit le favoriser. La sécurité est un élément psychologique : où les armements augmentent, la défiance augmente aussi.

Abordant ensuite le problème « Comment désarmer », M. Rolin réclame tout d'abord l'égalité de tous les peuples dans le désarmement ; il n'admet pas « que certains Etats puissent à perpétuité être relégués dans une catégorie d'Etats dangereux » et que d'autres Etats puissent procéder à des armements dits « défensifs », armements qu'ils considéreraient comme « menaçants » s'ils étaient dans les mains de leurs adversaires.

L'orateur constate cependant que vu la défiance dont témoignent malheureusement encore trop de gens les uns envers les autres, on ne peut encore demander à tous les peuples de faire cet acte de foi total. Pour aboutir à des résultats pratiques lors de la Conférence du désarmement il demande aux Allemands, « à ceux qui sont nos créanciers en matière de désarmement », de permettre que l'on « procède à un désarmement par étapes successives, étant donné l'état « morbide » de certaines parties de nos populations. Que les Allemands acceptent, en attendant l'égalité complète dans le désarmement, que nous voulons en principe, cette preuve de notre bonne volonté.

L'orateur termine en disant que si, selon l'expression de Clemenceau, la guerre est trop sérieuse pour être dirigée par les militaires, la paix est une question encore plus sérieuse et ne doit pas être laissée à leur compétence.

* * *

Ami lecteur, lisez et relisez ces lignes, et imaginez-vous M^e Rolin — qui ne représentait, heureusement, à Paris, que sa seule personne — suppliant « nos créanciers en matière de désarmement » — que dites-vous de cette trouvaille ? — de ne pas exiger toute leur « créance » en une fois, « étant donné l'état « morbide » de certaines parties de nos populations » ! Quelle honte qu'il se soit

trouvé un Belge, et un Belge ayant un caractère officiel, pour oser tenir un aussi inqualifiable langage. Il peut parler de « morbide », le bon apôtre...

M^e Rolin se fit moucher de maîtresse façon, non pas par un militaire, ni par un nationaliste, mais par un radical-socialiste bon teint, un internationaliste de vieille date, un homme au moins aussi à gauche que le citoyen Rolin lui-même, M. Painlevé.

* * *

Citons encore notre informateur :

M. Painlevé, après avoir déclaré « qu'il n'est pas un pays au monde plus soucieux de la paix que la France » pense qu'un désarmement immédiat et absolu serait nuisible à la cause de la paix. Il maintient la thèse du Gouvernement français : sécurité, désarmement. Cette courageuse intervention provoque le tumulte. M. Painlevé continue : « Êtes-vous sûrs que c'est parce qu'on aura détruit des armes que les peuples ne désireront plus se battre ? Connaissez-vous les avions de transport que l'on transforme en machine de guerre et les gaz toxiques ? Nous ne pouvons oublier que nous avons souffert des invasions. Pouvons-nous risquer une nouvelle agression qui nous trouverait sans défense ? Pourquoi nous demande-t-on à nous, Français, de désarmer intégralement ? Méditez la situation particulière de la France, l'histoire est là qui nous conseille ». (Protestations). « Désarmement, oui, mais non sans avoir des conditions indispensables de sécurité ; si cela est nécessaire, la France assurera sa propre sécurité elle-même ».

M. Rolin reproche à M. Painlevé ce langage, il déclare que la Belgique, elle aussi, a été envahie mais qu'il n'en demeure pas moins un pacifiste convaincu.

(La séance est levée au milieu du tumulte.)

* * *

Le soir même du jour où M. Rolin s'agenouillait, à Paris, demandant pardon aux Allemands et les priant d'être magnanimes, un autre socialiste belge, M. Henri de Man, professeur à l'Université de Francfort, expliquait, à Bruxelles, devant un auditoire d'élite, l'hitlérisation de l'Allemagne. « Septante-cinq pour cent des étudiants allemands sont, sinon hitlériens, du moins sympathisants. » « Malgré son antiféminisme décidé, l'hitlérisme jouit parmi les femmes allemandes d'une grande popularité. »

L'attitude hitlérienne, dit encore M. de Man, — nous citons le compte rendu de *l'Indépendance* — satisfait aussi à un besoin émotionnel de la jeunesse allemande d'à-présent. Elle y trouve les ferments d'une action belliqueuse, au moment même où la littérature, le cinéma célèbrent à l'envi la *gemütlichkeit* de la vie militaire de l'Allemagne ancienne.

Cette jeunesse est toute acquise à une doctrine subjectiviste, qui veut le triomphe du sentiment et de l'instinct sur la raison et l'objectivité, la substitution de l'autorité à la liberté.

« Les professeurs des universités allemandes, dit M. de Man, sont aujourd'hui conspués et traités de fossiles s'ils prononcent le mot de raison, de progrès ou d'objectivité ».

Si beaucoup d'adeptes de Hitler apprenaient qu'en réalité les paiements de réparation ne comptent que pour 10 p. c. dans le budget général du Reich, ils se refusent à le croire. Aussi, ajoute l'orateur, si le « Diktat » de Versailles n'existait pas, on l'aurait inventé, tant il fut un utile instrument de propagande, le jour où les affaires commencèrent d'aller mal.

Et c'est auprès de cette Allemagne, qui sera hitlérienne bientôt, que le citoyen Rolin éprouve le besoin de s'excuser pour la « morbidity » de certaines parties de nos populations !

Ne faut-il pas souhaiter, d'ailleurs, que Hitler devienne maître de l'Allemagne demain? Au moins la situation serait claire et nette; tout le monde saurait à quoi s'en tenir. Un baron von Rhienshaben ne s'écrierait plus, comme à Paris: « Comment désarmer? Demandez cela à mon pays, à l'Allemagne qui, elle, a vraiment désarmé! » Et cet inefable baron de s'élever, avec indignation, « contre l'éducation militariste que l'on donne à la jeunesse dans certains pays »! Avec un accent presque comminatoire, le dit baron demanda à la France de désarmer, afin que l'organisation juridique internationale puisse se développer pleinement...

L'organisation juridique internationale! On verra bien ce qu'en fera Hitler au lendemain de son arrivée au pouvoir.

Mais ce que la pauvre France aura difficile à ne pas accumuler sur sa seule tête, à Genève, tout l'odieux d'un refus de danser en rond! Tous les raisonnements juridiques ne sauraient, toutefois, prévaloir contre cette simple question de bon sens: « Pourquoi donc tenez-vous tant à ce que je désarme, moi, la France? »

* * *

Dans le discours qu'il prononça au récent Congrès de la paix des catholiques allemands, à Berlin — et dont le R. P. Lemaire vient de traduire, dans le *Rappel*, les principaux passages d'après le texte officiel — S. Exc. Mgr Schreiber, évêque de Berlin, s'exprima dans les termes suivants:

Première proposition de notre attitude commune: Nous ne condamnons pas et ne proscrivons pas toute guerre. Au contraire, nous reconnaissons une guerre juste, la guerre de légitime défense d'un Etat contre les empiétements injustifiés d'ennemis extérieurs, qui menacent son existence et son évolution légitime.

Voilà une « évolution légitime » bien inquiétante...

Mgr Schreiber continua:

Les conditions d'une guerre pareille sont les suivantes: grave injustice, ou faute morale, grave et formelle, de la part de l'adversaire. Constatacion indubitable de cette faute. Caractère inévitable de l'action par les armes, après l'échec des tentatives d'entente et de paix, entreprises avec tout le sérieux et la rigueur possibles. Certitude morale que la victoire servira la cause du droit. Intention droite, par la guerre, de promouvoir le bien et d'éviter le mal. Conduite équitable des opérations militaires par l'observation des limites de la justice et de la charité, c'est-à-dire dans la cadre de la loi naturelle, de la morale chrétienne, des stipulations du droit international. Fuite de toute commotion violente infligée au Etat non englobés immédiatement dans les opérations de guerre. Déclaration de guerre par une autorité légitimement mandatée. Proportion entre la faute et le châtiment, aussi bien pendant les opérations de guerre qu'à la fin de la guerre, lors de l'appréciation de la réparation.

Nous professons que ces conditions doivent être réalisées, ensemble et séparément, avant qu'il puisse être question de guerre juste. Car ces exigences sont imposées par la conscience humaine, plus exactement, par la loi morale naturelle, qui oblige tous les hommes sans exception. Ou avec la technique militaire d'aujourd'hui la réalisation de ces conditions soit encore imaginable, c'est ce que je ne permets, très catégoriquement, de révoquer en doute.

Parlant de la paix, que tous les hommes doivent favoriser, l'évêque de Berlin déplora certaines dispositions du Traité de Versailles et se demanda:

S'il ne serait pas temps, enfin, qu'on en finisse une bonne fois avec le passé dans lequel chacun de nos accusateurs a une part de culpabilité, et qu'on pardonne et qu'on oublie?

Pardonner, oui; oublier... est-ce souhaitable? L'oubli ne risquerait-il pas de nous faire commettre les mêmes fautes en méconnaissant les mêmes dangers?

Et voici le passage de son discours que nous voulions surtout souligner:

Ce qui est nécessaire pour cette œuvre de salut doit être fait, même si cela exige les plus lourds sacrifices. Selon l'opinion de tous ceux dont le regard est clairvoyant et le jugement sain, c'est la reconnaissance pratique de la complète égalité des droits de tous les peuples, même du peuple allemand, au regard des intérêts de la politique intérieure et extérieure. C'est en outre le désarmement général et simultané. C'est encore la constitution de la Société des Nations en un organe vraiment efficace de sécurité, pour chaque Etat individuel et de paix pour tous les peuples.

* * *

Est-il bien sûr que l'égalité des droits de tous les peuples servirait la cause de la paix? Une Allemagne hitlérienne et une France républicaine auront beau être des entités juridiques égales ou

équivalentes, ne resteront-elles pas, en réalité, des facteurs de paix très différents?

Est-il bien sûr aussi que le désarmement général et simultané conduirait nécessairement à la paix universelle? Mgr Schreiber dit lui-même que:

Un grand travail d'éducation populaire devra être entrepris dans tous les pays par la presse, l'école, les assemblées et les congrès, pour favoriser et approfondir la mentalité pacifique.

Tant que ce travail n'aura pas été entrepris et n'aura pas donné de résultats, le désarmement d'une nation pacifique — la France — ne risquerait-il pas d'induire en tentation une nation moins pacifique, une Allemagne hitlérienne par exemple...

La même question toujours: si le Reich veut vraiment la Paix, pourquoi donc s'acharner à désarmer la France?

* * *

Sous le titre *La guerre est pour demain*, un éminent publiciste suisse de langue allemande, M. Ludwig Baier, a fait paraître cet été, à Berlin, un livre sensationnel où il ne craint pas de dénoncer les menaces que la volonté de guerre du peuple allemand fait courir à l'Europe. Or, M. Baier est homme de gauche et partisan de l'abolition des frontières. Le dernier numéro de la *Revue universelle* publie quelques chapitres de cet ouvrage. Citons:

Dès que la Société des Nations obtiendra le désarmement, dès qu'elle l'imposera aux Français impérialistes, aux Polonais et à quelques autres pays, la paix éternelle, dit-on, sera assurée: comment des pays qui ne possèdent pas d'armée permanentes, pas de réserves instruites et pas d'artillerie lourde, pourraient-ils encore faire la guerre?

Le seul ennui, c'est que tout cela n'est pas aussi simple ni aussi facile à régler. Car, à la question: « Qui pourra encore attaquer, si tous les Etats sont véritablement désarmés? », on ne peut malheureusement pas répondre: « Personne ». D'abord, étant donnée l'évolution de notre technique, de notre science et de nos transports, il ne saurait y avoir aucun désarmement « véritable ». Les avions, les associations sportives, les usines chimiques demeurent et constituent, avec mille autres choses, des instruments de guerre même pour les gens « véritablement désarmés ». Ensuite, les assaillants seront ceux qui auront l'esprit agressif le plus développé, ceux qui auront été élevés dans l'idée de la guerre, ceux qui cherchent du territoire et du butin à l'usage d'un peuple pauvre, habitant un sol de mauvaise qualité et surpeuplé. Vouloir inclure dans des paragraphes le chiffre de la population, la passion, de l'obéissance, la jeunesse soumise au dressage militaire, une presse lâche et asservie, une organisation meilleure, des transports plus perfectionnés c'est une entreprise inconcevable; et le « véritable désarmement » apparaît ainsi comme une duperie et la plus dangereuse de toutes; car elle porte le trouble dans les esprits et elle exploite le désir de paix au profit des buts ténébreux de gens pour qui, de cette façon, le pacifisme devient une efficace préparation à la guerre.

Et ceci qui rend tout de même un son autrement réaliste que tous les discours prononcés à tous les Congrès pour la paix ou pour le désarmement:

Quelqu'un croit-il sérieusement que Staline, Mussolini et Hugenberg réclament le désarmement de la France par amour de la paix? Personne; ou tout au plus, peut-être, ces braves amis de la paix qui réclament avec eux, l'égalité entre les belliqueux et les pacifiques.

On fait comme si l'avenir et l'existence de l'humanité étaient un match sportif, où ne serait admis que le fair-play; les deux parties auraient exactement les mêmes positions et les mêmes chances. Mais cette égalité n'existe pas, comme nous venons précisément de le démontrer sans nous y appesantir; mille impondérables contribuent à l'empêcher. Une chose est cependant certaine: le jour où cette égalité serait non point même réalisée, mais où ceux qui la réclament croiraient qu'elle est réalisée, elle serait déjà abolie, la supériorité donnée aux assaillants, la guerre impossible à arrêter. Peut-être alors les possédants ressentiraient-ils leur infériorité, essaieraient-ils, au début, d'échapper à la guerre par des renoncements, c'est-à-dire de se laisser vaincre sans guerre; mais, ce faisant, ils n'aboutiraient qu'à accroître les revendications des autres. A des millions d'exemplaires, on fait entrer dans tous les cerveaux ce mensonge que le désarmement exclut la guerre. Mais on aura beau répéter un mensonge, il ne deviendra jamais une vérité pour autant.

* * *

Nos lecteurs ont pu lire dans notre dernier numéro, le très beau discours prononcé par M. Jean Thévenet à la séance solennelle de rentrée de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles. Pendant une heure et demie, l'orateur « déclama » et « joua » sans consulter son papier, avec un naturel parfait, soulignant du geste, partant parfois dans de belles envolées qui soulevaient de longs applaudissements, ne cessant pas de tenir son auditoire sous le charme d'une parole chaude et prenante. L'intérêt ne faiblait pas un instant. Ce fut un vrai régal et on fit au brillant conférencier

l'ovation triomphale que méritait son prestigieux et magnifique discours.

Mais l'admirable air de musique qu'il nous fit entendre ne doit pas nous empêcher de lui dire que, peut-être, un certain penchant à un dilettantisme d'artiste et à un amateurisme intellectuel l'empêche parfois de juger avec toute la netteté désirable, non pas les intentions des hommes, mais des théories et des faits d'importance vitale pour le sort de millions d'humains.

En répondant à son confrère, le Président en exercice de la Conférence du Jeune Barreau, M^e Jean Renkin, dans un discours qui ne manquait certes pas, lui, de netteté et de vigueur dans le jugement, lui dit :

Lénine, figure grandiose sans contredit, mais combien énigmatique, réalisateur à froid d'un idéal révolutionnaire qui tend à détruire notre civilisation millénaire, créateur brutal d'une organisation sociale nouvelle.

Pour ses adeptes, esprit de rédemption, messie du socialisme intégral enfin triomphant.

Pour les autres, antéchrist, réalisateur de théories monstrueuses, le pire des autocrates, assassin de tout un peuple dans son esprit et dans sa chair.

Où est la vérité ? Cette question se dégage de tout votre discours et peut-être aurait-on souhaité plus de netteté dans la réponse.

Vous vous direz, sans doute, qu'il faut juger un homme à son œuvre. Que la révolution russe est d'hier, que ses conséquences immédiates sont d'aujourd'hui et qu'il faudra des années pour qu'on puisse apprécier Lénine avec le recul et la sérénité de l'impartiale histoire.

J'incline à penser que déjà un esprit comme le vôtre, averti et assoupli par la discipline de l'historien, peut retirer du chaos où végète tout un peuple des éléments précieux pour juger son héros.

J'ajoute que sur un point essentiel, aucun doute n'est possible, et vous l'avez senti lorsque, en termes éloquents, vous nous avez montré Moscou dressée contre Rome et la jeunesse russe matérialisée jusqu'aux moelles.

* * *

Le bâtonnier du barreau de Bruxelles parla le dernier. M^e Soudan est député socialiste. Contrairement à M^e Jean Renkin, il félicita l'orateur « d'une objectivité qui ne fut point exempte d'une certaine tendresse ».

Vous n'avez certes pas les idées de Lénine — lui dit-il — mais quelle amicale neutralité dans leur exposé, et quels ménagements sympathiques dans leur réfutation. Ah ! certes, notre Président a montré plus de vigueur et de poigne, et ce n'est point la conviction qui lui manque lorsqu'il assène ses coups de massue, et à votre héros et à sa doctrine. Votre étude, fruit d'un travail poursuivi depuis des années, résultat de profondes investigations, a pu vous incorporer à la vie de Lénine, et vous amener, sans le vouloir certes, à répondre par avance, à votre confrère. Vous étant élevé, en suivant la vie et l'œuvre de Lénine, sur les sommets d'où vous pouviez embrasser de vastes horizons, avez-vous eu peur de regarder ? Les paysages découverts étaient-ils tels, que vous fermâtes les yeux pour ne pas voir un spectacle d'un aspect trop formidable pour vous et pour nous tous ? Ou bien, dans votre désir de vérité, la vallée étant toute couverte encore du brouillard du matin, avez-vous préféré attendre que le soleil le dissipe pour voir et juger ?

Je ne sais, mais si la dernière hypothèse est la vraie, elle marque bien votre préoccupation et votre anxiété, et elle montre que vous aussi, comme beaucoup, vous vous demandez, sans oser répondre : Que sera demain ? Que nous apportera-t-il ? Est-ce la Russie qui nous montre la voie, ou allons-nous tout de même vers la faillite de ce qui ne sera qu'un essai, faillite que, depuis des années, l'on nous annonce pour chaque lendemain ?

Sommes-nous, en ce qui nous concerne, assaillis de difficultés passagères ? Chacune d'entre elles sera-t-elle résolue suivant d'anciennes formules ? L'organisation actuelle de la société restera-t-elle, en fin de compte, identique à elle-même ou est-ce à un bouleversement complet que nous devons nous préparer ?

Et devant tout cela, et puisque la nature est un perpétuel devenir, pourquoi se cramponner à cette idée que notre organisation sociale serait moulée dans une forme définitive, sans que l'on puisse concevoir sa transformation en un ensemble plus cohérent et plus harmonieux ?

Ne peut-on imaginer qu'à l'anarchie engendrée par une fausse liberté puisse succéder l'ordre ? Ne peut-on concevoir que celui-ci soit l'œuvre de l'Etat ?

Est-ce blasphémer, que de penser que la collectivité, coordonnant en un tout harmonieux les activités des citoyens, puisse les utiliser dans l'intérêt public, ce qui, en définitive, n'est que la somme des intérêts de chacun ? N'est-il pas enfin humain de croire au progrès, d'espérer que la recherche des biens matériels, que la soif des richesses, qui, jamais autant que dans ces dernières années n'a primé ce qui est moral, ce qui est beau, ce qui est juste, ne sera pas éternellement le grand moteur des activités humaines, mais que votre idéal chrétien, mes chers Thévenet et Renkin, de suprématie de l'amour des biens spirituels sur l'amour des biens matériels sera non plus l'apanage d'une élite, mais la règle de la vie de tous ? Et si notre civilisation ne peut engendrer ce progrès, pourquoi ne pas chercher au delà ?

Est-ce Lénine qui nous indique la voie ?

Que d'angoissants points d'interrogation ! N'étant pas catho-

lique, c'est-à-dire ne sachant pas pourquoi l'homme naît, vit, souffre et meurt ; ignorant tout de la Rédemption et de l'éternelle félicité à laquelle tous sont appelés, M^e Soudan n'a pas les certitudes essentielles que nous avons. Certes, personne n'est plus libre que le catholique vis-à-vis de ce qui est transitoire et éphémère. Mais le catholicisme — qui détient la vérité sur la nature humaine et sur la destinée de l'homme — sait que ce n'est pas Lénine qui indique la voie du progrès, parce que, dans la ligne de l'Evangile. Le catholicisme sait que l'idéal chrétien ne peut devenir la règle de vie de tous que par l'incorporation au Christ et par la vie de la grâce. Il sait que la déchristianisation ne peut conduire qu'au chaos, à la barbarie et à la mort. Or Lénine fut le plus féroce déchristianisateur qu'ait connu l'histoire...

* * *

Dans son appel aux jeunes, le bâtonnier de Bruxelles s'écria :

Vous vivez une période d'un intérêt palpitant, vous le sentez bien. Ayez donc des idées, quelles qu'elles soient, mais ayez-en ; lutez pour elles, mettez la main à la pâte.

Mais ne vaut-il pas mille fois mieux n'avoir aucune idée plutôt que d'en avoir de fausses, de nuisibles ou de criminelles ? Et n'est-il pas mille fois préférable que celui qui en a de dangereuses et de néfastes ne lutte pas pour elles, ne mette pas la main à la pâte ? N'eût-il pas mieux valu pour la Russie et pour le monde que les idées d'un Lénine fussent professées par un Lénine dilettante et artiste, ne se souciant guère de réaliser son idéal, au lieu de l'être par le réalisateur volontaire et implacable peint de façon si saisissante par M. Jean Thévenet ?

* * *

Ainsi donc, la marée radicale que les chefs socialistes avaient réussi à contenir jusqu'à présent a rompu toutes les digues. Plus un sou de subsidence à l'enseignement libre !

Nous croyons que les primaires du parti ont commis une lourde faute. Et que de bourdes furent débitées au Congrès socialiste de dimanche dernier !

D'abord, le chiffre de « plus d'un demi-milliard » aux écoles libres est faux. Notre collaborateur et ami, M. Charles du Bus de Warnaffe a démontré qu'il est exagéré d'au moins 40 %. Une paille ! Et après avoir lancé son demi-milliard, le citoyen Trolet continua : « Si l'on y ajoute les subventions aux autres œuvres cléricales, on arrive au chiffre de 800 à 900 millions. C'est la mise en coupe réglée du budget par un parti politique. » Comme si les écoles catholiques étaient des écoles de parti ; comme si les catholiques, citoyens de troisième classe, devaient être exclus du bénéfice de lois sociales destinées pourtant à favoriser également tous les intéressés.

Citons encore le rapport Trolet :

Les écoles confessionnelles servent d'instrument de division du prolétariat et d'arme contre le socialisme. C'est par là que la question rejoint la lutte des classes. L'Eglise est contre tout ce qui est d'ordre socialiste, comme contre tout ce qui est d'ordre de l'Etat. Les aveux en abondent dans les textes les moins suspects jusque dans la dernière encyclique, où il est dit qu'on ne peut être à la fois bon catholique et bon socialiste. Si, par notre inaction, nous nous rendions complices de cette politique de l'Eglise, nous faillirions à l'une de nos missions historiques.

Nous devons nous défendre. C'est notre droit. C'est notre devoir. Car il s'agit de la défense de la liberté de conscience. C'est parce que l'école laïque est la plus humaine expression de cette liberté que nous la défendons.

La religion est affaire privée. Qu'elle s'enseigne, si l'on veut, à l'église, au temple, dans la famille. Mais pourquoi à l'école, où toutes les opinions doivent être respectées ?

Il faut surtout ne froisser personne. Et c'est froisser la conscience d'un enfant que de lui imposer une religion ou un sentiment philosophique.

La Constitution belge respecte la liberté de conscience et elle le proclame. Respectons donc la liberté de conscience de l'enfant.

L'Etat a été affranchi de la religion. Il faut aussi en affranchir l'école.

Jadis, pour défendre l'indépendance du pouvoir, on disait : « Le bourgmestre à l'hôtel de ville, l'instituteur à l'école, le curé à l'église ». Cette formule doit encore être la nôtre.

Nous voulons la nationalisation de l'école ; nous voulons l'école unique ; nous voulons l'extension de la laïcité. Il le faut, si nous voulons que le Parti ouvrier continue à se développer.

Et le citoyen Piérard de renchérir :

Nous ne sommes pas pour le monopole d'enseignement. Que les catholiques le sachent. Mais la Constitution belge n'a jamais dit que la liberté de l'enseignement est une liberté subsidiée. Il ne faut pas subsidier les écoles libres, comme on ne subsidie pas la presse libre.

Je veux, moi aussi, essayer de dégager notre doctrine de laïcité. Nous devons rappeler que, pour nous, la religion est affaire privée. Laïc ne veut pas dire mangeur de curé.

Mais nous sommes devant une ingérence de l'Eglise dans les affaires politiques. Nous sommes sur la défensive.

Nous sommes zigouillés avec le sourire (hilarité).

* * *

On comprend l'angoisse des socialistes devant la prospérité et les succès de l'enseignement libre. La confiance de l'immense majorité des familles belges va aux écoles catholiques. Le gros volume de 600 pages consacré à *Un siècle d'enseignement libre*, que nous publierons bientôt, montrera l'œuvre gigantesque réalisée depuis un siècle. Les catholiques n'ont rien fait de comparable, nulle part au monde. Oui, nous comprenons les angoisses socialistes...

Il est parfaitement vrai que l'école catholique a comme but primordial de former de bons catholiques et donc d'éloigner le plus de Belges possible d'un socialisme déchristianisateur. Que donc le socialisme belge soit alarmé, rien de plus naturel. Qu'il s'oppose à tout subside aux écoles catholiques, libre à lui. S'il juge que pareille politique servira mieux les intérêts du P. O. B., il est logique dans sa décision. Mais ce qu'il faut dénoncer, ce sont les raisons alléguées qui veulent faire croire que les catholiques ont grand tort d'organiser des écoles catholiques et qu'ils ont les meilleures raisons de se contenter « d'écoles ouvertes à tous les enfants ».

La religion affaire privée! Si nous n'étions profondément convaincu que la démocratie politique, c'est le règne du mensonge et que la souveraineté populaire est basée sur le plus scandaleux bourrage des crânes, nous nous demanderions comment il est possible que des hommes intelligents osent encore produire de pareils bobards.

Toutes les opinions doivent être respectées à l'école, s'est écrié M. Troclet. C'est l'absurdité même, puisque pareil système ne permet pas de respecter l'opinion qui prétend que tout l'enseignement doit être imprégnée de vérité religieuse. « C'est froisser la conscience d'un enfant que de lui imposer une religion ou un sentiment philosophique », mais M. Troclet oublie, en disant cela, que l'école dite neutre impose à l'enfant catholique — et donc froisse sa conscience — le « sentiment philosophique » que la religion ne doit pas informer toute l'instruction et toute l'éducation.

Des écoles pour toutes les opinions, voilà une formule qui serait défendable chez nous. Mais toutes les opinions respectées à l'école: impossible. Le délégué de la Fédération liégeoise l'a d'ailleurs reconnu au Congrès : « Il faut oser dire qu'un enseignement ne peut être neutre. »

Quant à ceux qui se déclarent *pour* la liberté de l'enseignement, mais *contre* les subsides, quelle hypocrisie sectaire que la leur. Mais comment encore parler de liberté d'enseignement si les pouvoirs publics paient avec l'argent de tout le monde un enseignement qui ne peut satisfaire tout le monde, et dont la concurrence rend illusoire la liberté d'enseignement inscrite dans la Constitution?

L'argument du citoyen Piérard : « Il ne faut pas subsidier les écoles libres, comme on ne subsidie pas la presse libre », est vraiment trop idiot pour qu'on s'y arrête... Si l'Etat éditait, avec l'argent de tout le monde, un grand quotidien, servi gratuitement à tous les citoyens, la liberté de la presse ne serait plus qu'un mot et une certaine comparaison serait possible avec la liberté d'enseignement telle que la conçoivent les socialistes.

* * *

« Guerre scolaire » est équivoque. Comment reprocher à l'Eglise de Belgique de faire tout ce qu'elle peut pour que le moins de catholiques possible fréquentent des écoles qui ne sont pas catholiques? Sa mission, son souci des âmes, lui en font un devoir strict. Ce faisant, elle poursuit une tâche strictement religieuse. Qualifier cet apostolat de « guerre scolaire », c'est détourner les mots de leur sens propre.

« Le parti veut mettre fin à la guerre scolaire en refusant l'argent pour la mener », écrit le *Peuple* en gros caractères. L'argent de qui s. v. pl.?

« Cet enseignement — ajoute le *Peuple* — qui se prétendait libre, s'est dressé contre l'école publique et, ce qui n'était que concurrence, est devenu guerre intraitable et farouche ». Pourquoi ne pas reconnaître tout simplement, même handicapé, l'enseignement libre l'emporte sur l'enseignement officiel? Pourquoi ne pas être sincère et avouer que l'on veut tuer l'enseignement libre — ce qui mettrait évidemment fin à toute guerre, à toute lutte et à toute concurrence — parce que cet enseignement est, chez nous, le principal obstacle à la conquête socialiste? Croit-on vraiment qu'il se trouvera encore beaucoup de Belges pour se faire prendre à des pauvretés aussi vieilles que ce : « plus de subsides à des écoles qui, dans ce pays où la liberté de conscience est garantie par la Constitution, ne seraient pas accessibles à tous les enfants »?

* * *

Le socialisme belge vient donc de déclarer la guerre à l'enseignement catholique. Cette guerre, nous la déplorons et nous la subissons en mettant tout en œuvre pour défendre ce qu'on attaque. Nous croyons cette guerre non seulement injuste, mais maladroite. Elle fera le bloc catholique. Puisse-t-elle faire comprendre, aussi, aux libéraux que l'actuelle coalition gouvernementale, très certainement la plus favorable au pays en ce moment, devrait être plus intime encore, plus loyale et plus entière. Ah! si tous les libéraux pouvaient abandonner *tout* sectarisme...

* * *

M. Jules Destrée croit tenir sa « petite revanche ». Il le proclame dans sa dernière « tribune libre » du *Soir*. Il se trompe car il n'a donné qu'un nouvel exemple de son esprit sophiste.

En septembre dernier, M. Destrée avait écrit en exergue à un de ses articles : « *Quand nous sommes les maîtres, nous vous refusons la liberté au nom de nos principes; quand nous sommes minorité, nous la réclamons au nom des vôtres.* »

Et sous cette soi-disant citation il avait mis, comme signature : UN ECRIVAIN CATHOLIQUE.

On lui démontra que cette phrase attribuée à Louis Veuillot, n'était pas de Veuillot. M. Destrée a retrouvé le texte par lequel Veuillot s'en défendit :

J'avertis M. Ferry que cette phrase profonde n'est pas de moi; elle appartient à M. de Montalembert, lequel a laissé croire qu'il me l'imputait malgré son invraisemblance. Montalembert, devenu libéral, ne méprisait pas autant qu'il l'aurait dû tous les mauvais petits procédés oratoires. Un jour, étant de mauvaise humeur, il lui plut de résumer ainsi les sentiments qu'il lui plaisait de nous attribuer.

Et M. Destrée de conclure : *Selon Veuillot la phrase serait donc de Montalembert. En l'attribuant à un écrivain catholique, j'étais donc dans le vrai.*

Mais non, vous n'étiez pas dans le vrai! La phrase n'était pas d'un écrivain catholique. Montalembert l'a attribuée à Veuillot. Elle n'était pas de Veuillot. Si elle est sortie de la plume de Montalembert, elle n'exprime certes pas la pensée de Montalembert. On ne peut donc la signer : Montalembert, pas plus qu'on ne peut la signer : Veuillot. Elle n'est donc d'aucun « écrivain catholique » et M. Destrée n'a pas la revanche qu'il croit avoir.

Les Wallons tomberont-ils dans le piège du fédéralisme ?

Il faut dégonfler cette baudruche ! On a assez parlé de fédéralisme. On en a trop parlé sans se demander ce que signifiait le mot et ce qu'était la chose. Etiquette, drapeau, ou palinodie en Flandre, il est pris en considération en Wallonie, comme si derrière ce substantif, l'avenir du pays pouvait vraiment se cacher. Qu'un Flamand ignore ce que signifie le mot français « fédéralisme », nous pourrions le lui concéder. Mais les Belges d'expression française devraient utiliser avec plus de précision les termes de leur langue.

La définition du fédéralisme ? Voyons dans Larousse : *Système politique dans lequel un certain nombre de petits Etats ou de cités indépendantes consentent à sacrifier, dans un intérêt commun, une partie de leur souveraineté pour établir au-dessus de tous un pouvoir suprême.* Quel est l'élément essentiel de cette définition ? Il saute aux yeux. C'est un mouvement politique centralisateur, obéissant à une force centripète. Quel est le promoteur de ce mouvement ? Le petit Etat qui cherche à en créer un plus grand. Quel est le moyen ? Une diminution de la souveraineté régionale au profit d'une souveraineté nationale.

Mettons aussitôt en parallèle les caractéristiques d'un fédéralisme belge : il serait, par son but, un mouvement politique décentralisateur qui, par sa définition, devrait obéir à une force centripète. Le promoteur devrait en être l'Etat, qui trouverait en lui le pouvoir de mettre sur pied une formule qui se contredirait elle-même, car elle devrait, partant d'un Etat centralisé, créer une organisation centripète dans l'espoir de provoquer une action centrifuge. Et le moyen d'arriver à ce résultat pousse la contradiction à l'extrême : il faut que l'Etat abdique une partie de sa souveraineté en faveur de la région, et, par conséquent, pour créer un lien, pour assurer une union, commence par dénouer ce lien et par détruire cette union.

Le fédéralisme d'Herman Vos est un jeu de mots. Jeu de mots terrible parce que le Wallon n'en a pas compris l'esprit. Nous posons la question : le Wallon tombera-t-il dans le piège grossier du fédéralisme ?

* * *

Le fédéralisme, comme système politique, étant opposé au but de la Constitution fédéraliste d'Herman Vos, voyons quel est l'esprit qui se cache derrière le paravent des mots. Le nationalisme, — il est entendu que nous désignons par ce mot le nationalisme flamand, — n'ignore pas que le mouvement sentimental issu de la question linguistique, renforcé par le malaise économique et des erreurs politiques, n'est pas un mouvement réfléchi. C'est la somme d'une série de gestes de mécontentement et d'attitudes de révoltés, c'est un mouvement négatif quand il prend allure d'extrémisme, c'est une maladie du corps électoral. Placez les électeurs devant les conséquences fatales qui sont les buts évidents du mouvement qu'ils encouragent, ils se rebifferont. Cependant,

il faut un programme ; il faut demander, il faut exiger quelque chose. Herman Vos a cru résoudre le problème en faisant prendre au nationalisme l'attitude minimaliste du projet fédéraliste.

Le but lointain n'est pas rejeté. On souhaite toujours la réalisation d'une grande Néerlande, mais pour dans deux ou trois générations. L'électeur moyen se dit qu'entretiens il passera pas mal d'eau sous les ponts, et que les événements se chargeront bien d'éloigner cette éventualité. Mais l'extrémiste, qui est la force vive du parti, trouve dans le fédéralisme une Belgique dont l'organisme est gangrené, et le considère comme une étape vers la mort certaine.

Le nationalisme ne pouvait officiellement se dire séparatiste, sans éloigner de lui la masse électorale. Economiquement, matériellement, pratiquement le séparatisme, c'est-à-dire l'autonomie de la Flandre, n'est pas à concevoir comme une réalité viable. Séparatisme, c'est fatalement et à courte échéance la fin de la Belgique par l'annexion de la Wallonie à la France, et de la Flandre à la Hollande. Ni la Belgique, ni l'Europe ne laisseront s'accomplir cette transformation territoriale. Mais il fallait trouver quelque chose, une construction politique à présenter au corps électoral, et qui permette au parti nationaliste de continuer son action. Les intellectuels du parti ont inventé le fédéralisme. M. Edmond Rubbens a exposé dans ces colonnes les grandes lignes et les vices de cette construction. M. Leo Picard a apprécié le programme d'Herman Vos avec beaucoup de justesse dans ses articles de *Dietsche Warande*, et un livre tout récent de M. Herman Vlamincx (*Een vernieuwd België of het federalisme*) résume parfaitement toutes les données du problème.

La constitution d'Herman Vos, qui, d'après la préface de l'auteur, n'a qu'une valeur d'essai, n'a rencontré en Flandre aucun enthousiasme. Ceux qui la prônent ne voient en elle qu'un moyen de provoquer dans l'Etat belge actuel la fissure qui entraînera l'effritement. Les nationalistes d'Alost rejettent le fédéralisme et se moquent de ce programme minimaliste. Ceux du Limbourg rient devant ce qu'ils seraient près d'appeler un lâche compromis avec les belgicistes. Le fédéralisme ne résout pas la question révolutionnaire du nationalisme flamand, mais détruit en fait la Belgique.

* * *

Repardons des notions premières : Fédérer veut dire réunir, agglomérer des parties pour en faire un tout, construire un Etat souverain en limitant la souveraineté de ses éléments constitutifs, poursuivre une œuvre d'association, d'union, nous dirions presque de fusion. Suisse, Etats-Unis, Mexique, Allemagne, et tous les exemples que l'histoire peut offrir soulignent le caractère nettement centripète de cette force constructive : l'idée fédérative. Discuter la question de la constitution et de l'organisation de l'Etat belge en parlant de réaliser une fédération renferme une

contradiction en soi. On fédère des parties pour en faire un tout; on sépare un tout pour en faire des parties. Le fédéralisme n'est qu'un mot camouflant le séparatisme. Et le séparatisme n'est qu'un stade préparant l'annexion à un voisin.

Ces notions n'ont pas échappé aux nationalistes. C'est après en avoir étudié tous les avantages qu'ils ont lancé ce mot qui leur permet de poursuivre une double fin : d'une part créer l'instrument qui fasse sauter le cadre belge et d'autre part mettre la Belgique dans l'impossibilité d'opérer elle-même cette évolution.

L'expression « fédéralisme » est née de la psychologie de notre vie politique. Les adversaires des nationalistes s'opposent à eux au nom de l'unité du pays. Quelle machiavélique habileté que de sortir un programme séparatiste en le couvrant de l'expression unitaire et centralisatrice : « le Fédéralisme ». Quel étonnant mépris de l'adversaire que cette froide certitude qu'il se précipitera dans le piège. Et, nous dirions, quelle navrante constatation de voir l'adversaire s'y précipiter..., si aussitôt n'apparaissait dans toute sa repoussante brutalité la réalité d'un arrivisme forcené, qui fait de cet ennemi d'hier l'allié de demain. « Puisque cela sent le cadavre, ne perdons pas l'occasion d'avoir un morceau de la charogne. » Telle est la réponse des Wallingants fédéralistes au programme d'Herman Vos.

* * *

Comment sont nés et que veulent les fédéralistes wallons? C'est un courant psychologique qui traversait la Wallonie et qui a été polarisé par le programme d'Herman Vos. L'auteur de ce courant est Bruxelles, et nous résumons par ce mot, la presse, l'administration et l'opinion des milieux dirigeants de la capitale. Bruxelles a suscité en Wallonie une réelle phobie du flamingantisme. Par son opposition continue quoique capitulante au mouvement flamand, la capitale, qui aurait dû servir de trait d'union entre les deux races de la nation, a fait croire aux Wallons que le Flamand, dominateur d'instinct, ne revendique pas seulement sa liberté, une effective égalité de traitement, mais que prenant le dessus, après avoir été opprimé, il opprimerait à son tour. Chaque succès flamand fait frémir la Wallonie. Elle redoute le développement de la Flandre, comme celui d'un ennemi. Les courbes démographiques accentuent cette crainte et font songer à l'invasion. La prise d'influence s'accroissant au gouvernement prend figure de menace pour la Wallonie. Elle se demande si la coexistence est encore possible, si la Flandre ne va pas détenir, par le seul fait du nombre, toute l'influence dans le pouvoir. Et cette majorité se contentera-t-elle de régir sa vie; ne prétendra-t-elle pas dominer le ménage belge? Bruxelles a parlé avec une telle insistance du danger flamand, a si bien marqué les avantages que la Belgique pouvait en tirer, que la Wallonie ne se sent plus en sécurité. Le sursaut est d'autant plus violent que le premier siècle de la vie commune avait fait aux Wallons l'existence bien facile. Faudra-t-il donc livrer maintenant une âpre et constante bataille pour maintenir à égalité l'influence dans le pays. Cette hantise créée, exploitée par Bruxelles dans l'espoir de refréner l'émancipation de la Flandre, a produit en Wallonie la réaction la plus dangereuse pour l'existence du pays : eux chez eux, nous chez nous!

Les Wallons ayant posé la question de savoir comment ils pourraient limiter l'envahissement par la Flandre, les nationalistes flamands glissent dans la presse, murmurent dans les milieux intellectuels, impriment, commentent, développent leur programme fédéraliste. Pendant quelque temps, le Wallon hésite. Puis soudain, comme la chute d'un fruit mûr, l'idée tombe dans l'opinion. Et pourquoi pas? Quelle facile solution! Les Wallons n'auront plus rien à craindre des Flamands. On créera une Belgique nouvelle, bien compartimentée, où chacun chez soi s'occupera de son ménage.

Et quelle courtoisie de la part de ces nationalistes flamands de se limiter ainsi volontairement, de donner comme seule extension à leur influence la conquête de Bruxelles. Pour avoir la paix chez soi, combien de Bruxelles ne trahirait-on pas?

Ainsi naquit et prit racine en Wallonie, dans le subconscient de l'opinion et dans l'esprit de certains milieux intellectuels, cette adhésion au fédéralisme provoquée par la capitale et se retournant contre elle. La Flandre n'a pas le monopole des pêcheurs en eau trouble. Les Wallons partisans de l'annexion à la France, suivent cette évolution avec joie. Le mouvement prend chaque jour plus d'extension. Le danger est réel. Il faut parler net.

* * *

Les dirigeants des partis politiques doivent prendre attitude et pourfendre d'un coup d'estoc l'épouvantail du fédéralisme. Répétons-le une fois de plus : le fédéralisme belge ne peut exister, car il est aussi absurde de vouloir fédérer un Etat unitaire, que de prétendre conserver un fruit entier en le coupant en deux. Pour rendre aux régions qui constituent un Etat une part de la souveraineté, on décentralise, ou on divise. C'est le contraire de fédérer. Or les nationalistes flamands ne veulent pas de décentralisation, car celle-ci sous-entendrait une organisation émanant de la Belgique, avec le cadre que celle-ci choisirait. N'oublions pas leur devise : « Rien pour la Belgique, rien par la Belgique ». Les nationalistes veulent une séparation, et tolèrent momentanément une coexistence avec les Wallons dans l'Etat belge à condition qu'ils soient les maîtres du pouvoir chez eux, en Flandre, et que la souveraineté ne vienne pas de Bruxelles, mais émane de la Flandre. Etre fédéraliste n'est qu'une piperie. On est Belge unitaire ou on est séparatiste. Le fédéralisme ne pourrait exister qu'après une séparation et pour revenir à une formule centripète. Mais le séparatisme entraînerait fatalement l'annexion de la Wallonie à la France. Le Wallon qui se déclare fédéraliste, exprime une chose irréalisable avec le seul espoir d'écarter de son imagination le fantôme de la tyrannie flamande.

* * *

Tant en Wallonie qu'en Flandre, le fédéralisme, camouflage du séparatisme, est une trahison de la Belgique. Cette trahison est provoquée dans l'opinion wallonne par la lâcheté devant l'effort, la crainte de devoir lutter contre le travail et l'opiniâtreté de la race flamande émancipée. Plutôt que d'accepter la lutte, le Wallon fédéraliste se dérobe. De plus, dans certains milieux, cette étiquette fédéraliste cache l'espoir de réaliser d'autres buts. Le socialisme verrait avec joie une Wallonie où il serait le maître et pourrait se livrer à la dictature du prolétariat. Mais surtout, le sectarisme antireligieux caresse l'espérance de soustraire le peuple wallon à l'appoint catholique qu'apporte au Parlement belge l'électeur flamand. Avec quelle facilité n'appliquerait-on pas en terre wallonne la législation française! N'y ferait-on pas la première expérience de l'école unique?

Pour reprendre une expression d'un polémiste français, tout le bruit que l'on fait autour de ce mot « fédéralisme » doit faire songer à « un tam-tam nègre organisé autour de la rupture d'une conduite d'égout ». N'est-ce pas de trop qu'une association catholique, qu'un ministre, que telle personnalité ou tel groupement prononce le mot et discute de la chose. Ce mot qui ne signifie rien puisqu'il n'est pas applicable à la réalité belge, n'a aucune raison d'acquiescer droit de cité. Il faut dire ces choses et les répéter. La presse, le gouvernement, les chefs des partis politiques ont l'impérieux devoir de se compromettre, de prendre nettement position pour éviter que, grâce à l'artifice d'une expression mensongère, on ne

créé un mouvement d'opinion qui ne pourrait aboutir à rien de réel, puisqu'il ne tend vers rien de possible. Il faut répéter sans cesse à la Wallonie, que le fédéralisme n'est qu'un mot, et que les nationalistes flamands doivent fort s'amuser de voir trébucher dans ce piège grossier, tendu autour d'un mot français, le fin, le subtil et cultivé liégeois.

Bêtise ou trahison, tel est le dilemme.

CH. VAN RENYNGHE DE VOXVRIE.

L'armée belge devant l'invasion allemande⁽¹⁾

Dans un précédent article j'ai cru devoir mettre les lecteurs de la *Revue catholique des idées et des faits* en garde contre l'apparence de vérité et de rigueur scientifique dont le livre *S. M. le roi Albert, commandant en chef, devant l'invasion allemande* bénéficie, eu égard aux fonctions de confiance exercées par son auteur, tant auprès du Souverain qu'à la tête de l'état-major général de l'armée. Il m'a fallu, pour cela, établir, en dévoilant certains faits plus tôt que je ne l'aurais désiré, le caractère inexact, partial et intéressé des ragots malveillants qui s'y étalent. Le livre n'a rien d'une analyse objective pouvant fixer, avec plus ou moins d'opportunité, les fautes commises avant et pendant la guerre, c'est dire qu'il n'a rien d'un exposé de nature à faire réfléchir utilement en vue d'empêcher le renouvellement de ces fautes.

J'ai été amené à parler du grand méconnu qu'a été le ministre Hellebaut, mon père, et les lecteurs me pardonneront certainement d'avoir, à cette occasion, laissé déborder un peu mon cœur.

Je vais maintenant passer à l'examen des problèmes que soulève le livre du général Galet, ce qui me permettra de compléter la réponse à la question : « Le chef actuel de l'état-major a-t-il démontré ce qu'il avance ? », question posée par M. Camille Huysmans dans un article du *Peuple*, où le livre du général Galet est, facilement, exploité dans un sens antimilitariste.

Les critiques qui, dans ce livre, nous intéressent particulièrement sont éparpillées dans cinq parties, intitulées respectivement :

- « Avant le départ d'Anvers ».
- « De Liège à Anvers : à l'avant-garde. »
- « La participation belge à la bataille des frontières. »
- « Les opérations sous Anvers. »
- « La manœuvre de l'Yser. »

Il faudrait un volume pour analyser point par point ce récit entrecoupé de professions de foi et de théories pédantesques, qui témoignent d'une inquiétante hypertrophie du moi chez l'auteur. Je me bornerai à examiner le livre successivement sous l'angle des questions suivantes :

A. — La défense de la Meuse était-elle possible en 1914 ? Pourquoi ne s'y est-on pas résolu ?

B. — Qu'en est-il du manque de préparation de notre armée en 1914 ? Où sont les responsabilités ?

C. — Quelles ont été les principales fautes commises au cours des opérations et à quoi faut-il les attribuer ?

D. — Quel est le rôle constitutionnel du Roi comme « commandant des forces de terre et de mer » ? Comment convient-il d'organiser le haut commandement de notre armée ?

A. — La défense de la Meuse était-elle possible en 1914 ?

En art militaire, à peu près toutes les solutions sont défendables en théorie, surtout après coup. Mais autre chose est d'en choisir une, sous sa responsabilité, au moment où l'épreuve des batailles va se charger d'en démontrer brutalement le bien-fondé ou l'erreur.

Or, un fait est certain : aucune des personnalités qualifiées ne voulut assumer, en 1914, la responsabilité de concentrer nos forces sur la Meuse. Il est, en effet, évident que si le général de Selliers de Moranville, chef d'état-major général, avait refusé de mettre au point avant le 2 août, ou d'exécuter le 2 août, un plan de défense de la Meuse — au sujet duquel, s'il fallait en croire le général Galet, l'accord était réalisé entre le Roi et le gouvernement — le chef d'état-major général ne serait pas resté un jour de plus en fonctions, d'autant moins qu'il y avait un candidat tout désigné pour le remplacer. Tout porte à croire, au contraire, que l'idée de défendre la Meuse, si elle n'est pas née après la guerre, n'alla jamais en 1914 au delà d'un désir facile à comprendre, mais dont la réalisation fut, à juste titre, jugée trop hasardée, voire impossible.

Déjà dans son livre *Du haut de la tour de Babel*, paru en 1925, le général de Selliers avait fort bien mis en lumière le danger qu'il y aurait eu à engager notre armée de campagne tout entière dans la défense d'une position avancée sur la Meuse. Cela n'empêche pas le général Galet de préconiser aujourd'hui cette solution, en présentant comme suit les opérations qui se seraient déroulées, si l'on avait adopté son plan :

« Le 3 août de grand matin les transports commençaient. Ils se déroulaient sans interruption jusque dans la nuit du 4 au 5... »

« Le 5, à la pointe du jour, nos six divisions au complet se trouvaient rangées en bataille, de Lixhe à Huy (p. 62). »

Il est facile de raisonner après coup, en tablant sur ce que les Allemands ont fait étant donné le dispositif que nous avons adopté et non pas ce qu'ils auraient pu faire si nous avions disposé nos six divisions sur la Meuse.

Pour que ces six divisions pussent être rangées en bataille le 5, à la pointe du jour, de Lixhe à Huy, le général Galet avoue que les transports auraient dû commencer le 3 de grand matin, c'est-à-dire que les ordres auraient dû être donnés le 2. Or, à ce moment-là, nous ne savions pas encore ce que nous avions à craindre ; c'est, en effet, le 3 à 10 heures que le gouverneur de la position de Liège signalait qu'il n'y avait aucune force ennemie devant le Limbourg hollandais, que le VII^e corps se concentrait à Aix-la-Chapelle, Moresnet, Herbesthal ; qu'il y avait au camp d'Elsenborn de nombreuses troupes appartenant aux IX^e et X^e corps, de grandes forces vers Recht.

« Le 4 au matin, le service de surveillance à la frontière faisait connaître que l'ennemi avait franchi notre frontière à partir de 8 heures, avec des troupes de toutes armes, par Gemmenich, Henri-Chapelle, Limbourg, Spa, Stavelot. Le gouverneur de la position de Liège annonçait qu'il avait devant lui les VII^e, IX^e, X^e corps et un autre corps non identifié.

« Dès lors on savait devoir affronter dans un délai très bref des troupes actives appartenant à quatre corps au moins (p. 62). »

A défaut de ces renseignements, on n'aurait pas pu, sans s'exposer à de graves dangers, décider le 2 août l'exécution des mesures dont le général Galet dit, immédiatement après les phrases citées ci-dessus :

« Le plan d'opérations avait prévu que, dans ce cas, la III^e division devait défendre la ligne des forts de la rive droite, les autres divisions tenir l'obstacle de la Meuse sur la rive gauche (p. 62). »

D'ailleurs, eût-on connu le 2 août les intentions de l'ennemi, la position de Lixhe à Huy, avec la III^e division d'armée sur la rive droite dans la tête de ponts de Liège, n'en serait pas moins restée faible en front et exposée à l'enveloppement par ses deux ailes, car, en modifiant au besoin leurs dispositions, les Allemands pouvaient passer la Meuse, soit dans le Limbourg, soit en amont de la position de Liège.

* * *

Il est intéressant de constater que le général Nuyten, actuellement sous-chef d'état-major général de l'armée, depuis longtemps porte-parole et confident du général Galet, avec qui il collabora au livre *S. M. le roi Albert, commandant en chef, devant l'invasion allemande*, a écrit naguère une série d'articles concordant en tous points avec la thèse du général de Selliers. Voici, en effet, quelques passages de ce qu'écrivait le colonel B. E.-M., aujourd'hui général Nuyten dans le *Bulletin belge des sciences militaires* et dont certains ont été reproduits dans la *Métropole* du 14 novembre dernier :

« Oui, nous étions une forte avant-garde des armées alliées,

(1) Voir la *Revue Catholique* du 27 novembre 1931.

chargée, non pas de se faire battre et détruire isolément par une folle opération offensive contre un ennemi infiniment supérieur, ou même par une résistance trop prolongée sur place... » (Août 1920. P. 234.)

« L'armée belge en se portant sur la Gette et en s'y maintenant, isolée, jusqu'au 18 août dans l'après-midi, donnait, dans toute la mesure de ses moyens, l'appui de ses efforts à ceux qu'aurait voulu tenter les Alliés. Le gouvernement belge avait, en outre, prévenu les puissances amies, garantes de sa neutralité, que son armée défendrait les forteresses du pays... » (Août 1920. P. 253.)

A noter qu'il n'est pas question là-dedans de défendre le territoire : « nous étions une forte avant-garde des armées alliées », et c'est ce qu'on n'a cessé d'enseigner dans nos Ecoles militaires!

« Nous dirons plus loin pourquoi l'armée belge n'a pas été portée sur la Meuse. Constatons dès à présent que l'une des raisons péremptoires réside précisément dans l'existence du Limbourg hollandais *imparfaitement défendu* (souligné dans le texte). Si nous nous étions concentrés en arrière de la Meuse, une notable partie de nos forces aurait dû être placée face à Maestricht si peu défendu et qui constituait... la principale porte d'accès vers notre flanc gauche... (Décembre 1920. P. 639.)

« ... pour défendre l'obstacle de la Meuse, il faut que le défenseur, quel qu'il soit, puisse prendre *en temps opportun* (souligné dans le texte) des mesures appropriées sur la rive droite du fleuve, notamment donc dans le Limbourg hollandais. La chose ne sera possible que le jour où notre cause sera aussi la cause de la Hollande, le jour où, de part et d'autre, l'opinion publique, faisant trêve à des querelles mesquines, comprendra que nos intérêts se confondent dès qu'il s'agit de la sauvegarde et de la défense de nos nationalités respectives... (Décembre 1920. P. 640.)

« Pour assurer au mieux la défense du pays, l'armée devait être portée aussi loin que possible (souligné dans le texte) vers la frontière, sur la direction menacée tout en couvrant toujours ses communications avec sa base.

« En 1914, cette direction était constituée par la ligne Aix-la-Chapelle-Liège-Anvers; *théoriquement* (souligné), c'est sur la Meuse, dans le voisinage de Liège, que l'armée belge devait se réunir.

« Cependant si la Hollande ne nous a pas fait savoir, *au préalable* (souligné), qu'elle a prévenu l'Allemagne que toute violation du Limbourg hollandais entraînerait la guerre entre nos voisins du nord et de l'est; si, d'autre part, la Hollande n'a pas pris en *temps opportun* (souligné), c'est-à-dire avant toute possibilité de violation du Limbourg, des mesures pour la défense efficace et directe de cette province, l'armée belge, réunie sur la Meuse, aura son flanc nord, c'est-à-dire son flanc le plus sensible, exposé aux entreprises ennemies... Quelle garantie avions-nous à ce sujet entre le 1^{er} et le 6 août 1914?

« Sans doute, dès le 3 août, l'Allemagne a donné à la Hollande l'assurance que son territoire serait respecté. Mais cette parole donnée à la Hollande est-elle plus valable que celle donnée à la Belgique en 1831? Il s'agit peut-être encore ici d'un chiffon de papier.

« Cette communication amena-t-elle la Hollande à démobiliser? Et devait-elle nous entraîner à exposer quand même notre flanc gauche à hauteur de la Meuse?

« Quelles furent d'autre part les mesures prises par la Hollande pour défendre le Limbourg hollandais? Etaient-elles efficaces et assureraient-elles une défense directe de la Meuse limbourgeoise? Inutile de prouver que non; la porte d'invasion par Maestricht restait large ouverte.

« ... Ainsi donc, quelle que fût la situation diplomatique au jour où se déchainait la guerre mondiale, la garantie du respect de la neutralité du Limbourg hollandais n'était pas un fait *incontestablement acquis* (souligné)... Telle est sans doute la raison péremptoire pour laquelle l'armée belge ne fut pas portée sur la Meuse. Débordée sur la gauche par les colonnes allemandes qui pouvaient déboucher impunément de Maestricht et plus au nord, notre armée risquait d'être coupée de sa base d'Anvers. » (Janvier 1921. P. 726.)

« Tout portait donc à croire, dès le 2 août au soir, que, par la direction Liège-Bruxelles, débouchaient des forces trop importantes pour que l'armée belge, placée *sans aucun secours possible* sur la Meuse, puisse se mesurer avec elles. » (Id. P. 727.)

« En portant l'armée d'emblée sur la Meuse, sans autre souci de ce que nous y rencontrerions, nous nous exposions à l'une des alternatives suivantes :

« 1^o Devoir livrer une bataille hasardée, d'où pouvait sortir le désastre pour notre armée de 1914, éloignée de plus de 100 kilomètres de l'unique place fortifiée, Anvers, si indispensable à nos forces de campagne pour s'y retirer et s'y refaire en cas de défaite.

« 2^o Devoir exécuter *comme début d'opération de guerre* (souligné dans le texte), une manœuvre en retraite pour éviter la bataille par trop risquée, retraite qui, à ce moment, devait détruire la haute valeur morale de notre armée.

« Notre Roi, commandant en chef, avait pris le commandement de l'armée avec l'intention bien arrêtée de demander à la force que lui confiait le pays tout ce qu'elle pouvait donner, mais aussi de n'utiliser cette force qu'à bon escient et dans la mesure de ses possibilités, eu égard à la force qui lui serait opposée... » (Janvier 1921. P. 728.)

« En considération de notre faiblesse relative, l'armée fut réunie à distance suffisante de l'ennemi pour ne pas être surprise en flagrant délit de concentration. » (Id. P. 729.)

* * *

Voici, d'autre part, ce qu'écrivait le général de Selliers en 1925 dans son livre : *Du haut de la tour Babel* :

« En jetant tout l'armée dans la position fortifiée de Liège, ou au delà, nous aurions joué la partie décisive sur une position avancée... alors que le gouvernement l'avait préparée à Anvers. Le plus clair de ces opérations aventureuses eût été un succès problématique d'amour-propre sans lendemain, tel l'entrée des Français à Mulhouse, suivi à bref délai d'un revers irréparable.

« Nous n'aurions pas eu la satisfaction d'enregistrer le regret exprimé par von Klück, dans ses Mémoires, de n'avoir pas réussi à détruire l'armée belge...

« J'ai démontré l'impossibilité d'un secours immédiat d'une armée française et M. Poincaré, Président de la République Française en 1914, l'avoue avec une grande franchise et une complète loyauté dans sa lettre du 9 janvier 1922 au journal parisien *Le Temps*...

« En résumé, on ne pourrait imaginer situation plus critique que celle de notre armée si elle avait pris part à la défense de Liège.

« Quant à son offensive en direction d'Aix-la-Chapelle, c'était l'anéantissement assuré (p. 212). »

* * *

Il est assez curieux de constater enfin que, dans le cours intitulé : « Les campagnes belges 1914-1918 », qu'il donnait en 1925 à l'Ecole militaire, alors dirigée par le colonel B. E.-M. Galet, le major B. E.-M. Lesaffre, fervent disciple de ce dernier, s'exprimait comme suit :

« Aussi le Roi se rallia-t-il à la réunion de l'armée dans la zone préconisée par le chef d'état-major général de l'armée (p. 34).

« D'ailleurs, les renseignements font croire que l'on se trouvera dans l'éventualité de forces très supérieures, celle où l'armée devrait reculer de la région de la Meuse vers Diest (3^e éventualité) ou sur la Gette (4^e éventualité), précisément à proximité de la zone de concentration préparée par le chef d'état-major général de l'armée... il sera toujours possible d'acheminer l'armée vers Liège (avec un retard de 2 marches, il est vrai) si les forces allemandes devant Liège ne sont pas trop grandes.

« Par contre, dans le cas contraire, on évite un mouvement de recul de nature à agir défavorablement à la fois sur le moral de l'armée et sur l'opinion publique. »

Ceci semble prouver qu'on n'était pas certain du tout, le 2 août, de n'avoir à se mesurer sur la Meuse que contre quatre corps allemands. Il est vrai que ce qu'enseignait le major Lesaffre en 1925, sous le contrôle du colonel Galet, son chef, différait déjà sensiblement de ce que le colonel Nuyten enseignait en 1920 ou 1921. Enfin, la version donnée par le général Galet en 1931 tend de plus en plus à confirmer l'excellence du prétendu plan d'opérations au sujet duquel, d'après son auteur, le Roi aurait dit publiquement le 2 août 1914 : « Je crois, Messieurs, qu'il ne peut y avoir d'hésitation, nous ne pouvons que nous rallier à ce plan si savamment étudié », propos que le général de Selliers déclare formellement n'avoir jamais été tenu.

Mais on commence à être plutôt sceptique, dans nos écoles

militaires, quant à l'exactitude historique de tous ces arrangements successifs des événements.

Quoi qu'il en soit, la décision de porter nos six divisions sur la Meuse aurait été, le 2 août, follement téméraire.

Et il est probable que, si un projet de défendre la Meuse a réellement existé en 1914, un tel projet fut loin de rallier l'accord des autorités responsables et il ne fut jamais qu'une conception platonique. Il en serait, d'ailleurs, de même de tout projet analogue que l'on pourrait nourrir aujourd'hui; tant que nous n'aurons pas les effectifs nécessaires, toute velléité de résistance quelque peu sérieuse sur la Meuse — et à plus forte raison à la frontière — serait une idée follement téméraire.

B. — Qu'en est-il du manque de préparation de notre armée ?

1^o Effectifs, instruction, armement, matériel et fortifications.

Il est incontestable que notre armée de 1914 souffrait de faiblesses; mais la plupart de celles-ci, et en tout cas les plus graves, sont imputables uniquement à quarante années d'imprévoyance parlementaire.

Et il est infiniment peu probable que les critiques passionnées et suspectes du général Galet puissent changer quoi que ce soit à la mentalité de la plupart de nos parlementaires, soucieux avant tout de leurs préoccupations électorales et qui saisissent aujourd'hui le prétexte de la propagande pacifiste pour faire taire leur conscience, comme ils saisissaient avant 1914 le prétexte des traités garantissant notre neutralité.

Rien n'autorise à croire que, parmi nos anciens ministres de la Guerre, M. de Broqueville seul ait été « dévoué au pays et au Roi, avait les meilleures intentions » (p. 15). Tous ont « fait ce qu'ils ont pu, au milieu des intrigues de la politique et des préoccupations d'avancement de certains officiers » (p. 15). Mais on leur refusait systématiquement des hommes et de l'argent.

Cependant, succédant à la loi de 1902, de si triste mémoire, la loi de 1909 avait mis fin au régime des congés par interruption de service, qui réduisait en tous temps les unités à des effectifs squelettiques et qui rendait l'instruction de la troupe et des cadres quasi impossible, j'en sais quelque chose puisque j'ai connu ce régime pendant les deux dernières années de mon commandement d'une batterie. La loi de 1909 augmenta sensiblement le contingent et permit d'avoir enfin, sur le pied de paix, l'effectif moyen de 42,800 hommes, jugé suffisant par les militaires de la commission mixte de 1901. Le général Hellebaut, qui avait fait partie de cette commission, n'a cessé de demander davantage, notamment quand, en 1908, il fit au Parlement une déclaration en faveur du service général. Mais il fut obligé d'y renoncer sous peine de compromettre le vote, si difficile à obtenir, de la loi abolissant le remplacement. Toutes les tentatives qu'il fit par la suite en vue de la suppression dans la loi du chiffre fatidique de 42,800 hommes se heurtèrent à l'impossibilité de trouver une majorité, même en comptant pour cela sur les voix de l'opposition. Les libéraux subordonnaient, en effet, leur adhésion à l'adoption du service d'un an et les socialistes à un service de quelques mois. Or, ces conditions paraissaient également inadmissibles au Ministre, qui pouvait encore envisager à cette époque la possibilité de maintenir l'organisation de nos forces en armée permanente.

D'ailleurs, le Gouvernement, et notamment le président du Conseil qui allait réaliser deux ans plus tard le service général auquel avait dû renoncer mon père, étaient hostiles à toute proposition tendant à remettre en discussion les principes de la loi de 1909 et notamment le chiffre de 42,800 hommes.

Quant à l'armement, c'est par millions qu'il aurait fallu réclamer des crédits, dont le total ne cessait de grossir parce qu'on avait été imprévoyant, et à ces dépenses énormes venaient s'ajouter celles, certes aussi importantes, que nécessitait la mise en état de défense du camp retranché d'Anvers, pour lequel on parvenait à obtenir péniblement chaque année, et l'extraordinaire, des sommes relativement insignifiantes, accordées avec une parcimonie qui menaçait de reporter à 1920 la fin des travaux de notre réduit national.

2^o Haut commandement et état-major général.

J'ai suffisamment parlé des intrigues, provoquées par certaines personnalités ambitieuses de l'état-major et de l'entourage du Roi, en vue de rendre l'état-major général de l'armée indépendant du ministre, pour que les lecteurs puissent comprendre les consé-

quences de la véritable anarchie qui devait rendre vains, en plusieurs domaines, les efforts du ministre de la Guerre, constitutionnellement responsable de la bonne préparation de l'armée à son rôle. Comment, dans ces conditions, eût pu être réalisée la concordance des efforts ?

Cependant, malgré la dualité qui existait dans le haut commandement, par suite de l'existence de conseillers militaires du Roi travaillant à côté et en dehors de l'état-major ou du ministre, il est faux de dire que « rien n'était prêt en 1914 pour concentrer l'armée dans quelque hypothèse que ce fût » (souligné par le général Galet à la p. 51), puisque la concentration ordonnée le 2 août put se faire sans accrocs.

Ce qui n'était pas prêt, c'était l'exécution du plan ayant les préférences du capitaine Galet, plan que le général de Ryckel, chargé de ce travail depuis 1911, par le Roi, n'était pas parvenu à mettre au point et que personne n'avait jamais imposé au général de Selliers.

Si le général Galet n'exagérait pas manifestement, pour les besoins d'une thèse, quand il proclame *urbi et orbi* « l'orage trouvait la Belgique sans plan, avec un commandement divisé; le navire partait à la dérive, sans gouvernail, avec un équipage insoumis » (p. 56), on devrait rechercher et mettre en accusation ceux qui, par leurs agissements, auraient été la cause première d'une situation aussi terriblement grave. Heureusement, nous n'en sommes pas là. Plus personne ne prend au sérieux les récriminations du chef d'état-major général, pas même M. Camille Huysmans qui s'en sert pour faire, dans le *Peuple*, des articles politiques contre le régime, ce qui est, en somme, conforme aux règles du jeu.

3^o La réorganisation de 1913 brûla les étapes.

Cette réorganisation, qui augmentait considérablement le nombre des unités de l'armée, ne pouvait donner en 1914 que des résultats médiocres, du point de vue de la valeur des unités sur le pied de guerre. En effet, on n'avait pas eu le temps de former depuis 1913 les cadres nécessaires à un si grand nombre d'unités et, d'autre part, chacune des unités du temps de paix devait former au moment de la mobilisation deux unités, dont l'une n'avait eu aucune existence avant ce moment. Ce n'est pas le fait d'avoir dans les unités « sept classes de rappel pour une classe de dix mois de service » (p. 127) qui nuisait à la valeur de ces unités, mais leur encadrement déficitaire et l'erreur consistant à créer, au moment de la mobilisation, des unités n'ayant jamais manœuvré sur elles-mêmes. Notre armée de 1914 était une milice, c'est vrai, comme l'est notre armée actuelle; mais, de même que celle-ci, c'était une milice détestable, parce que organisée comme une armée permanente, c'est-à-dire, en dépit des principes qui sont à la base d'une bonne organisation milicienne.

4^o Indiscipline et manque de confiance en soi.

Les préoccupations d'avancement sont fatales dans les cadres de carrière de toutes les armées; elles donnent lieu à des intrigues, qui se multiplient au détriment de la discipline quand l'autorité à la faiblesse d'y donner prise.

Sous le ministère qui fut en fonctions pendant les deux dernières années avant la guerre, l'arrivisme eut beau jeu. Il y eut de nombreuses intrigues, qui aboutirent d'une part à l'augmentation prématurée du nombre des unités, dont il vient d'être question, et, d'autre part, à de nouvelles règles d'avancement, admettant le « choix hors ligne »; ces règles donnèrent lieu à des passe-droits, qui découragèrent et démoralisèrent les cadres.

Enfin, il y eut ce que le général Galet appelle « la courageuse campagne de presse qui avait arboré le cri d'alarme : « *Somme-nous prêts ?* »

Cette campagne était certainement inspirée par les patriotiques alarmes de quelques bons citoyens et de beaucoup d'officiers, animés de plus de bonne volonté que de jugement et de perspicacité.

Elle était dirigée et alimentée par un cénacle siégeant dans un établissement de la porte de Namur, présidé par un député libéral assisté d'un officier général très intelligent, mais doué d'un esprit plus critique et plus caustique que constructif, protagoniste de la réforme de l'état-major dans le sens préconisé par les conseillers du Roi. On y élaborait, devant de grandes chopes de bière, des plans de campagne, des articles de journaux et la liste d'innombrables questions embarrassantes à poser au ministre, tactique dont les uns attendaient que le ministre suscitat des embarras au gouvernement en démissionnant bruyamment à la veille des élections,

et les autres qu'il leur donnât de l'avancement en créant de nouvelles unités, ou simplement qu'il consentit à accepter l'indépendance de l'état-major.

Des officiers de tout grade, dont plusieurs appartenaient aux bureaux du ministre contre lequel agissait cette conspiration, assistaient à ces palabres; certains y apportaient des renseignements confidentiels connus en raison de leurs fonctions et qui étaient produits au Parlement, le plus souvent tronqués ou dénaturés, ainsi qu'en témoignent les réponses du ministre aux interpellations célèbres de membres de l'opposition.

C'était, évidemment, semer dans les rangs de l'armée les germes d'une grave indiscipline, propager dans l'armée et la nation le manque de confiance en nos moyens de défense, causes de quelques actes de faiblesse du début de la campagne, au sujet desquels le général Galet s'étend si complaisamment.

Quant à l'effet utile de la campagne « Sommes-nous prêts? », voici comment l'a apprécié un officier pensionné, grand admirateur de cette campagne, resté en relations avec des généraux et qui, pendant la guerre, collaborait à Paris au journal *La Patrie belge*, sous le pseudonyme « Redel » :

« Cette campagne et ces interpellations étaient parfaitement justifiées, les circonstances l'ont montré. Le général Hellebaut eut le tort, et c'est peut-être le seul reproche qu'on ait pu lui adresser, de voir dans le souci patriotique de ce mouvement dirigé par la presse une attaque personnelle et un manque de confiance en ses amis du gouvernement. Il se considéra comme solidaire des fautes de son prédécesseur et lié au sort du gouvernement auquel il avait apporté son concours lors de la chute du Cabinet Schollaert; il se refusa à admettre presque toutes les revendications des interpellateurs, non point qu'il en contestât à part lui le bien-fondé, mais parce que, s'étant antérieurement rendu compte des déficiences qu'on lui signalait, il travaillait d'arrache-pied depuis plusieurs mois à les faire disparaître.

» Avouer qu'il y avait beaucoup à faire, reconnaître les négligences du passé, c'eût été désavouer un parti qui lui avait continué sa confiance, trahir l'amitié de ceux qui comptaient sur lui pour qu'on n'étalât pas les fautes commises pendant de nombreuses années, bien que sa responsabilité ne pouvait alors pas être mise en cause.

» Il eût pu accepter le débat en laissant à chacun le poids de ses erreurs et sortir de la Chambre avec un prestige que ne connut aucun ministre avant lui. Il préféra à la solution forte la solution édulcorée, il voulut tranquilliser le pays tout en profitant des avertissements qui lui étaient donnés afin de réorganiser tout de suite ce qui était le plus urgent. »

Cette citation est extraite d'un article dont je possède l'épreuve d'imprimerie, corrigée de la main de l'auteur, mais qui ne parut jamais dans la *Patrie belge*, la censure en ayant tout simplement interdit la publication. Cet article n'attaquait personne et ne dévoilait aucun secret militaire, mais il rendait justice à un vieillard, ancien ministre de la Guerre, resté à Liège parce qu'on n'avait pas même répondu à la lettre par laquelle il offrait ses services au pays au moment de la mobilisation!

Le général Galet, qui semble avoir approuvé la campagne « Sommes-nous prêts? », lorsqu'il était un simple capitaine très ambitieux, n'a certainement pas vu du même œil bienveillant, maintenant qu'il est chef d'état-major général, la récente campagne de presse en faveur de la défense du pays à la frontière. Et pourtant, cette campagne-ci, qui débuta comme l'autre par le cri « Sommes-nous prêts? », à Liège, le 8 janvier dernier, n'utilisait aucun document secret, n'incitait pas les officiers à l'indiscipline ni à l'oubli de leurs devoirs professionnels; elle était faite, en dehors de tout objet politique, par la quasi-unanimité des journaux appartenant aux deux partis politiques qui se partagent le pouvoir.

Je me reprocherais de sous-estimer, comme le fait le général Galet, le rôle du gouvernement dans la conduite de la guerre ou le cran et la décision dont M. de Broqueville fit preuve pendant les hostilités, tant comme ministre de la Guerre que comme chef du gouvernement ou ministre des Affaires étrangères. Mais, autre chose serait de laisser attribuer au ministre de la Guerre de 1912 à 1914 le mérite de ce que notre armée avait à son actif au moment où commencèrent les hostilités.

La campagne « Sommes-nous prêts? » n'eut aucune influence sur l'état de préparation de notre armée, puisque — y compris le service général, que le ministre Hellebaut avait vainement tenté

d'obtenir en 1908 et qui devait fatalement être tôt ou tard la conséquence logique du service personnel, — cette campagne ne provoqua pour l'armée aucune amélioration qui n'eût été proposée, voire obtenue en principe par mon père.

(A suivre.)

Lieutenant général A. HELLEBAUT.

Errata à l'article du 27 novembre 1931

Page 5, 1^{re} colonne, ligne 11 : lire « témoin » au lieu de « témoignage ».
Page 6, 1^{re} colonne, ligne 22 à partir du bas : intercaler « qui ne fut pas exécuté en 1914; il ne s'est jamais concerté » entre les mots : « se rallia à un plan » et les mots : « à ce sujet avec son collègue de la guerre ».
Page 7, 1^{re} colonne, ligne 31 : supprimer les guillemets.
Page 7, 2^e colonne, ligne 14 : intercaler : « rendus » entre le mot « services » et les mots « autrement qu'en paroles ».

Huysmans jugé par Ernest Seillière

L'on sait que M. Ernest Seillière distingue une série de six générations romantiques issues du rousseauisme. Elles s'échelonnent, par périodes de trente ans, depuis 1760 jusqu'aujourd'hui, depuis Jean-Jacques Rousseau jusqu'à Marcel Proust. A ce dernier, il a consacré un volume, paru il y a quelques mois, suivi de près par un autre sur Huysmans (1). Nous parlerons d'abord de celui-ci, Huysmans appartenant franchement à la cinquième génération romantique, tandis que Proust inaugure la sixième.

Il y a évidemment quelque chose, je ne dirai pas d'arbitraire, mais de trop méthodique dans cette classification des auteurs en six périodes d'égale longueur. La réalité comporte plus d'enchevêtrement. Mais, sans parler de l'avantage mnémotechnique, reconnaissons que la répartition de M. Seillière se justifie *grosso modo*. Pour ne citer que les chefs de file de ces périodes, — Rousseau, Chateaubriand, Hugo, Flaubert, Zola, Proust — on voit tout de suite qu'ils marquent nettement six étapes de l'évolution romantique.

Certes, on pourrait objecter qu'à partir de Flaubert, une réaction s'opère contre le romantisme. Et c'est vrai, mais en partie seulement. Car certains caractères du romantisme perdurent jusqu'à nos jours. Le romantisme a évolué, mais il n'est pas mort; loin de là!

M. Seillière s'attache donc à montrer, en suivant pas à pas le *curriculum vitae* de Huysmans, en quoi il est resté tributaire de ces « mysticismes d'origine naturaliste », dont J.-J. Rousseau a été l'initiateur. Je ne m'attarderai pas à expliquer une fois de plus le vocabulaire spécial que l'historien du Romantisme s'est forgé pour démêler l'écheveau des caractères romantiques. Sa persévérance systématique a donné droit de cité en littérature aux expressions d'impérialisme et de mysticisme passionnel, ou esthétique, ou racial, ou social (2).

Que Huysmans ait surtout sacrifié au mysticisme passionnel (particulièrement avant sa conversion) et encore plus au mysticisme esthétique, par la prédominance accordée à l'art dans sa vie, cela M. Seillière le démontre clairement par l'analyse détaillée de chacune de ses œuvres. Rien n'échappe à son œil d'inquisiteur et, avec une impitoyable ténacité, il oppose le jugement de la raison et du bon sens aux outrances de notre artiste. Comme il en ren-

(1) J.-K. Huysmans, Grasset, 15 fr. fr.

(2) L'excellent petit volume sur *Le Romantisme*, publié en 1925 chez Stock, est la clef de tout son système.

contre à chaque page, ce n'est pas une petite affaire que ce perpétuel redressement d'idées biscornues!

Même la conversion admirable et totale de Huysmans, dont la sincérité lui paraît évidente, ne désarme pas sa critique. Aussi bien, la foi catholique ne transforme pas du jour au lendemain un homme, ni ne change du coup son caractère, et il n'est pas étonnant que le converti garde son atavisme et ses défauts.

M. Seillière semble quelque peu surpris de la patience que l'Eglise a témoignée à l'égard de ce nouveau venu, dont la pétulance bousculait la paisible assemblée des fidèles. Il est tenté d'attribuer cette condescendance aux progrès que le naturisme aurait accomplis dans cette cinquième génération romantique : « Les directeurs de conscience avaient appris à se contenter de peu en matière de discipline de la part de leurs catéchumènes. » Non, mais l'Eglise, par son expérience séculaire, connaît trop bien la psychologie du converti pour s'effaroucher de ses incartades. Elle traite en bonne mère ses nouveaux enfants et, en attendant que sa discipline les assouplisse peu à peu, elle supporte leurs irrévérences, aussi longtemps du moins que le dogme n'est pas en cause et qu'ils ne s'arrogent pas le droit de toucher à son enseignement doctrinal.

Chez Huysmans converti, la foi catholique était intacte et vibrante et, s'il malmenait avec impertinence la déviation du goût artistique chez les fidèles et chez leurs pasteurs, c'est qu'il souffrait horriblement de voir la laideur au service de la vérité. Jamais cependant, à partir du moment où il est rentré dans l'Eglise, il n'a mis la vérité au-dessous de la beauté. Et c'est bien là le point essentiel.

Il reste que M. Seillière a raison de relever les exagérations qui foisonnent dans l'œuvre de Huysmans. Ne proviennent-elles pas surtout de son procédé de style, qui choisit toujours le terme le plus fort ou le plus insolite? Il a poussé l'abus de l'imagination et du coloris au delà des limites où Victor Hugo l'avait porté. Le paroxysme est chronique chez lui; il dit avec frénésie les choses les plus ordinaires.

Dans son horreur du langage usuel, il forge de nouveaux dérivés du latin, comme les humanistes de la Renaissance. Mais *trucider*, *impotence*, *sacerdote*, *nutriment*, etc., ne sont pas, pour la langue française, un enrichissement, mais une inflation verbale.

Que nous sommes loin, avec Huysmans, de la modération classique! Qu'est devenue la belle précision française, qui cherchait toujours le terme correspondant exactement à l'idée?

Il est vrai que la manie de l'outrance verbale s'est fort développée aujourd'hui. Le goût du public est perversi : il suit en tout les extrémistes, et la langue s'est accordée au fracas des jazz-bands et au tohu-bohu du cubisme. Le regain de popularité, depuis la guerre, pour un outrancier comme Huysmans, n'a donc rien d'étonnant. Cela durera jusqu'au moment où l'on s'avisera que la justesse des termes constituera, dans notre monde désaxé, la plus précieuse des originalités.

* * *

Dans l'analyse de la conversion de Huysmans, M. Seillière s'attache à préciser ce qui, de l'aveu même du converti, l'amena à la foi. En dehors de l'action directe de la grâce, trois causes influencèrent son retour : l'hérédité ou l'appel de la race, le *tadium vitae*, c'est-à-dire l'« ennui » romantique ou mal du siècle, et l'amour exalté de l'art.

Huysmans a souvent insisté sur ces attraits naturels que le catholicisme exerçait sur lui, et dont le deuxième et le troisième constituaient déjà, à ses yeux, des arguments en faveur de la vérité de notre religion. Mais ces causes ont été plutôt pour lui des occasions d'examiner les titres de l'Eglise à sa mission divine.

Par elles-mêmes, elles sont insuffisantes à expliquer une conversion sérieuse. Elles existent chez tant d'autres, qui ne se convertissent pas! Il ne se décida au grand pas, c'est-à-dire à la confession et à la communion, que quand il se fut fait une conviction de la divinité de l'Eglise.

L'art incomparable des vieilles cathédrales pouvait-il déterminer cette conviction? Mais alors, comment la décadence moderne de l'art catholique, dont il était si offusqué, ne le rejeterait-elle pas loin de l'Eglise?

La poésie d'une religion n'est pas une preuve de sa vérité, quoi qu'en ait pensé Chateaubriand, dont le christianisme était plus sentimental qu'intellectuel. Non, la beauté du plain-chant ne fut pour Huysmans qu'un acheminement vers la vérité. Il fallut que celle-ci éclatât par l'évidence de ses manifestations surnaturelles dans toute l'histoire de l'Eglise depuis l'évangile jusqu'aux saints d'aujourd'hui, pour qu'il tombât à genoux devant le Christ. Il lutta longtemps contre la Foi, toujours repris par la volupté. Mais la grâce fut la plus forte, parce qu'il était sincère et ne rejeta jamais de parti pris la vérité qui s'offrit à lui.

La suite de sa vie le prouve clairement. Malgré les outrances des *Foules de Lourdes*, on constate combien son âme s'est épurée au contact du catholicisme, combien la pratique quotidienne des sacrements et de la prière liturgique l'a soulevée au-dessus de ses misères morales. Et, quand il démontre l'authenticité des miracles de Lourdes, on voit bien que la foi catholique n'est pas chez lui une affaire de sentiment, mais d'ardente et inébranlable conviction.

M. Seillière, très occupé jusqu'au bout à relever les incartades ou les boutades de son homme, passe un peu rapidement sur cet aspect de la question. Et, après l'analyse des *Foules de Lourdes*, il conclut toute son étude par une page froide comme un jugement de tribunal :

« Je n'ajouterai que deux mots, dit-il. Pendant les six dernières années de sa vie, Huysmans, rentré de Ligugé à Paris, erra de logis en logis sans trouver une retraite suffisante à ses nerfs, si vulnérables. Il mourut courageusement et chrétiennement après d'atroces souffrances. « Une horrible plaie lui perforait le plancher de la bouche », nous dit l'un de ses biographes. — Je crois qu'il a été sincère dans les convictions finalement confessées par lui et qu'il a possédé la foi chrétienne, autant du moins que faire se peut après s'en être émancipé de façon aussi réfléchie et tenace jusque vers la quarantième année ».

Autant que faire se peut? Mais la grâce est toute-puissante. Et des plus grands pécheurs, elle peut faire des saints.

« L'Eglise, continue-t-il, a montré une belle largeur de vues, une infatigable tolérance à son égard. Sa conversion fut d'ailleurs singulièrement favorable à son talent (en admettant que cette conversion se prépare déjà de loin dans *A Rebours*) : elle nous a donné un vigoureux écrivain de plus. Mais qu'il soit désirable que la chrétienté se compose de beaucoup de chrétiens de ce type, c'est ce que je concéderais avec peine. Il faudrait pour se prononcer sur ce point à coup sûr, avoir la possibilité de mettre en balance ceux qu'il a su rallier à sa croyance et ceux qu'il a choqués, refroidis dans leurs sentiments tout au contraire : or, c'est là le secret des cœurs ».

En somme, le prévenu est acquitté, mais non sans considérants défavorables. Le jugement n'est-il pas un peu trop sévère? Le magnifique repentir du coupable et sa piété si conforme à celle de l'Eglise méritaient un meilleur traitement. Il a choqué, après sa conversion, beaucoup de chrétiens sur des points accessoires. Sur l'essentiel, il a été l'initiateur d'un grand mouvement de retour à l'Eglise et, parmi les fidèles mêmes, le promoteur d'un opportun réveil liturgique.

PAUL HALFLANTS.

La situation démographique de la Belgique ⁽¹⁾

Avant de commencer l'exposé de la situation démographique de la Belgique, je me permets de formuler deux remarques essentielles :

¹⁰ La première, c'est que tous les chiffres que vais citer sont tout à fait officiels et, de ce fait, mon exposé sera scientifique. Mais la loyauté m'oblige à déclarer que la valeur d'appréciation de mes documents n'est qu'approximative, et que le document décisif, celui de la fécondité matrimoniale — comme je l'expliquerai plus loin — me fait défaut pour les dernières années.

Les données officielles que je vais étudier convergent cependant toutes vers la même conclusion, et, unies aux constatations d'ordre moral que l'on peut recueillir autour de soi, constituent une démonstration absolument irrécusable.

²⁰ La deuxième remarque dont je désire faire précéder mon exposé, concerne le coefficient de natalité, qui va servir de base, en très grande partie, aux considérations de ce rapport.

On appelle *coefficient ou taux de natalité* la proportion des naissances par rapport à 1000 habitants. On obtient ce coefficient en multipliant le chiffre des naissances par 1000 et en divisant le chiffre obtenu par le nombre d'habitants.

J'appelle *coefficient normal de natalité* ou tout simplement *coefficient normal* le nombre des naissances par 1,000 habitants, que l'on pourrait rencontrer dans une population normale, qui observerait normalement les lois de la nature, et se trouverait dans une situation économique normale.

Je sais bien que ce *coefficient normal* est plutôt arbitraire, c'est-à-dire que, seule, une appréciation morale, appuyée toutefois sur des réalités, permet de l'établir.

Pour déterminer ce que j'appelle le coefficient normal, je prends, par exemple, le coefficient de natalité de l'Empire allemand dans les années 1883-1885, c'est-à-dire 37 naissances par 1,000 habitants; le coefficient de la Hongrie en 1913, qui était de 34 naissances pour 1,000; le coefficient du Chili, qui était de 40, en 1913; le coefficient de l'Égypte, qui était de 43 en 1913; le coefficient du Portugal, qui était de 33 en 1913, et de 32 en 1929; le coefficient de la Pologne, qui était de 32 en 1929; et enfin et surtout, le coefficient de l'arrondissement de Maeseyck, qui était de 36 naissances par 1000 habitants en l'année 1930.

De la considération de ces coefficients, je tire la conclusion que, dans une population normale, normalement fidèle à la loi naturelle, et vivant dans des conditions économiques normales, le coefficient de natalité devrait se trouver entre 30 et 40 naissances par 1,000 habitants; ou, plus exactement peut-être, entre 35 et 45 naissances par 1,000 habitants.

Je ferai remarquer que, là où les enfants sont nombreux, comme ils entrent eux aussi, sans être en âge de fécondité, en ligne de compte dans le calcul de la population, le coefficient est inférieur à la réalité; tandis que là, où les enfants sont peu nombreux, le coefficient de natalité, sans être nécessairement fidèle à la réalité, est cependant plus près de la serrer. Je ferai plus loin toucher du doigt la différence d'appréciation qu'il faut donner aux coefficients émanant de régions fécondes et de régions infécondes.

Cela dit, je répète, une dernière fois, que le coefficient normal de natalité doit osciller autour de 35 naissances par 1,000 habitants.

Un mot sur le *coefficient de mortalité*.

On appelle *coefficient de mortalité* la proportion des décès par rapport à 1,000 habitants.

On obtient le coefficient de mortalité en multipliant le nombre des décès par 1,000 et en divisant le chiffre ainsi obtenu par le nombre des habitants.

Dans une population normale, il semble que le coefficient de mortalité ne devrait pas dépasser 11 décès par 1,000 habitants.

En effet, si je prends la population des Pays-Bas, où le chiffre des naissances est relativement élevé et où le chiffre des vieillards est également normal, je trouve que le coefficient de mortalité était

(1) Rapport présenté au Congrès de la Natalité. — Les statistiques citées dans ce rapport ont été fournies, avec beaucoup d'amabilité, par le bureau de la Statistique générale du Ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène.

en 1913, de 12 décès; en 1919, de 13 décès; en 1920, de 12 décès; en 1921, de 11 décès; en 1922, de 11 décès; en 1923, de 9 décès; en 1924, 1925 et 1926, de 9 décès; en 1927 de 10 décès; en 1928, de 9 décès; en 1929 de 10 décès.

En tenant compte que la très grande abondance des décès causés par la grippe espagnole aurait dû se répartir sur les années suivantes, et que, dès lors, le coefficient de mortalité en aurait été chargé, il me semble que l'on peut affirmer que le coefficient de mortalité des Pays-Bas est vraiment un coefficient moyen et que l'on peut, en vérité, le prendre pour un coefficient normal.

En résumé le coefficient de natalité normal est de 35 naissances par 1,000 habitants; et le coefficient de mortalité normal est de 11 décès par 1,000 habitants.

Dans l'exposé qui va suivre, j'ai poussé, pour plus d'exactitude, jusqu'aux décimales le calcul des coefficients.

I. IDÉE GÉNÉRALE DE LA DÉMOGRAPHIE BELGE.

1. Le coefficient de natalité.

En 1830, le *coefficient de natalité* de la Belgique, y compris les provinces de Limbourg et de Luxembourg cédées à la Hollande par le traité de 1839, s'élevait à 32.30 naissances par 1,000 habitants. Malgré l'appoint des deux provinces désormais détachées de la Belgique, on constate que le coefficient de natalité de 1830 est déjà déficitaire.

A partir de 1846, il tombe à 27.58.

En 1860, il est de 30.57; en 1866, de 32.73; en 1876, de 33.15; c'est le plus élevé de l'histoire de la natalité belge.

Entre les années 1880 et 1901, il varie entre 31 et 29, et l'on peut dire que, durant tout ce temps, le rythme de la natalité belge est quasiment resté stationnaire.

Il convient toutefois de remarquer que, les mariages n'ayant fait qu'augmenter pendant ces périodes — le nombre des mariages était de 6.50 pour 1,000 habitants en 1830, et de 8.70 en 1901 — le coefficient de natalité, au lieu de fléchir, aurait dû augmenter.

Ne faisons cependant pas les difficiles.

Mais à partir de 1902, nous assistons à une diminution graduelle et rapide du coefficient de natalité.

En 1902, il atteint 28.40; en 1906, 25.73; en 1910, 23.72; en 1913, 22.40; en 1914, qui ne fut pourtant pas affecté par la guerre, il n'est plus que de 20.35.

La déchéance est visible, et le rythme de la diminution presque vertigineux.

A partir de la fin de la guerre, à cause de la conclusion de très nombreux mariages que le cataclysme avait retardés, nous assistons à un relèvement partiel — et hélas! passager — du coefficient de natalité: en 1920, il s'élève à 22.11.

Mais, comme à bout de souffle, le peuple belge se laisse glisser de nouveau, à partir de 1921, sur la pente facile de l'infécondité: en 1921, le coefficient retombe à 21.83, et s'affaisse de plus en plus en 1922, où il descend à 20.37; en 1923, à 20.44; en 1924, à 19.93; en 1925, à 19.75; en 1926, à 19.04; en 1927, à 18.32; en 1928, à 18.36; en 1929, à 18.14.

Le glissement est lent, mais il est continu.

En 1930, remontant légèrement, le coefficient s'élève à 18.62.

En 1830, nous avions un coefficient pourtant déjà insuffisant de 32.30; cent ans plus tard, ce coefficient est réduit à 18.62.

Relativement au coefficient normal, qui est au moins de 35 naissances par 1,000 habitants, le coefficient belge de natalité représente, en 1930, à peu près la moitié des naissances normales d'une population normale.

2. La natalité belge comparée à celle des pays européens.

Si l'on compare la natalité belge à celle des pays européens, on constate que, sur les dix-neuf pays dont nous possédons les statistiques officielles de natalité, la Belgique arrive, en 1929, au douzième rang.

Les pays qui lui sont supérieurs en 1929 sont :

La Pologne avec un coefficient de	32.3.
Le Portugal	» 32.3.
L'Italie	» 25.2.
La Hongrie	» 24.2.
Les Pays-Bas	» 22.8.

La Tchécoslovaquie avec un coefficient de	22.4.
Le Luxembourg »	21.1.
La Finlande »	21.0.
L'Etat libre d'Irlande »	19.8.
L'Ecosse »	19.0.
et le Danemark »	18.6.

Les pays dont le coefficient de natalité est inférieur à celui de la Belgique en 1929 (18.1), sont :

L'Allemagne avec un coefficient de	17.9.
La France »	17.7.
La Norvège »	17.5.
La Suisse »	17.0.
L'Autriche »	16.7.
L'Angleterre (y compris le Pays de Galles) avec un coefficient de	16.3.
et la Suède »	15.2.

Pour l'année 1930, je ne possède les coefficients de natalité que pour dix-huit pays européens : parmi eux, la Belgique, avec son coefficient de 18.6, se classe au dixième rang. Ce sont :

La Pologne avec un coefficient de	32.8.
Le Portugal »	32.6.
L'Espagne »	29.1.
La Lithuanie »	27.4.
L'Italie »	26.1.
La Hongrie »	24.7.
Les Pays-Bas »	23.1.
La Tchécoslovaquie »	22.7.
L'Etat libre d'Irlande »	19.8.
La Belgique »	18.6.

Les pays ayant un coefficient de natalité inférieur à celui de la Belgique sont :

La France avec un coefficient de	18.1.
L'Allemagne »	17.5.
L'Esthonie »	17.4.
La Norvège »	17.3.
La Suisse »	17.2.
L'Autriche »	16.8.
La Grande-Bretagne »	16.6.
La Suède »	16.1.

On remarquera que les coefficients de ces pays d'Europe, sauf ceux d'Allemagne et de Norvège, se sont très légèrement relevés en 1930 par rapport à 1929. On remarquera aussi que désormais, le coefficient de l'Allemagne est inférieur à celui de France.

Si l'on compare tous ces coefficients de natalité avec le coefficient normal, on constate que tous les pays européens accusent une dénatalité effrayante et que, du train dont elle court, l'Europe ne tardera pas à se trouver devant le redoutable problème de la dépopulation.

3. — La fécondité matrimoniale.

Je disais en commençant que la véritable manière de se rendre compte du niveau de la natalité d'un pays, c'est de vérifier les données de sa fécondité matrimoniale.

On appelle *fécondité matrimoniale*, la proportion des enfants nés vivants par 1,000 femmes mariées de 15 à 45 ans : c'est en effet dans le mariage que viennent au monde l'immense majorité des enfants; et les naissances illégitimes constituent la très minime exception.

Si donc nous possédions, année par année, la proportion, par 1,000 femmes mariées de 15 à 45 ans, des enfants nés vivants, nous pourrions d'un seul coup d'œil nous rendre compte de la diminution des naissances en Belgique.

Malheureusement, je n'ai pu trouver ce document qui ne s'élabore, paraît-il, qu'à l'occasion du recensement; et, pour le recensement de 1930, il n'est pas encore prêt.

Faute de mieux, je me suis adressé à des sources allemandes de documentation qui ne m'ont malheureusement pas conduit au delà de l'année 1924 et j'ai tout de même relevé les statistiques suivantes :

Fécondité matrimoniale des principaux pays européens.

	1900-01	1910-11	1912-13	1920-22	1924
Allemagne . . .	286.1	227.0	202.3	183.9	146.0
France . . .	158.9	133.5	131.7	149.1	140.7
Angleterre et Galles . . .	234.3	198.7	195.8	179.1	148.4
Italie . . .	268.5	265.1	268.0	262.0	—
Espagne . . .	259.4	248.9	245.4	240.7	248.4
Suisse . . .	265.9	220.1	216.2	188.3	(en 1923) 175.1
Belgique . . .	250.8	186.5	182.9	165.7	160.4
Pays-Bas . . .	320.0	269.3	276.0	245.7	238.9
Danemark . . .	257.1	226.0	222.1	187.4	181.3

En l'année 1900, l'Allemagne avait encore une fécondité matrimoniale de 286.1 enfants par 1,000 femmes mariées; en 1924, sa fécondité familiale est descendue à 146 enfants par 1,000 femmes mariées; en 1929, elle est de 127.9.

En 1900, la Belgique avait une fécondité matrimoniale de 250 enfants par 1,000 femmes mariées; en 1924, cette fécondité descendait à 160 enfants par 1,000 femmes mariées; à partir de 1924, elle perd donc, chaque année, 90 enfants par 1,000 femmes mariées; et la natalité belge ayant encore baissé depuis 1924, la fécondité matrimoniale des années subséquentes est encore inférieure à 160 enfants par 1,000 femmes mariées; depuis l'année 1900, c'est donc 100 enfants par 1,000 femmes mariées que la natalité belge perd chaque année; et il est absolument certain que le gouffre s'élargira encore dans l'avenir.

4. — Comparaison du coefficient de natalité avec le coefficient de nuptialité.

On appelle *coefficient de nuptialité*, la proportion des mariages par 1,000 habitants.

Une comparaison très intéressante peut s'établir entre le coefficient de natalité et le coefficient de nuptialité, comparaison qui permet de fixer approximativement le nombre des enfants par ménage.

En divisant le coefficient de natalité par celui de nuptialité, nous trouvons donc :

	En 1929	En 1930	
En Pologne . . .	3.2	3.16	enfants par ménage;
Au Portugal . . .	4.4	—	» »
En Espagne . . .	3.9	4.	» »
Au Danemark . . .	2.3	—	» »
En Italie . . .	3.6	3.6	» »
En Hongrie . . .	2.7	—	» »
Aux Pays-Bas . . .	2.7	2.9	» »
En Tchécoslovaquie . . .	2.3	2.5	» »
A l'Etat libre d'Irlande . . .	4.3	—	» »
En Belgique . . .	2.0	2.1	» »
En France . . .	2.1	2.2	» »
En Allemagne . . .	1.9	2.0	» »
En Norvège . . .	2.7	—	» »
En Suisse . . .	2.2	2.2	» »
En Autriche . . .	2.1	—	» »
En Grande-Bretagne . . .	2.0	2.1	» »
En Suède . . .	2.2	—	» »
En Finlande . . .	3.0	—	» »
Au Luxembourg . . .	2.3	—	» »

Si l'on se souvient qu'il faut environ 3.5 enfants par ménage, pour qu'une population ne décline pas, on constatera que, comme nous l'avons déjà dit, la plupart des pays d'Europe, y compris la Belgique, où il n'y avait que 2 enfants par ménage en 1929 et 2.1 en 1930, sont sur la pente de la dépopulation.

La Pologne, le Portugal, l'Espagne, l'Italie et l'Etat libre d'Irlande sont les seuls peuples d'Europe, où le nombre d'enfants par ménage, atteignant ou dépassant 3.5, garantit le maintien de la population.

Au point de vue du nombre des enfants par ménage, parmi les

19 Etats européens pris en considération, la Belgique occupe la 17^e place en 1929; parmi les 10 Etats européens pris en considération pour l'année 1930 — je n'ai pas de statistiques pour les autres — la Belgique occupe la 8^e place.

De quelque côté que l'on envisage la situation présente de la natalité belge, il faut conclure qu'elle est et devient chaque année plus mauvaise, et que le problème qu'elle pose est l'un de ceux qui doivent préoccuper le plus les citoyens conscients.

Et que l'on ne dise pas que la situation des autres pays européens n'offre rien de plus réjouissant : la Belgique, en effet, est l'un de ceux dont la natalité est la plus décadente; et si les autres pays se dépeuplent de même, est-ce une raison pour assister l'œil sec et les bras ballants à la disparition, ou au moins à la dégénérescence de notre peuple?

5. La mortalité belge.

Il convient de dire un mot de la mortalité de la Belgique.

J'ai expliqué tantôt ce que signifiait l'expression *coefficient de mortalité*, et que le coefficient normal de la mortalité devait osciller autour de 11 décès par 1,000 habitants.

Or, je constate que le coefficient belge de la mortalité était de 14,56 en 1913, de 13,16 en 1923, de 12,96 en 1924, de 13,08 en 1925, de 13,30 en 1926, de 13,46 en 1927, de 13,23 en 1928, de 14,99 en 1929 (où les décès furent spécialement abondants à cause des rigueurs de l'hiver) et de 13,22 en 1930.

Il ne semble pas qu'il soit susceptible de descendre en dessous de 13 décès par 1,000 habitants : la raison en est, semble-t-il, la diminution des naissances, le chiffre trop élevé encore de la mortalité infantile, le manque d'hygiène et le grand nombre des vieillards.

En 1929, parmi les pays européens que nous avons cités plus haut, le peuple belge occupe, au point de vue de la mortalité, le dixième rang.

Il vient après l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Grande-Bretagne, l'Etat libre d'Irlande, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède, et la Suisse; et avant la France, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, la Pologne, le Portugal et la Tchécoslovaquie.

Au point de vue de l'hygiène publique, la Belgique a donc encore des progrès à réaliser.

6. La mortalité infantile.

On appelle mortalité infantile le nombre des enfants qui meurent avant d'avoir atteint un an.

Le coefficient de mortalité infantile, c'est la proportion de ces décès par rapport à 100 naissances vivantes.

Les pays dont la mortalité infantile est la plus basse sont les Pays-Bas, dont le coefficient moyen s'élève à 6 décès d'enfants de moins d'un an par 100 naissances; la Suisse, dont le coefficient, diminuant chaque année, était descendu à 5 décès d'enfants de moins d'un an par 100 naissances; et la Norvège, dont le coefficient moyen de mortalité infantile, ne dépassant pas 5 dans ces dernières années, avait été abaissé à 4,9 en 1928.

On peut donc dire que le coefficient normal de mortalité infantile doit osciller autour de 5 décès d'enfants de moins d'un an par 100 naissances.

Or, la Belgique accusait en 1913, un coefficient de mortalité infantile de 13,0; en 1922, de 10,7; en 1923, de 9,3; en 1924, de 8,9; en 1925, de 9,4; en 1926, de 9,7; en 1927, de 9,2; en 1928, de 8,7; en 1929, de 10,4; en 1930, de 9,2.

On a donc, depuis 1913, au point de vue de la mortalité infantile, réalisé en Belgique de très notables progrès, et le mérite en revient, reconnaissons-le loyalement, à l'Œuvre nationale de l'enfance, qui a ainsi sauvé beaucoup de vies, et maintenu à un taux moins déshonorant le chiffre de la natalité.

Toutefois, nous sommes encore loin de compte, puisque le coefficient normal de la mortalité infantile est de 5 décès par 100 naissances et qu'en 1930, le coefficient de mortalité infantile s'élevait encore en Belgique à 9 décès par 100 naissances.

En outre, ce serait une erreur radicale de s'imaginer que l'avenir de la population belge serait assuré par une diminution plus grande encore, allant jusqu'au coefficient normal, de la mortalité infantile, parce que, dans cette diminution, ne se trouvent ni la qualité ni la quantité suffisantes pour sauvegarder le niveau nécessaire de la population.

7. Les divorces.

La diminution constante de la natalité est un signe évident de la diminution du principe familial, de l'esprit de famille, de l'augmentation de l'égoïsme, en un mot de la dissolution de la famille.

L'augmentation du chiffre des divorces en est une preuve nouvelle.

En 1830, il fut prononcé, en tout et pour tout, 4 divorces en Belgique; en 1856, 42; en 1891, 402; en 1896, 548; en 1906, 618; en 1911, 1,081; en 1913, 1,207; en 1921, 3,665; en 1927, 2,351; en 1928, 2,351; en 1929, 2,134; en 1930, 2,491.

Il n'est point nécessaire de faire de comparaison avec les pays étrangers, pour se rendre compte que le processus de la dissolution de la famille, révélé déjà par l'infécondité, rencontre une manifestation nouvelle dans l'augmentation continue des divorces en Belgique.

Si nous avions le temps de nous y appesantir, nous constaterions aussi, chiffres en mains, que les régions, où le plus grand nombre de divorces sont prononcés, sont aussi celles où l'infécondité exerce ses ravages les plus terribles : je veux dire les provinces de Liège, de Brabant et de Hainaut.

II. — LES ARRONDISSEMENTS FLAMANDS.

1^o Nous avons dit que le coefficient normal de natalité se trouvait autour de 35 naissances par 1,000 habitants.

Or, voici le coefficient de chacun des arrondissements flamands pour l'année 1930 :

	POPULAT.	NAISSANCES.		DÉCÈS.	
		Nombre.	Taux%		
Anvers	757,445	13,910	18,36	7,949	10,49
Malines	229,752	5,098	22,18	2,699	11,74
Turnhout	200,433	6,164	30,75	2,244	11,14
Louvain	293,745	6,541	22,26	3,703	12,60
Bruges	176,349	3,791	21,50	2,158	12,23
Courtrai	244,945	5,530	22,57	2,984	12,18
Dixmude	45,626	1,035	22,68	691	15,17
Furnes	41,347	840	20,32	559	13,51
Ostende	94,089	2,105	22,37	1,204	12,79
Roulers	111,401	2,618	23,50	1,439	12,91
Thielt	71,457	1,657	23,18	877	12,27
Ypres	111,837	2,594	23,19	1,551	13,86
Alost	224,707	5,233	23,28	2,777	12,35
Audenarde	113,915	2,317	20,33	1,480	12,99
Eecloo	71,522	1,511	21,12	887	12,40
Gand	421,596	7,413	17,58	5,631	13,35
Saint-Nicolas	172,685	3,643	21,09	2,226	12,89
Termonde	149,441	3,360	22,48	1,780	11,91
Hasselt	176,128	5,109	29,00	1,783	10,12
Maeseyck	79,671	2,883	36,18	978	12,27
Tongres	118,533	2,990	25,22	1,381	11,65
TOTAL	3,907,024	86,342	22,09	45,981	11,76

On constate que plusieurs arrondissements flamands sont déjà très entamés :

Anvers avec un coefficient de 18,36.

Audenarde » 20,33

Eecloo » 21,12.

Saint-Nicolas » 21,09.

et surtout Gand » 17,58.

L'arrondissement de Maeseyck a le plus beau coefficient de natalité de toute l'Europe : 36,18 naissances par 1,000 habitants.

Le coefficient d'ensemble des arrondissements flamands est de 22,09; comparé au coefficient normal de 35, on constate qu'il est singulièrement déficitaire.

2^o Le nombre des naissances des arrondissements flamands s'élevant à 86,342 en 1930, et le chiffre de décès à 45,981, l'excédent des naissances sur les décès est de 40,361 unités.

La natalité flamande est donc le grand réservoir de la population belge; et si celle-ci se maintient et même augmente, et si la population wallonne elle-même ne diminue pas encore, c'est grâce à la fécondité des arrondissements flamands.

Que cette fécondité ait une tendance marquée à se tarir, la preuve en est dans la diminution de son coefficient de natalité,

et aussi, comme nous allons le dire, dans la maigre proportion du coefficient de natalité comparé au coefficient de nuptialité.

3° En effet, en comparant le coefficient de natalité des quatre provinces flamandes (Anvers, Flandre orientale, Flandre occidentale, Limbourg), qui est de 22.08, avec le coefficient de nuptialité de ces mêmes provinces, qui est de 8.93 mariages par 1,000 habitants, on obtient le pauvre chiffre de 2.4 enfants par ménage. Il saute aux yeux qu'à la longue ce chiffre doit devenir insuffisant pour maintenir le niveau de la population.

4° La preuve s'en trouve encore dans la situation démographique des deux grandes agglomérations anversoise et gantoise.

Suivant un rythme constamment régressif, la grande agglomération anversoise, qui comprend les communes d'Anvers, de Berchem, de Borgerhout, et de Hoboken, accuse des chiffres de naissances qui étaient de 8,485 en 1921, et qui ne sont plus que de 6,283 en 1930 : une diminution de 2,202 unités, pour une population plus nombreuse de 12,088 unités (412,171 en 1921 et 424,259 en 1930).

L'agglomération gantoise, qui comprend les communes de Gand, Gentbrugge, Ledèerg, et Mont-Saint-Amand, n'est guère mieux partagée : elle comptait en 1921, 3,626 naissances de droit; en 1930, elle n'en compte plus que 2,980, soit une diminution de 646 unités, pour une population plus forte de 6,765 unités (210,274 en 1921, et 217,039 en 1930). De plus, depuis l'année 1928, l'agglomération gantoise est agglomération-tombeau, c'est-à-dire qu'on y compte plus de cercueils que de berceaux.

5° La situation de la mortalité dans les arrondissements flamands est relativement très favorable : en effet, le coefficient de mortalité est, en 1930, de 11.76 décès par 1,000 habitants, alors que, comme nous l'avons dit, le coefficient normal ne doit pas dépasser 11.

Les arrondissements de Hasselt avec un coefficient de mortalité de 10.12; d'Anvers, avec 10.49; de Turnhout, avec 11.14, sont spécialement épargnés par la mort.

6° La mortalité infantile fait, dans certaines provinces flamandes, plus vilaine figure que dans l'ensemble de la Belgique et que dans les provinces wallonnes.

Alors que la mortalité infantile de toute la Belgique est, en 1930, de 9.28 décès d'enfants par 100 naissances, et, dans la province de Luxembourg, de 7.87 décès, elle s'élève, dans la Flandre occidentale à 10.78, et, dans la Flandre orientale, à 9.74 décès d'enfants par 100 naissances. Le progrès est, toutefois, là aussi, déjà considérable.

7° Enfin les divorces, si l'on excepte Anvers, qui compte 284 divorces, sont moins nombreux dans les provinces flamandes que dans le Brabant et les provinces wallonnes : la Flandre occidentale accuse, en 1930, 61 divorces, la Flandre orientale, 194 divorces et la province de Limbourg, 15 divorces.

III. — LES ARRONDISSEMENTS WALLONS.

1° Les arrondissements wallons accusent les coefficients de natalité suivants :

	POPULAT.	NAISSANCES.		DÉCÈS.	
		Nombre.	Taux %		
Nivelles.	181,301	2,715	14.96	2,414	13.31
Ath.	83,731	1,211	14.46	1,221	14.58
Charleroi	452,708	6,522	14.38	6,159	13.61
Mons.	269,964	4,181	15.11	3,711	13.74
Soignies.	171,970	2,520	14.65	2,319	13.48
Thuin.	139,376	2,241	16.08	1,938	13.90
Tournai.	156,333	2,391	15.29	2,255	14.42
Huy.	97,938	1,375	14.03	1,361	13.89
Liège.	563,028	7,943	14.10	7,490	13.30
Verviers.	239,636	4,255	17.75	3,338	13.92
Waremmes.	71,276	1,154	16.19	873	12.24
Arlon.	42,050	776	18.45	523	12.42
Bastogne.	40,224	795	19.76	492	12.23
Marche.	41,806	739	17.67	607	14.51
Neufchâteau.	56,081	1,052	18.75	745	13.28
Virton.	41,846	759	18.16	620	14.81
Dinant.	86,773	1,511	17.41	1,256	14.47
Namur.	208,800	3,430	16.42	2,968	14.21
Philippeville.	58,506	987	16.86	856	14.63
TOTAL.	3,004,347	46,557	15.49	41,146	13.68

On constate immédiatement la déchéance : les arrondissements de Huy avec un coefficient de 14.03, de Liège avec 14.10, d'Ath avec 14.46, de Charleroi avec 14.38 et de Soignies avec 14.65, sont des arrondissements lugubres, où la mort et le crime sont à l'ordre du jour.

2° L'ensemble des arrondissements wallons accuse un coefficient de 15.49, qui, comparé avec le coefficient normal de 35, permet de conclure que dans la région wallonne on empêche de venir au monde environ les deux tiers des enfants qui devraient naître.

En effet, dans une population comme l'arrondissement de Maeseyck, qui a un coefficient de 36.18, les enfants, incapables de collaborer à l'œuvre de la reproduction, entrent dans le calcul de la population, et ils sont nombreux; tandis que, dans un pays stérile comme les arrondissements wallons, les enfants sont moins nombreux, et les adultes, capables de procréer, plus nombreux; la figure de 35 naissances par 1,000 habitants, comparée à 15 naissances par 1,000 habitants n'est pas fidèle, car la fécondité correspondant à 35 naissances est proportionnellement plus grande que la fécondité correspondant à 15 naissances, et, dès lors, on peut dire que, par rapport à 35 naissances, pour n'en avoir que 15, il faut en empêcher les deux tiers de se produire.

3° Le total des naissances dans les arrondissements wallons est de 46,557, et le total des décès, de 41,146 : l'excédent des naissances sur les décès est donc de 5,411 unités, ce qui est insuffisant pour conserver la race dans sa force et sa pureté, car dans ces 46,557 naissances, il y a plus de 5,411 enfants qui seront des non-valeurs.

4° En comparant le coefficient de natalité des quatre provinces wallonnes, qui est de 15.53, avec le coefficient de nuptialité, qui est de 8.05, on trouve que le nombre d'enfants par ménage s'élève à 1.9. Si l'on se souvient que, pour sauvegarder la race, il faut 3.5 enfants par ménage, on conclura que le peuple wallon est en plein processus de déchéance et de dépopulation.

5° La vérité de cette affirmation apparaît plus évidente encore, si l'on fait le calcul des communes-tombeaux dans les arrondissements wallons :

Dans ces arrondissements, le nombre des communes-tombeaux se répartit comme suit : dans l'arrondissement de

Nivelles,	sur 108 comm., il y avait en 1930,	42 comm. -tombeaux.
Ath	» 64 »	» 32 » »
Charleroi,	» 74 »	» 30 » »
Mons,	» 81 »	» 27 » »
Soignies	» 53 »	» 18 » »
Thuin,	» 84 »	» 21 » »
Tournai,	» 89 »	» 32 » »
Dinant,	» 141 »	» 40 » »
Namur,	» 136 »	» 44 » »
Philippeville,	» 89 »	» 33 » »
Huy,	» 81 »	» 35 » »
Liège,	» 115 »	» 29 » »
Verviers,	» 90 »	» 14 » »
Waremmes,	» 88 »	» 21 » »
Virton,	» 45 »	» 12 » »
Arlon,	» 23 »	» 5 » »
Bastogne	» 35 »	» 3 » »
Marche,	» 54 »	» 11 » »
Neufchâteau	» 76 »	» 20 » »

dans les arrond. wallons, sur 1,526 » » 469 » »

Ce chiffre lugubre de communes-tombeaux représente près du tiers des communes de Wallonie : de sorte qu'en l'an de grâce 1930, il y eut près du tiers des communes où l'on enterra plus d'habitants que l'on n'en mit au monde, où l'on sonna plus souvent les cloches de l'église pour un enterrement que pour un baptême, où l'on creusa plus souvent une tombe qu'on n'acheta un berceau.

6° Et que l'on n'aille pas dire que ces communes-tombeaux sont précisément tombeaux parce que la population capable de procréer émigre à l'étranger ou dans les villes : l'émigration à l'étranger comportait, en 1930, pour les provinces de Hainaut, de Namur, de Liège et de Luxembourg, le total de 14,134 émigrants pour une population de 2,822,046; et l'immigration, compensant au double cette émigration, comprenait 26,140 immigrants.

Quant à l'émigration de la population fertile vers les villes, elle devrait procurer à celles-ci une augmentation de natalité : or, comme nous allons le dire à l'instant, beaucoup de villes wallonnes sont elles-mêmes villes-tombeaux.

7^o Nous comptons, en effet, parmi les villes et les communes-tombeaux : Jodoigne, Waterloo, Nivelles, Wavre, Quevaucamps, Ellezelles, Gosselies, Lodelinsart, Marcinelle, Monceau-sur-Sambre, Charleroi, Jumet, Pâturages, Ecaussinnes d'Enghien, Haine-Saint-Paul, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gagnies, Carnières, Haine-Saint-Pierre, Morlanwelz, Péruwelz, Tournai, Jemelle, Florefe, Gembloux, Malonnes, Namur, Couvin, Amay, Huy, Marchin, Awirs, Esneux, Horion-Hozémont, Tilff, Ans, Chênée, Herstal, Wandre, Liège, Ensival, Spa, Verviers, Hannut, Virton.

8^o Une situation pareille n'existe pas ailleurs en Belgique : l'arrondissement de Maeseyck, par exemple, ne compte pas une seule commune-tombeau.

Elle n'existe pas même en Europe, car le coefficient de 15 naissances par 1,000 habitants, qui est celui des arrondissements wallons, ne se retrouve dans aucun pays d'Europe, ni même du monde entier : on peut dire que le peuple wallon est le plus infécond de l'univers.

9^o On peut aller plus loin.

On peut affirmer, sans crainte d'exagérer, que le peuple wallon, laissé à lui-même, sans l'immigration flamande, qui date de très longtemps, serait actuellement en train de se dépeupler, et que le chiffre des décès dépasserait de loin le chiffre des naissances.

Les immigrants flamands apportent, en effet, en Wallonie, non seulement l'appoint de leurs personnes et l'appoint de leurs familles, mais encore l'appoint de leur instinct de vivre. Sans doute, après très peu de temps, ils adoptent les mœurs infécondes des Wallons qui les entourent ; mais, malgré tout, les Flamands immigrés sont en général ceux qui ont le plus d'enfants, et ainsi ils empêchent de façon efficace la Wallonie de mourir.

À ces immigrants, flamands, il convient d'ajouter les immigrants de toutes les races sur lesquelles le soleil se lève, et qui, dans un tohu-bohu de mœurs, de coutumes et de couleurs, apportent à la région wallonne, de Pologne, de Tchécoslovaquie, d'Italie et de 30 autres pays, leurs familles et leurs enfants.

C'est cela, toute cette immigration qui empêche la Wallonie de mourir et lui donne l'illusion de vivre ; mais c'est cela aussi qui la fera mourir, car tous ces étrangers défigurent les traits de l'antique race wallonne, apportent chez elle l'immoralité, les maladies vénériennes, en tout cas des coutumes qui sont le contre-pied des siennes, et détruiront bientôt l'ancienne civilisation et le caractère primesautier, qui étaient ceux des Wallons de vieille souche.

10^o Il faut encore, hélas ! aller plus loin.

En effet, si les chiffres que je viens de citer indiquent objectivement la situation lamentable de la population wallonne, et déjà permettent de conclure que la race wallonne ne se maintiendra pas, il convient de prendre en considération l'épouvantable mentalité du peuple à l'égard de la maternité : cette mentalité est garante de l'infécondité de l'avenir.

Or, partout, à la fabrique, à l'usine, au bureau, en rue, dans le tram, dans le train, au théâtre, parfois au cinéma, on se moque de l'enfant et de ceux qui l'acceptent ; on crée une mentalité absolument homicide ; on divulgue partout les procédés de l'anti-conception ; on donne aux jeunes mariés le conseil de ne pas avoir d'enfants, on va jusqu'à réclamer dans des conférences et réunions publiques, et même dans des brochures, le droit officiel à l'avortement, comme si l'avortement n'était pas en Belgique et partout en Wallonie, pratiqué impunément et audacieusement tous les jours.

Eh bien ! c'est cela, cette mentalité, ces agissements, cette opinion répandue parmi le peuple sur le compte de l'enfant et de la maternité qui sont révélateurs d'un état d'esprit et d'une potentialité d'infécondité, si j'ose m'exprimer ainsi, qui prépare, à n'en pas douter, la fin de la race wallonne.

A moins qu'on ne réagisse...

IV. — L'ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES.

1^o En disant que les arrondissements wallons étaient les plus inféconds de l'Europe et du monde, je me suis singulièrement trompé : il y a un arrondissement belge, qui est plus infécond encore que les arrondissements wallons ; c'est l'arrondissement de Bruxelles

	Populat.	NAISSANCES		DÉCÈS	
		Total.	Taux ‰	Total	Taux ‰
Bruxelles . . .	1,219,853	17,372	14.24	15,270	12.51

2^o L'excédent des naissances sur les décès est de 2,102 unités.

3^o L'agglomération bruxelloise, comprenant les communes d'Anderlecht, Bruxelles, Etterbeek, Forest, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle et Woluwe-Saint-Lambert, et ayant une population globale de 839,581 habitants, est agglomération-tombeau en l'année 1930 :

Elle était de même agglomération-tombeau en 1926, 1927, 1928 et 1929.

En 1930, son coefficient de natalité était de 12,00, et son coefficient de mortalité de 12,97.

4^o Les villes suivantes de l'agglomération bruxelloise avaient en 1930.

	coeff. de natalité de	de mortal.
Bruxelles-ville	11.71	14.51
Etterbeek	11.98	16.61
Ixelles	10.20	12.43
Molenbeek-St-Jean	12.13	12.47
Saint-Gilles	9.92	12.20
St-Josse-t.-Noode	9.62	13.72
Schaerbeek	11.25	11.42

Comme vous l'entendez, toutes ces villes sont villes-tombeaux, avec un coefficient de natalité qui est un véritable scandale.

Les villes de Saint-Gilles et de Saint-Josse-ten-Noode ont un coefficient de natalité inférieur à celui de Berlin (10 naissances par 1,000 habitants), qui est pourtant la grande ville la plus inféconde du monde.

L'arrondissement de Bruxelles, et plus encore les grosses communes du grand Bruxelles, à cause de leur incroyable infécondité, font apparaître sous un jour favorable, la scandaleuse stérilité de la région wallonne.

Il est temps de conclure. Faisons-le en quelques mots :

1^o La Belgique est, à n'en pas douter, en train de se suicider par l'infécondité voulue ;

2^o Le peuple flamand marche, d'un pas lent mais sûr, vers la pratique généralisée de l'infécondité voulue ;

3^o Le peuple wallon, en pleine décadence par l'infécondité voulue, entrera dans quelque temps dans l'affreuse période d'une dépopulation dont les ravages augmenteront chaque année. Déjà maintenant, la race autochtone se dépeuple, dépérit, perd ses qualités et son caractère ancestral et cède la place à une race bigarrée d'immigrants ;

4^o L'arrondissement de Bruxelles, ou plus exactement l'agglomération bruxelloise, est la région la plus inféconde de la Belgique et du monde ;

5^o La raison de cette situation désastreuse et de cette immoralité est, en partie, la crise économique, mais, en plus grande partie, la volonté arrêtée des parents de ne pas avoir d'enfants ;

6^o Les pays catholiques, et les régions catholiques des pays qui ne le sont pas ou plus, sont les seuls fidèles à la loi naturelle de la fécondité ;

7^o Par conséquent, il faut s'efforcer de réformer la mentalité du peuple, en changeant sa volonté, ses mœurs, ses habitudes, en lui rendant l'amour de l'enfant et de la fécondité, en un mot, en lui apprenant à nouveau la pratique sincère, loyale et fervente de son antique religion.

A. LEMAIRE, S. J.

Conférences CARDINAL MERCIER

La prochaine séance aura lieu le *mercredi 8 décembre*, à 5 heures (salle Patria),

M. René BENJAMIN y parlera de :

SACHA GUITRY, ou la comédie
chez les Français au XX^e siècle de notre ère.

Cartes en vente à la Maison F. Lauweryns, 20, Treurenberg, au prix de 20 francs.

M. Geoffroy de Grandmaison

Le monde des œuvres et celui des Lettres ont appris avec un égal chagrin la mort soudaine de M. Charles-Alexandre Geoffroy de Grandmaison, né à Paris le 7 septembre 1858, très pieusement décédé au château de Nagel (Eure), le 30 octobre 1931.

Au sortir de l'École de droit, Grandmaison avait assisté aux conférences que multipliait Albert de Mun pour faire appel à la bonne volonté de la jeunesse. Il courut s'offrir à l'illustre orateur dont il devint le secrétaire et le lieutenant, en attendant qu'il publiât en sept volumes les *Discours* de ce grand citoyen. Sous la direction de ce maître incomparable, il collabora à l'œuvre des *Cercles ouriers*, à la publication de l'*Association Catholique* et du périodique *La Corporation* dont il fut l'un des fondateurs.

Quand sonna l'heure tragique de la Grande Guerre, Albert de Mun et son assistant eurent la pieuse et patriotique inspiration de suppléer par l'initiative privée au vide immense que laissait dans l'organisation militaire la suppression des aumôniers. Ils offrirent au gouvernement une collaboration immédiatement comprise et acceptée qui se traduisit par la constitution et l'entretien d'un corps d'aumôniers pourvoyant aux besoins spirituels de toute l'armée française. Pendant la durée complète de la guerre et même tant que dura l'occupation des bords du Rhin, le service dirigé par de Mun jusqu'à sa mort, survenue en octobre 1914, et ensuite par Grandmaison, recruta et organisa l'aumônerie des armées avec un zèle et un succès dont ne cessèrent de s'applaudir les ministres, les généraux, les soldats et les familles des combattants. Personne n'ignore les exemples d'héroïsme donnés par les aumôniers et le réconfort qu'ils apportèrent à tous pendant une lutte de plus de quatre années.

Membre du Conseil Central de la Croix-Rouge, de l'Agence des Prisonniers de Guerre, et du Comité de Propagande française à l'Étranger, le directeur de l'aumônerie s'intéressa aussi aux besoins intellectuels des soldats et des prisonniers de guerre. Il institua, avec le concours de divers écrivains en renom et d'éditeurs généreux l'Œuvre des Lectures aux Soldats, qui procura des encouragements et des distractions honnêtes à un nombre énorme de combattants et aussi de prisonniers détenus en Allemagne ou internés en Suisse.

Tout en se dépensant ainsi dans la pratique de la charité, notre ami révélait par une série de publications de grande valeur les talents d'un écrivain et d'un historien qui ont fait grand honneur à l'école française. Il avait débuté dans la carrière des lettres par un ouvrage fort remarqué sur la *Congrégation* (1801-1830), cette réunion pieuse de jeunes gens que les adversaires de la Restauration avaient représentée comme un instrument occulte d'oppression exploité par le clergé, et dont il rétablissait le rôle exact. En même temps, sur les indications du professeur A. Sorel, il entreprenait l'étude d'un aspect particulièrement important de la politique de Napoléon I^{er}, je veux dire de la politique française en Espagne de 1789 à 1819. S'emparant d'un champ peu exploré, il en fit son bien propre. N'épargnant ni les peines ni les années, il le laboura en tout sens. Il s'efforça de pénétrer toutes les sources, tant imprimées que manuscrites, soit en France, soit en Espagne, et de voir par lui-même le théâtre des événements qu'il devait décrire. Des voyages répétés le menèrent jusqu'au fond de la péninsule ibérique et dans ses principaux dépôts d'archives. Maître enfin d'un sujet aussi complexe, il publia successivement *L'Ambassade de France en Espagne pendant la Révolution* (1789-1804), *L'Espagne et Napoléon* (1804-1809), *L'Espagne et Napoléon* (1809-1811). Il corrigea les épreuves du volume final (1812-1814), qui

paraît en ce moment, quand la plume lui tomba des mains. Donnant un exemple que je voudrais voir suivi, il avait au préalable fait paraître en sept volumes, pourvus de notes détaillées, la *Correspondance du comte de la Forest*, ambassadeur de Napoléon à Madrid (1808-1813), où se trouvaient reproduits dans leur texte intégral les principaux documents qui allaient justifier les récits de l'historien.

Pareils travaux eussent suffi pour remplir une vie. Grandmaison consacra encore sa plume féconde à d'autres sujets non moins attrayants, empruntés presque tous à la fin du XVIII^e siècle ou aux débuts du XIX^e. Environ vingt volumes devraient être cités ici, rappelant les *Cardinaux noirs*, l'abbé de *Talhouet*, *Madame Barat*, *Louise de France*, cette fille de Louis XV devenue carmélite pour expier les désordres de sa race, *Madame Julie Lavergne*, le *Capitaine de Saint-Jouan*, et bien d'autres nobles figures. Tous attestaient non seulement une érudition impeccable et une conscience toujours en éveil, mais l'exquise délicatesse d'une nature pleine de finesse, la fermeté des convictions et la souplesse du talent. Aux anthologies contemporaines, je signale en particulier les beaux récits de la Bataille de *Sommo Sierra* (1808) et de la lutte épique de Trafalgar (1805), extraits des volumes sur Napoléon. On y sent vibrer le cœur d'un soldat doublé d'un artiste.

L'écrivain trouvait le secret de joindre à une activité intellectuelle prodigieuse des occupations extérieures non moins absorbantes. En 1910, la Société Bibliographique, fondée par le marquis de Beaucourt, bien connue par le nombre et la valeur de ses publications, parmi lesquelles la *Polybiblion* se place en première ligne, perdit son président. Grandmaison accepta cette lourde succession et donna en quelques années un lustre nouveau à cette œuvre importante. Vers la même époque, il avait fondé la Société d'Histoire contemporaine. Il n'y a pas longtemps, il devint président de la Société d'Histoire de France, cette vénérée doyenne des associations scientifiques de Paris.

Notre ami était aussi orateur estimé. Il n'ignorait pas l'influence d'une bonne parole quand elle est bien dite. Étant le *Vir bonus dicendi peritus* célébré par Cicéron, il comprenait le devoir de faire participer autrui à ses émotions généreuses et à la valeur des exemples qu'il avait rencontrés. Il n'est guère de provinces de France où il n'ait répondu à l'appel des autorités religieuses ou des directeurs d'œuvres en mettant à leur disposition ses richesses littéraires. La Belgique eut sa part dans ces brillantes campagnes qui procuraient un véritable régal aux auditeurs du conférencier. Bruxelles, Louvain, Namur, Liège, Gand, Mons, Bruges l'applaudirent, souvent à plusieurs reprises. On peut citer en particulier ses causeries sur *Eugénie de Guérin*, sur *Julie Lavergne*, sur *Madame Récamier*, sur les précurseurs du mouvement économique catholique au XIX^e siècle, parmi lesquels nous retrouvons Villeneuve Bargemont, préfet de Napoléon à Namur et De Coux, professeur à l'Université de Louvain, où il précéda Charles Périn.

En dépensant ainsi sans compter des forces qui, ménagées avec quelque prudence, eussent servi encore longtemps les meilleures causes, notre ami estimait qu'il prenait simplement sa part dans cette lutte pour la défense sociale et pour le progrès moral qui est le devoir des esprits supérieurs. Il demandait trop à une santé robuste en apparence mais affaiblie par un labeur excessif. Au moment où il achevait une notice consacrée à son ami L'Hôpital, récemment décédé, il fut frappé d'un mal soudain qui lui interdit tout travail. Il accepta l'épreuve avec la résignation d'un saint. Après une trop courte amélioration, qui lui permit de corriger, non sans joie, les épreuves de son ultime volume sur l'Espagne, une récidive de la maladie le coucha en quelques heures dans la tombe. Il expira comme il avait vécu, en portant à ses lèvres le Crucifix, dernier geste de piété et de confiance d'un chevalier du Christ.

Une foule considérable conduisit à sa dernière demeure le

châtelain de Nagel. Mgr l'Evêque d'Evreux célébra les obsèques et fit l'éloge de son diocésain de prédilection. M. Goyau, de l'Académie française, rappela en termes émus la carrière si prodigieusement remplie du disparu et ses titres à la reconnaissance de tous.

A leur exemple, les nombreux amis que comptait en Belgique M. de Grandmaison s'inclinent avec respect devant sa noble mémoire. Ils n'oublient pas qu'il a consacré ses éminentes facultés à la défense du Vrai, du Beau et du Bien. Ils se souviennent du charme qu'offrait son amitié, de la chaleur communicative de ses convictions, de la sûreté de ses jugements toujours tempérés par l'indulgence. Ils aiment à penser que Celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense le moindre verre d'eau donné en son nom, daignera assurément couronner une vie marquée par des mérites aussi signalés.

Baron PAUL VERHAEGEN,
Conseiller à la Cour de cassation.

La découverte d'une planète transneptunienne ⁽¹⁾

La loi de Bode. — La nature a imposé aux astronomes le choix d'une unité de longueur très grande : dans le cas qui nous occupe, c'est la distance terre-soleil qui va jouer ce rôle. Reprenons la liste des planètes précitées et considérons leur distance moyenne au soleil exprimée au moyen de notre nouvelle unité; nous trouvons ainsi :

PLANÈTES.	DISTANCE.
Mercure.	0,39
Vénus.	0,72
La Terre.	1
Mars.	1,52
Jupiter.	5,20
Saturne.	9,55

Un tel tableau de nombres sera avantageusement remplacé par une formule unique appelée à fournir la distance cherchée en fonction du rang occupé par la planète dans le système solaire. L'équivalent d'une pareille formule a été énoncé par Bode dès 1778; plus exactement, Bode a donné son nom à une loi connue par un de ses compatriotes, Titius, dès 1772 et qui l'avait lui-même empruntée à Wolf.

Considérons la suite des nombres

0, 3, 6, 12, 24, 48, 96, . . .

dont chaque terme, à partir du troisième, est double du précédent; un mathématicien dirait que la suite considérée est, son premier terme excepté, une progression géométrique de raison 2. Ajoutons 4 à chacun des termes de la suite, et divisons chaque nouveau nombre par 10; nous obtenons ainsi

0,4; 0,7; 1; 1,6; 2,8; 5,2; 10,0; . . .

Chose remarquable, cette suite est très voisine de celle des distances planétaires. Est-ce une heureuse coïncidence ou l'expression de la nature même des choses, en l'occurrence, d'une distribution obligée de la matière pour former les planètes du système solaire? C'est là une question qu'aucun cosmogoniste n'a résolue jusqu'ici avec certitude.

La formule qui pouvait remplacer notre liste des distances planétaires était donc

$$d_n = 0,4 + 0,3 \times 2^{n-2} \quad (n > 1) \text{ avec } d_1 = 0,4.$$

(1) Voir *La Revue catholique* du 30 octobre 1931.

Par exemple, pour $n = 4$, c'est-à-dire, pour la planète Mars qui occupe le quatrième rang dans le groupe planétaire, à partir du soleil, la distance cherchée était

$$d_4 = 0,4 + 0,3 \times 2^2 = 0,4 + 1,2 = 1,6.$$

Mais, si chaque planète trouvait une place dans le cadre défini par Bode, la difficulté inverse se présentait; l'une des cases, la cinquième, était inoccupée; en effet, à la distance 2,8, ne correspondait aucune planète connue. Cette lacune devait être bientôt comblée, mais, avant d'en décrire les circonstances, il nous faut parler d'un autre événement qui devait affermir la confiance des astronomes dans l'exactitude de la loi empirique de Bode.

La découverte d'Uranus. — Il est clair que, si la loi citée assignait aux planètes connues une place déterminée dans le système solaire, rien n'interdisait de supposer que Saturne n'était pas la plus éloignée des planètes existantes, hypothèse que devait d'ailleurs ratifier l'observation.

Dans son mouvement autour du soleil, le centre de la terre décrit une ellipse dans un plan passant par le centre solaire; c'est le plan de l'écliptique. Comme nous manquons de repères pour déceler notre mouvement dans l'espace, nous considérons naturellement la terre comme immobile et c'est alors le soleil qui tourne autour de nous d'un mouvement elliptique. De cette manière, l'écliptique pourra aussi bien être définie comme étant, sur la voûte céleste, la trace du plan dans lequel le soleil décrit son mouvement apparent annuel autour de la terre. Par le centre solaire, il passe une infinité de plans et les diverses orbites planétaires pourraient être contenues dans des plans distincts; l'observation montre qu'il n'en est pas ainsi et, qu'au contraire, toutes les planètes se meuvent, à de légères différences près, dans le même plan, celui de l'écliptique.

C'est en fouillant une portion de cette région du Ciel que le grand astronome W. Herschell découvrit, le 13 mars 1781, une nouvelle planète, Uranus. Herschell crut d'abord avoir découvert une nouvelle étoile, que les catalogues les plus complets de son temps ne renseignaient pas. Cependant l'étude du mouvement propre de l'astre nouveau sur la voûte céleste le convainquit rapidement que c'était, non une étoile, mais une planète. Quelle ne fut pas l'heureuse surprise des astronomes, en constatant que la distance moyenne de la nouvelle planète était 19,22! Non seulement, les bornes du domaine solaire étaient reculées, mais la planète prenait naturellement la place que lui assignait la loi de Bode, au delà de Saturne. Du coup, il devenait du plus haut intérêt de fouiller la région de l'écliptique avec la quasi-certitude s'y trouver l'astre annoncé par la loi de Bode, celui qui devait être la cinquième planète, se mouvant entre Jupiter et Mars à une distance solaire moyenne de 2,8 unités.

Les petites planètes. — En 1801, le moine italien Piazzi annonça qu'il avait découvert l'astre cherché. Situé à 2,77 unités astronomiques du soleil, c'était celui que l'on attendait et, décidément, la vérité de la loi de Bode devenait extrêmement probable, pour ne pas dire certaine. Ainsi qu'on l'avait prévu, la nouvelle planète, Cérès, était petite; c'est à peine si la longueur de son diamètre atteignait 350 kilomètres, moins de trente-cinq fois celle du diamètre terrestre. Cependant, la découverte de Cérès n'était que le prélude d'une longue suite de découvertes analogues. Dès 1802, Olbers découvrait une nouvelle planète, Pallas, gravitant à la même distance moyenne que Cérès; en 1804, Junon était découverte par Harding, en 1807, Vesta, par Olbers, la première située à 2,67 unités, la seconde à 2,36 unités du soleil.

L'hypothèse se fit jour que ces astres minuscules n'étaient que les débris d'une planète unique, circulant primitivement entre Mars et Jupiter, et qui s'était brisée en une foule d'astéroïdes à la suite d'un cataclysme dont la cause était incertaine.

Découvertes d'abord en petit nombre par les seules ressources de l'observation visuelle, les astéroïdes se révélèrent de plus en plus nombreux dès que l'on employa, pour les déceler, un procédé que nous allons décrire sommairement.

On sait que la terre tourne sur elle-même, en vingt-quatre heures, d'un mouvement uniforme, autour d'un axe de rotation, droite fictive passant par les pôles. Il en est du mouvement de rotation terrestre comme du mouvement de révolution autour du soleil: nous ne le percevons pas et, pour nous, les choses se passent comme si c'était la voûte céleste qui tournait d'un bloc autour de la terre supposée fixe, plus exactement, autour d'un axe de rotation céleste, prolongement de l'axe terrestre. Supposons maintenant que l'axe de rotation d'un instrument astronomique ait exacte-

ment la même direction que celle de la ligne des pôles et que cet instrument, grâce à un mouvement d'horlogerie de haute précision, puisse tourner d'un mouvement uniforme, de vitesse égale à celle du mouvement diurne de la gerbe stellaire. Si, à un instant donné, une étoile est au centre du champ de la lunette dont nous supposons muni l'instrument, elle le restera aussi longtemps que durera son mouvement, de sorte que, si nous nous servons d'un pareil instrument pour photographier une région du ciel, chaque étoile qui atteint la plaque s'y imprimera suivant un point, tandis qu'une planète, douée d'un mouvement propre, y laissera un trait. Tel est, rapidement esquissé, le procédé actuellement employé pour découvrir les petites planètes; pratiquement, même avec une pose un peu longue, le trait révélateur est très court, et, si mécanique que le procédé puisse paraître, il nécessite de la part des astronomes une certaine habileté technique pour l'élimination des sources d'erreurs possibles.

Le rendement de la méthode a dépassé toutes les espérances; par exemple, le nombre de petites planètes découvertes de juillet 1928 à juin 1930 a été de 362, dont 23 à l'Observatoire d'Uccle par MM. Delporte, Arend et Bourgeois; à la dernière de ces deux dates, le nombre de petites planètes cataloguées était de 1.152 (1).

La découverte de Neptune. — Cette histoire sommaire de la découverte des petites planètes nous a amenés à l'époque actuelle, et chemin faisant, nous avons, sans y prendre garde, omis de signaler l'un des événements les plus sensationnels de l'histoire de l'astronomie générale, la découverte de la première planète transuraniennne. Remontons le cours du temps et reportons-nous à l'époque de la découverte de Cérés par Piazzi. La loi de Bode triomphe et les planètes, au nombre de huit, occupent dans le ciel la place qu'elle leur assigne. Si la loi est exacte et si les astronomes veulent étendre les bornes du domaine solaire, c'est au delà d'Uranus qu'ils ont chance de trouver une planète nouvelle. A ce moment, la méthode de découverte signalée plus haut n'est pas encore connue et c'est par un procédé très différent que les astronomes vont tenter cette recherche. Son explication nécessite quelques développements.

Les lois de Képler nous ont appris que toute orbite planétaire est une ellipse dont l'un des foyers est le soleil et qu'elle est décrite conformément à la loi des aires. Ces renseignements nous suffisent-ils pour connaître, à un instant quelconque, fixé d'avance, la position de la planète sur son orbite? Non, cette connaissance dépend de celle de six quantités, que l'on appelle les éléments elliptiques de la planète. Et d'abord, pourquoi six éléments?

Pour qu'une ligne droite soit connue sans ambiguïté, il faut qu'elle satisfasse à deux conditions, par exemple, passer par deux points donnés, ou passer par un point et être parallèle à une droite donnée, etc...; on dit encore que ces deux conditions déterminent la droite. Pour déterminer un cercle, il faut trois conditions; dans le cas d'une ellipse, il en faut cinq. En ce qui concerne une orbite planétaire, à ces cinq conditions définissant la trajectoire, indépendamment de la position de l'astre qui la parcourt, on devra nécessairement en adjoindre une dernière qui permettra de fixer le mouvement du mobile.

Voici quels sont les éléments elliptiques planétaires, tels que les définissent les astronomes. Tout d'abord, il faut fixer le plan de l'orbite: sachant qu'il contient le centre solaire, deux conditions suffisent, par exemple, son intersection avec un plan connu, celui de l'écliptique, et l'angle que forment les deux plans: ce sont les deux premiers éléments. Dans le plan ainsi fixé et moyennant la foyer S, il y a place pour une infinité d'ellipses de grandeur différente: cette dernière sera à son tour déterminée si l'on connaît, par exemple, le grand axe et l'excentricité de l'orbite; ce sont deux nouveaux éléments elliptiques. D'autre part, la connaissance du plan et de la grandeur de l'orbite ne suffisent pas pour en fixer la position: pour cela, il faudra encore connaître, par exemple la direction du grand axe ou celle du périhélie. Enfin, si l'on veut trouver, à un instant quelconque, la position de la planète sur son orbite, il faudra encore connaître l'instant de son passage en un point déterminé, par exemple, celui du passage au périhélie: c'est le sixième et dernier élément elliptique.

Théoriquement, le raisonnement mathématique nous l'apprend, il suffira de trois observations d'une planète convenablement

espacées pour fixer la valeur numérique de ses éléments elliptiques; pratiquement, les astronomes ne se limitent jamais au nombre minimum d'observations, ils en effectuent, au contraire, un nombre surabondant dont ils tirent les valeurs les plus probables des quantités cherchées.

Tel serait le problème à résoudre s'il était vrai que les planètes se mouvaient suivant des trajectoires elliptiques! Mais, si regrettable que cela soit, il n'en est pas moins vrai que la réalité est tout autre. Que faut-il entendre par là?

Eh bien, les lois de Képler seraient exactes si l'univers était réduit à deux corps: par exemple, s'il n'y avait dans l'univers que la terre et le soleil, le mouvement de la terre serait rigoureusement elliptique et s'accomplirait conformément à la loi des aires. Réduire l'univers à deux corps, il ne peut en être question; ce sont des milliards d'astres qu'il contient et l'on sait que la loi de la gravitation universelle fait de l'ensemble sidéral une vaste collectivité dont les membres sont étroitement liés; ne dit-elle pas, en effet, que les choses se passent comme si les corps s'attiraient en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leurs distances? De là, le mouvement d'un astre dépend de tous les autres et nous sommes amenés à résoudre le problème suivant: Quel est le mouvement d'un corps céleste soumis à l'influence de n autres? C'est le célèbre problème des n corps, que les mathématiciens sont impuissants à traiter complètement, lorsque n est supérieur à 2.

Ainsi, même en réduisant l'univers au système solaire, et c'est là, en ce qui nous concerne, une approximation admissible, la détermination de l'orbite d'une planète, nous apparaît insoluble! Fort heureusement, une circonstance particulière va nous permettre de serrer d'aussi près que nous voudrions la solution exacte du problème. Dans le système solaire, le soleil possède une masse prépondérante; celle de Jupiter, le géant planétaire, n'en vaut pas le millième. C'est pourquoi, la forme d'une orbite planétaire dépendra surtout de l'attraction du soleil; celle des autres planètes, ses voisines, n'y introduira que des modifications infimes par rapport à celle-là; nous dirons, avec les astronomes, que le mouvement elliptique idéal est soumis à des perturbations.

Revenons maintenant à Uranus; aussitôt découverte, la planète fut observée régulièrement et les astronomes se proposèrent de calculer les tables de son mouvement, c'est-à-dire, une série de nombres qui devaient leur permettre de trouver, à un instant quelconque, la position de la planète. Ces tables dépendaient et de la connaissance des éléments elliptiques d'Uranus et des perturbations produites dans son mouvement par les autres planètes, surtout par ses voisins géants, Jupiter et Saturne. Vers 1820, les renseignements que l'on possédait sur Uranus furent suffisants pour que l'on pût penser à construire ces tables, eu égard aux perturbations; Bouvard se chargea du calcul et ce fut l'échec; le mouvement de la planète ne s'accordait pas avec le mouvement calculé.

Une hypothèse s'imposait: puisqu'on avait tenu compte des perturbations dues aux planètes connues et que l'on était sûr des éléments elliptiques d'Uranus, la discordance entre les faits et le calcul devait provenir de l'existence d'une planète inconnue dont l'orbite était extérieure à celle d'Uranus et qui troublait cette dernière. Deux astronomes, l'Anglais Adams et le Français Le Verrier, indépendamment l'un de l'autre, tentèrent de fixer les éléments de la planète perturbatrice. Il fallait, pour pouvoir aborder le problème, en simplifier considérablement l'énoncé et, quelque grandes d'ailleurs que fussent les simplifications, seule une connaissance approfondie des ressources de l'analyse mathématique pouvait permettre de le résoudre avec succès.

En octobre 1845, Adams remit à Airy, directeur de l'Observatoire de Greenwich, le résultat de ses recherches; elles étaient encore manuscrites et inexploitées lorsque, le 31 août 1846, Le Verrier présenta à son tour, ses résultats à l'Académie des sciences de France. Le 18 septembre, Le Verrier écrivait à Galle, de l'Observatoire de Berlin, en possession de bonnes cartes stellaires et lui indiquait à quel endroit du ciel devait se trouver la planète cherchée. La lettre arrivait à Berlin le 23, et dès le 25, Galle adressait à Le Verrier la réponse suivante:

« Monsieur, la planète, dont vous avez signalé la position existe réellement. Le même jour, où j'ai reçu votre lettre, je trouvais une étoile de la huitième grandeur, qui n'était pas inscrite dans l'excellente carte Hora XXI (dessinée par M. le Dr Bremiker) de la collection des cartes célestes, publiée par l'Académie royale de Berlin.

(1) M. ALLIAUME, *Revue des Recueils périodiques*. « Astronomie 1930, Revue des Questions scientifiques », juillet 1931, p. 127.

L'observation du jour suivant décida que c'était la planète cherchée (1)...

Une fois encore, les limites du domaine solaire étaient reculées, mais cependant beaucoup moins que ne le faisait prévoir la loi de Bode; au lieu des 38,8 unités astronomiques prévues pour la distance moyenne de l'astre nouveau, celle-ci n'était que de 30 unités environ (2). (Le Verrier avait indiqué 36.) La planète nouvelle, Neptune, avait été découverte avec l'aide du seul calcul et l'on pouvait confondre dans une égale admiration, et le génie mathématique de Le Verrier, et la majestueuse grandeur de la théorie de Newton que l'observation avait magistralement confirmée. Cependant, sans vouloir porter atteinte à la gloire indiscutable de Le Verrier et d'Adams, il me paraît nécessaire de signaler combien les récits si volontiers dithyrambiques de la découverte de Neptune enlèvent aux faits leur vrai caractère et, pour cela, je ne puis mieux faire que de reproduire quelques lignes de l'étude de M. Alliaume empruntées elles-mêmes au *Cours d'astronomie* de H. HAYE : Les éléments observés de la planète, écrit ce dernier, « différaient tellement de ceux d'Adams ou de Le Verrier qu'il semble que M. Galle avait découvert un astre tout différent de celui dont on avait cru pouvoir assigner l'orbite par le calcul. Ces doutes n'étaient pas fondés; mais il faut reconnaître que les deux savants géomètres s'étaient un peu exagéré la portée de leur analyse. Procédant par des hypothèses tout à fait gratuites sur la distance, ils ne devaient réellement aboutir qu'à assigner à peu près la longitude de la planète cherchée, vers l'époque de sa plus grande action sur la masse d'URANUS, et non ses véritables éléments. Au fond, c'était tout ce qu'il fallait pour la découvrir » (3).

Voici en quelques mots ce à quoi Faye fait allusion : j'ai dit plus haut que, pour être abordé, le problème du calcul des éléments elliptiques de Neptune, avait dû être considérablement simplifié : entre autres, une hypothèse gratuite relative à la distance moyenne de l'astre s'impose et la solution du problème en dépend étroitement. Ce sont ces simplifications, jointes d'ailleurs aux méthodes propres au calculateur, qui provoquent une discordance assez forte entre les éléments de Neptune calculés par Adams et Le Verrier et ceux que fournit l'observation de la planète; pas assez fortes cependant, pour que, dans un travail remarquable, Le Verrier ne put conclure définitivement à l'identité de l'astre observé avec celui dont il avait prédit l'existence.

La transneptunienne. — Déjà, dès avant la découverte de Neptune, quelques savants avaient penché pour l'hypothèse de plusieurs, au moins deux, transuraniques. Quelle raison pensera-t-on, s'opposera à ce que le calcul de l'illustre astronome français ne se répète, et, quant à l'observation pure, quelle ne deviendra la simplicité des recherches avec le secours de la photographie astronomique! C'est vraiment méconnaître le problème que de le juger aussi sommairement; il nous suffira d'un court raisonnement pour le faire voir et démasquer ainsi son apparente simplicité.

Tout d'abord, nous avons vu combien le calcul était loin d'être infaillible et une étude un peu approfondie de la découverte de Neptune montre clairement comment un heureux hasard l'a favorisée. Encore faut-il remarquer qu'au moment où Le Verrier entreprit ses calculs, les perturbations subies par Uranus étaient fortes, dépassant 130'', ce qui équivaut à dire que la planète observée était en retard sur la planète calculée d'environ 1/10,000 d'un tour d'orbite. Si l'on voulait appliquer à la recherche d'un nouvel astre la méthode qui avait si bien réussi pour Neptune, c'est-à-dire, si l'on voulait calculer les éléments d'un nouvel astre à partir des perturbations qu'il introduit dans les orbites planétaires, c'était évidemment aux planètes Uranus et Neptune qu'il fallait s'adresser. Il fallait écarter Neptune car, étant donnée sa longue révolution sidérale de 165 ans, la connaissance d'une portion suffisante de l'orbite nécessitait de longues observations. Restait Uranus et alors une autre difficulté surgissait : il fallait, et cela, au moyen d'observations suffisamment prolongées, calculer d'une manière précise les éléments elliptiques de Neptune; alors, en égard à ces derniers, on pouvait penser à calculer les éléments du mouvement d'Uranus afin de constater si la présence de Neptune en expliquait toutes les perturbations.

(1) M. ALLIAUME, *La Planète transneptunienne*, « Ciel et Terre », mai 1930, pp. 119 et 120.

(2) Ce nombre 30 ne doit pas nous masquer l'énorme distance moyenne de la planète Neptune au soleil; un simple calcul montre qu'elle est de 4,600,000,000 de km. de sorte que, en égard à la troisième loi de Kepler, la révolution sidérale de la planète est voisine de 165 ans.

(3) M. ALLIAUME, *Ciel et Terre*, mai 1930, p. 120.

Aussi est-ce en 1873 seulement que fut présentée par Newcomb la première théorie d'Uranus; en 1874, Le Verrier, présenta la même théorie, en parfait accord avec celle de Newcomb. Vers 1900, les tables de Le Verrier pour les mouvements d'Uranus et de Neptune ne répondaient plus aux observations et il fallut penser à les reviser : c'est ce que fit, entre autres, Gaillot qui publia de nouvelles tables en 1910. On y remarque que, vers 1894, les perturbations inexplicables d'Uranus, à ce moment les plus fortes, atteignaient à peine 6'', soit moins de vingt fois celles observées vers 1845. Pouvait-on tabler sur d'aussi petits nombres pour chercher une transneptunienne?

Déjà, dès 1880, Todd avait soumis au calcul les perturbations d'Uranus, mais il faut dépasser la date de la publication des tables de Gaillot pour trouver les deux recherches les plus sérieuses relatives à l'existence et au calcul des éléments d'une transneptunienne. En 1915, Percival Lowell écrivait un long mémoire dans lequel il cherchait la nouvelle planète en s'appuyant sur les perturbations d'Uranus; quatre ans plus tard, W. H. Pickering, astronome américain, s'adressait à celles de Neptune pour effectuer la recherche analogue.

Le premier donnait du problème deux solutions possibles, dont une seule réelle, à déterminer par l'observation : il prédisait l'existence d'une planète située à une distance moyenne d'environ 45 unités astronomiques, soit une fois et demie celle de Neptune, et possédant une masse valant plus de six fois celle de la terre; le second prédisait une distance moyenne de 55 unités astronomiques et relative à une planète deux fois plus massive que notre globe.

Enfin, le 14 mars 1930, l'Observatoire de Copenhague, chargé par l'Union astronomique internationale de la distribution rapide des nouvelles astronomiques, envoyait une circulaire dans laquelle était annoncée la découverte d'un corps céleste transneptunien. L'astronome américain Shapley avait télégraphié qu'à la suite de recherches systématiques qui avaient duré plusieurs années, on avait découvert à l'Observatoire de Flagstaff (E.-U.), fondé par Lowell, un corps céleste transneptunien, en accord avec la planète dont Percival Lowell avait prévu l'existence. (En réalité, l'astre avait été découvert 7 semaines auparavant, mais, avant de lancer la nouvelle, les astronomes de Flagstaff, avaient, par prudence, observé le mouvement propre de l'astre nouveau.)

Voici comment s'était faite la découverte : L'Observatoire de Flagstaff dispose d'un fonds légué par son fondateur et dont les revenus sont destinés à permettre la recherche d'une planète transneptunienne, prédite par lui. Un jeune assistant, M. Clyde-W. Tombaugh, entré à l'Observatoire en 1920, était chargé de photographier systématiquement la zone éclipique afin d'y trouver la planète et il avait presque entièrement achevé le tour du ciel, disent les uns, un demi-tour, disent les autres, (1) lorsqu'il découvrit le 21 janvier, la planète, située dans la constellation des Gémeaux.

La circulaire de Copenhague fut accueillie dans le monde scientifique avec un grand enthousiasme et tous les observatoires pensèrent aussitôt à étudier le mouvement de la nouvelle planète, PLUTON.

Voici, d'après un article dû à M. H. Mineur (2), astronome à l'Observatoire de Paris, quelques éléments elliptiques de Pluton calculés d'après toutes les observations de 1930 :

Grand axe de l'orbite de la planète : 79,4 unités astronomiques.

Excentricité : 0,25.

Epoque du passage au périhélie : 1986.

De cette manière, à son passage au périhélie, la planète serait, comme Neptune, à 30 unités astronomiques de distance du soleil mais elle s'en éloignerait jusqu'à en être, à l'aphélie, distante de cinquante fois la distance moyenne terre-soleil ou 7 milliards 500,000,000 de kilomètres environ.

EDGARD HEUCHAMPS,
docteur
en sciences physiques et mathématiques,
Ancien élève
de l'Ecole normale supérieure de Paris.

(6) On s'explique mal cette manière d'explorer l'éclipique : en effet, les recherches ayant pour but de confirmer les vues de P. Lowell et ce dernier ayant indiqué pour la première transneptunienne deux positions possibles, dont l'une voisine de celle de la planète découverte, il semble que l'on eût naturellement dû penser à prospecter d'abord les régions du ciel indiquées par Lowell.

(7) HENRI MINEUR, « L'Orbite de Pluton », dans *Astronomie*, déc. 1930, pp. 543-546.

P. S. — Le lecteur qui voudra approfondir la question des recherches relatives à la planète transneptunienne qui ont précédé sa découverte se

référer au mémoire, plusieurs fois cité dans notre chronique, de M. Alliaume, enlevé trop tôt à la science, le 24 octobre dernier. Ce mémoire remarquable, paru dans *Ciel et Terre*, mai-septembre-octobre-novembre-décembre 1930, est intitulé « La Planète transneptunienne ». En voici un court résumé : après avoir cité l'événement, ou l'annonce de la découverte d'une transneptunienne (chap. I), l'auteur rappelle les précédents ou la découverte des petites planètes et celle d'Uranus (chap. II); suivent deux chapitres de haute vulgarisation relatifs aux éléments et aux perturbations planétaires. Le chapitre V traite de la découverte de Neptune; les trois suivants sont consacrés à la prédiction des transneptuniennes par les perturbations d'Uranus (chap. VI), par les orbites cométaires (chap. VII) et par des raisons d'ordre cosmogonique (chap. VIII). Le neuvième et dernier chapitre est consacré à la transneptunienne, Pluton. Le mémoire se termine par une bibliographie complète sur le sujet, arrêtée au 1^{er} août 1930.

Ce travail a été pour nous le guide le plus sûr; il sera lu avec profit par ceux qui possèdent une sérieuse culture mathématique. Ses qualités en font un modèle des œuvres de haute vulgarisation; on est séduit à la fois par la souplesse du style, la profondeur des idées, la prodigieuse érudition de l'auteur et enfin par la virtuosité avec laquelle il traite certains problèmes qui comptent parmi les plus ardues de la mécanique céleste.

Le miel et la mouche

Proverbe en un acte (1)

PERSONNAGES

JEAN TERSANNE, professeur, trente-huit ans.

YVONNE, sa femme, trente-deux ans.

M^{me} FRAVAL, mère d'Yvonne, soixante ans.

MARIE-LOUISE, sœur d'Yvonne, quarante ans.

GENEVIÈVE, fille de Jean et d'Yvonne, douze ans.

Le bureau de Jean Tersanne. Mobilier sévère. Bibliothèques de tous les côtés, montant jusqu'au plafond. Grandes photographies du Parthénon, du temple de la Victoire aptère, du Forum romain, des ruines de Pompéi; sur la cheminée, une reproduction d'un aurore. Deux grandes tables, dont l'une porte un crucifix; dictionnaires, livres classiques, revues, copies d'élèves... Beaucoup d'ordre.

SCÈNE PREMIÈRE

JEAN, YVONNE

JEAN

Je te dis qu'elle fera du latin!

YVONNE

Et moi je te dis que non!

JEAN

Si tu insistes, je la mets au grec!

YVONNE

Pourquoi pas à l'hébreu?

JEAN

Au fait... pourquoi pas?

YVONNE

Tu as le front de plaisanter, quand il s'agit de la santé de ta fille! Ah! les hommes sont tous les mêmes: ils n'ont pas de cœur!

JEAN

Le cœur n'a rien à voir avec le latin, ni la santé avec le grec. Mon collègue de grec a soixante ans, fait vingt kilomètres par jour, mange comme un Cyclope, boit... moins que Bacchus, et dort comme un enfant. Je crois même que le grec conserve: Homère est mort très vieux, si du moins il a existé. Pourquoi le latin n'en ferait-il pas autant?

YVONNE

Tu es absurde! On ne compare pas un homme de soixante ans et une fillette de douze... Geneviève a une santé fragile; le latin la fatiguera; le latin est inutile; je n'ai pas fait de latin; elle ne fera pas de latin; voilà qui est clair et net!

(1) Représentation interdite sans autorisation.

JEAN

Geneviève a une santé excellente; le latin n'est ni plus fatigant ni plus inutile qu'autre chose; j'ai fait du latin; ma fille fera du latin; elle n'en mangera pas une bouchée de moins; elle n'en prendra pas un rhume de plus; voilà qui est clair et net!

YVONNE

Elle en tombera malade! Nous la verrons dépérir de jour en jour...

JEAN

Et même d'heure en heure...

YVONNE

Tu en seras responsable, seul responsable...

JEAN

Avec ivresse! Mais je ne céderai pas aux caprices de cette enfant...

YVONNE

Ni aux... caprices de sa mère! Car tu m'accuses de caprices!

JEAN

Je t'accuse de faiblesse, ma chère Yvonne, de faiblesse maternelle, voilà tout!

YVONNE

Je défends la santé de ma fille.

JEAN

Tu tiens beaucoup à cette idée, mais c'est une idée fautive. Geneviève me paraît intelligente; je suis sûr qu'elle est douée d'une mémoire prodigieuse. Je n'en tire aucun orgueil; je ne veux pas être un père hibou... Malheureusement, si l'humanité n'avait pas découvert, quelques siècles avant sa naissance, la loi du moindre effort, elle l'aurait inventée... Elle ne travaille que contrainte et forcée, et sous la menace des pires châtiments...

YVONNE

Que tu ne lui ménages pas...

JEAN

Les menaces, oui; les châtiments, non! Pendant la dernière année scolaire, son année de sixième, elle a été punie deux fois, à la maison. Un jour, je l'ai privée de dessert, parce qu'elle avait transformé une série de cinq divisions avec chiffres décimaux en une série de cinq additions sans chiffres décimaux; un autre jour, je lui ai supprimé une promenade à bicyclette, parce qu'elle avait tellement simplifié les données de ses problèmes que les problèmes s'en trouvaient escamotés... Ce double exercice témoignait d'ailleurs d'une ingéniosité indiscutable et d'un cynisme plus indiscutable encore. Geneviève se découvre des ressources inattendues quand il s'agit d'éviter des corvées ennuyeuses; et si les filles allaient au régiment, elle perfectionnerait l'art immortel de tirer au flanc, auquel de nombreuses générations ont cependant travaillé.

YVONNE

Les exemples que tu cites prouvent surtout qu'elle n'a pas la bosse des mathématiques...

JEAN

Raison de plus pour lui apprendre le latin... Tu me diras sans doute que Geneviève n'a pas, non plus, la bosse du latin... La preuve n'est pas faite... Peut-être même n'a-t-elle aucune bosse, sinon la bosse commune dont sont affligés dès leur naissance tous les fils d'Adam et toutes les filles d'Eve: la bosse de la paresse... L'éducation consiste, pour une bonne part, à redresser cette bosse-là, même si l'opération est un peu douloureuse.

YVONNE

Plutôt ma fille bossue que morte!

JEAN

Une expérience séculaire prouve que le danger est nul: les neuf dixièmes de l'humanité ont subi cette opération; il n'y a pas de cadavres!... Il ne s'agit au surplus que du latin; et le doux Virgile a la conscience tranquille: il a tué quelques-uns de ses héros, suivant les lois les mieux établies de la poésie épique; il n'a tué aucun de ses lecteurs, à plus forte raison aucune de ses lectrices. Geneviève aura la vie sauve...

YVONNE

Et les conséquences du surmenage, l'anémie par exemple, qu'est-ce que tu en fais?

JEAN

Le surmenage est une chose, et le latin une autre : pourquoi veux-tu que les verbes déponents soient plus toxiques que l'équation du second degré? Pourquoi les périodes cicéroniennes enrichiraient-elles les médecins plus que l'étude des cosinus?

YVONNE

Je n'en sais rien... Mais ce que je sais, c'est que la pauvre petite vit dans un état d'excitation fébrile depuis qu'elle connaît ta décision.

JEAN

Tu n'as jamais soupçonné qu'elle te jouait la comédie : attendre maman, qui attendra papa...? Elle connaît déjà ses classiques... En tout cas, l'effet est raté : je demeure inflexible comme un Romain de la grande époque... Geneviève fera du latin, et elle ne s'en portera pas plus mal. (*Il regarde sa montre.*) Dix heures, trente-cinq! Fichtre! J'ai un rendez-vous à dix heures et demie!... Excuse-moi! Et surtout, Yvonne, je t'en supplie, ne prends pas cela au tragique : j'aime Geneviève autant que toi; mais je suis peut-être un peu plus clairvoyant : c'est le rôle des pères.

Il sort précipitamment.

SCÈNE II

YVONNE, M^{me} FRAVAL, MARIE-LOUISE

A peine Jean Tersanne a-t-il fermé sa porte, que M^{me} Fraval et Marie-Louise entrent par une autre.

MARIE-LOUISE

Eh bien?

M^{me} FRAVAL

Eh bien?

YVONNE

Hélas! Rien à faire,... rien! Il est buté! Geneviève apprendra le latin...

M^{me} FRAVAL

Le latin,... pauvre mignonne!

MARIE-LOUISE

Le latin,... mon pauvre chou!

YVONNE

Il s'est montré inflexible, inflexible, m'a-t-il dit, comme un Romain de la grande époque!... Un Romain de la grande époque... que voulez-vous que cela nous fasse!... Ils parlaient latin, les Romains de la grande époque, évidemment... Et nous, les Françaises de la grande époque, nous parlons français... La grande époque! Ah! ils étaient jolis les Romains de la grande époque! Je suis sûre qu'ils tuaient leurs filles...

MARIE-LOUISE

On me tuera plutôt que de tuer Geneviève!

M^{me} FRAVAL, *faiblement.*

Moi aussi!

MARIE-LOUISE

Il faut résister... Il faut sauver cette enfant... Ton mari est un bourreau! Tu ne lui as pas dit qu'il ruinait la santé de sa fille, qu'il la conduisait à la tombe, que la loi punissait le meurtrier?... Que sais-je, moi? Tu es une mère, tu as des entrailles de mère... A ta place, j'aurais fait une scène, une scène épouvantable, une scène atroce, une scène de grande envergure enfin, avec menace de crise de nerfs... Tu n'as pas essayé de la crise de nerfs?... N'est-ce pas, maman, qu'il fallait essayer de la crise de nerfs... pour arracher ta petite-fille, ta petite-fille chérie, au latin et à la mort?

M^{me} FRAVAL, *faiblement.*

Oui, oui...

YVONNE

J'ai fait ce que j'ai pu... J'ai montré à Jean sa fille maigrissant de jour en jour, déjà minée par la fièvre, incapable de résister à de telles fatigues, succombant sous le poids d'une besogne pour laquelle elle n'est point faite...

MARIE-LOUISE

Et il n'a pas frémi? Aurais-tu épousé un monstre? Ton mari n'a-t-il point de cœur? Mais, dis-moi, que t'a-t-il répondu? Devant sa fille malade, n'a-t-il pas laissé paraître quelque signe fugitif d'émotion,... que nous pourrions exploiter? Nous devons tout exploiter, n'est-ce pas maman?

M^{me} FRAVAL, *faiblement.*

Oui, oui...

YVONNE

Il a eu l'audace de plaisanter!... Et son raisonnement tient en deux mots : le latin n'a jamais tué personne; Geneviève n'est qu'une farceuse! Il ne sort pas de là, sauf pour m'accuser d'être la dupe de ma fille...

MARIE-LOUISE

C'est lui qui est la dupe de ses idées préconçues, de son égoïsme, de son orgueil, ou plutôt de sa vanité. Il sacrifie Geneviève à une vanité puérile. Il veut qu'on répète dans les salons que la fille du professeur Tersanne est un petit prodige, un as on comme dit aujourd'hui; il ne cherche qu'une vaine satisfaction d'amour-propre;... et à quel prix! La santé de son enfant! Mais nous la défendrons... Il nous trouvera toutes les trois, réunies sur sa route criminelle, lui barrant le passage, faisant à Geneviève un rempart de nos corps,... n'est-ce pas maman?

M^{me} FRAVAL, *faiblement.*

Oui, oui...

YVONNE

Tout de même,... si on essayait,... un an, rien qu'un an, ou quelques mois, ou quelques semaines... Aux premiers symptômes, je suis sûre que Jean cédera; il aime passionnément sa fille, et je le crois de bonne foi. Ne vaut-il pas mieux ménager sa susceptibilité, ne pas lui résister de front? Il est terriblement entêté...

MARIE-LOUISE

Quelle misère! Voilà que tu fléchis toi aussi! Tu n'as pas de courage; tu trembles à la pensée d'affronter la colère de ton mari... Aux premiers symptômes il cédera... D'abord, qu'est-ce que tu en sais? Et puis, qui donc t'affirme qu'il ne sera pas trop tard?... Il te faut une méningite peut-être? Tu es odieuse, Yvonne!

YVONNE

J'ai lutté, j'ai succombé... La partie me semble définitivement perdue... Je connais Jean; il ne transige pas avec les principes... Je suis aussi décidée que toi à sauver Geneviève à tout prix... Mais quand j'y réfléchis, je me demande si nous ne risquons pas de nous engager dans une impasse... Ne serait-il pas plus prudent de capituler? A la première indisposition, qui ne tardera peut-être pas, nous renouvellerons l'assaut...

MARIE-LOUISE

Sans plus de succès... Ton mari sera fier de nous avoir infligé une première défaite, et son despotisme ne connaîtra plus de bornes... Crois-moi, Yvonne, nous livrons aujourd'hui la bataille décisive contre ce maudit latin, contre cette langue du diable, inventée par l'enfer.

M^{me} FRAVAL, *doucement.*

Mais,... Marie-Louise,... c'est la langue de l'Eglise!

YVONNE, *un peu ironique.*

Tu récites toi-même en latin ton *Pater*, ton *Ave* et ton *Gloria... Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto...* Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit... Il faut avouer qu'à première vue cela ne paraît pas extrêmement difficile... *Pater noster...* Notre Père... Il n'y a qu'à changer l'ordre des mots...

MARIE-LOUISE, *qui est demeurée un peu interloquée.*

Mais..., mais..., ce n'est pas le même latin!

YVONNE

Comment, ce n'est pas le même latin?

MARIE-LOUISE, *avec assurance.*

Non; il y a un latin du bon Dieu, que nous n'avons aucun besoin d'apprendre, puisque nous en trouvons la traduction dans nos paroissiens, et il y a un latin du diable, pour tuer les petites filles... Je ne rêve pas! Je me souviens très bien d'avoir entendu Jean dire un jour à l'un de ses élèves : « N'employez jamais la formule *in*

illo tempore pour traduire : en ce temps-là ; c'est du latin d'Eglise, inconnu à la période classique ! »

Un silence. M^{me} Fraval et Yvonne demeurent muettes devant une pareille révélation.

MARIE-LOUISE, triomphante.

Voilà bien la preuve que l'enfer s'en mêle... n'est-ce pas maman ?

M^{me} FRAVAL, faiblement.

Oui, oui... (Plus haut.) Tout de même, Marie-Louise, je demanderai à M. le Curé.....

MARIE-LOUISE

M. le Curé défendra le latin, tous les latins, par principe... Dans un prêtre il y a toujours un professeur qui sommeille... Il respecte profondément M. le Curé... Mais tu m'avoneras qu'il n'entend rien à la santé des enfants... Langue des anges ou langue des diables, après tout, peu m'importe... C'est une langue meurtrière, et cela me suffit. J'ai pris l'autre jour une grammaire latine sur le bureau de Jean. Je n'ai jamais entr'ouvert un livre aussi effroyable, ; je voudrais t'y voir... avec ton *Gloria Patri*... Il y a des déclinaisons là-dedans, des gérondifs, des supins, et pas d'articles ! Geneviève ne s'y retrouvera jamais. Une enfant de son âge aux prises avec des gérondifs et des supins : elle en mourra !

YVONNE

Jean, qui s'y connaît tout de même un peu, affirme que le latin n'est pas plus fatigant qu'autre chose... que les mathématiques par exemple. Lorsqu'il a été décidé, il y a un an, que Geneviève passerait son baccalauréat, nous n'avons fait aucune objection... Il est donc nécessaire qu'elle étudie son programme.

MARIE-LOUISE

Le baccalauréat... le baccalauréat ! Oui, un petit baccalauréat, un baccalauréat pour jeunes filles, un baccalauréat anodin, sans aucun danger, ni pour l'esprit, ni pour le corps...

YVONNE

Mais... je ne pense pas qu'il y ait un baccalauréat pour les garçons, et un autre pour les filles, un baccalauréat homicide et un baccalauréat inoffensif.

MARIE-LOUISE

En tout cas, il y a un baccalauréat sans latin... Je ne veux pas que Geneviève fasse du latin...

YVONNE

C'est exactement ce que j'ai ressassé à Jean. Et il m'a répondu : je veux que Geneviève fasse du latin ; elle en fera. Il n'a pas ajouté qu'il était le maître, parce qu'il n'aime pas employer de pareilles expressions ; mais le ton sur lequel il parlait le disait pour lui.

MARIE-LOUISE

Le maître, le maître... Allons donc ! Tous les hommes l'affirment, qu'ils sont les maîtres, sous prétexte qu'il y a dans la loi, faite par eux et pour eux, un article stupide où ils l'ont écrit... Mais toutes les femmes crient le contraire ; et l'histoire est là pour démontrer que ce sont les femmes qui ont raison...

YVONNE

Par exemple ?

MARIE-LOUISE, avec fureur.

Dalila !

M^{me} FRAVAL, faiblement.

Marie-Louise !

YVONNE, ironique.

Tu ne pourrais pas mieux choisir?... Cléopâtre ?

MARIE-LOUISE

Non, Cléopâtre a perdu la partie, tandis que Dalila l'a gagnée... Mais ne t'indigne pas ! Je n'ai jamais eu l'intention de te comparer à la belle Juive, dont les mœurs n'étaient peut-être pas irréprochables, ni d'exiger que tu coupes les cheveux de ton mari... Ce qu'il faut, c'est que tu sauves Geneviève, par tous les moyens...

YVONNE

Même malhonnêtes ?

MARIE-LOUISE

N'exagérons rien ; mais évitons de nous laisser étouffer par les scrupules... Nous voulons atteindre un but dont nous sommes

sûres qu'il est excellent. Ton mari, aveuglé par sa vanité, nous contrecarre. Ton mari est le plus fort en apparence. Nous devons être les plus fortes en réalité, et avoir le dernier mot. Si nous capitulons aujourd'hui, je te l'ai déjà dit, Jean deviendra un tyran...

YVONNE

Sincèrement, je ne le crois pas. Voici treize ans que nous sommes mariés, et c'est la première fois que Jean impose énergiquement sa volonté. Il juge donc qu'il s'agit d'une question capitale ; et je dois reconnaître qu'il s'y entend mieux que moi ; c'est son métier, après tout... J'ai d'abord été vexée de mon échec ; je l'avoue : une femme est toujours vexée dans ces cas-là. Mais je ne veux pas céder à ma mauvaise humeur ; nous devons faire un essai, et un essai loyal. S'il est prouvé que le latin nuit à la santé de Geneviève, je suis sûre que Jean n'insistera pas.

MARIE-LOUISE

C'est indigne ! Je te reconnais bien là, avec tes éternelles tergiversations et ta faiblesse éternelle ! Tu pars en campagne, panache au vent, et, à la première escarmouche, tuournes casaque... Comme tu connais mal les hommes, en dépit de tes treize ans de mariage !... Jean fait une expérience ; si elle réussit, il la recommandera ; si elle échoue, il battra en retraite, peut-être définitivement... Enfin, c'est ton affaire ! Si tu veux devenir esclave, cela ne regarde que toi... Des expériences sur ce sujet-là, tu peux, toi aussi, en essayer autant qu'il te plaira : ta liberté t'appartient ; mais la santé de ta fille est à nous... Oui ou non, est-ce nous qui avons soigné Geneviève plusieurs mois chaque année, lorsqu'elle était petite et que le médecin vous avait ordonné de lui changer d'air et de l'envoyer à la campagne ? Vous nous avez expédié un squelette ; nous nous avons rendu des joues rouges comme des cerises et rebondies comme des pommes ? Est-ce vrai ?

YVONNE

C'est vrai. Et Jean vous en garde, autant que moi-même, une reconnaissance infinie. Mais il prétend que la santé de Geneviève, sur quoi il aurait suivi vos conseils, n'est pas réellement en question ; il ne voit que sa paresse, qui ne relève que de l'autorité paternelle. Peut-être n'a-t-il pas complètement tort.

MARIE-LOUISE

Il n'y a pas de « peut-être », quand une erreur serait mortelle. Si Jean se trompe, c'est une catastrophe ; si nous nous trompons, les conséquences sont insignifiantes...

YVONNE

Et si Geneviève nous trompe, ou, tout au moins, si elle nous joue la comédie, comme son père le prétend, avec quelque apparence de raison ?

MARIE-LOUISE

Je me refuse à l'admettre. Geneviève sent confusément que le latin dépasse ses forces, et qu'elle succombera sous le poids du latin. Les enfants ont de ces intuitions. Puisque sa mère dénaturée l'abandonne, c'est moi qui la défendrai... avec toi, n'est-ce pas maman ?

M^{me} FRAVAL, faiblement.

Oui, oui...

MARIE-LOUISE, à Yvonne.

Je ne te demande que de garder la neutralité ; c'est bien le moins...

YVONNE, ironique.

C'est bien le moins... pour une mère dénaturée !

MARIE-LOUISE, embrassant sa sœur.

Ne te fâche pas ! Tu sais que nous n'avons, au fond, que les mêmes affections. Il faut être indulgent aux vieilles filles si elles défendent les enfants des autres, plus âprement peut-être qu'elles ne défendraient les leurs. Je souffrirais autant que toi si Geneviève était malade.

Elle sort, suivie de M^{me} Fraval, qui se mouche bruyamment et s'essuie les yeux.

SCÈNE III

YVONNE, puis GENEVIÈVE

YVONNE

Que va-t-il en advenir ? Jean y mettra son point d'honneur, et Marie-Louise est enragée... Mais quand elle m'accuse de tergi-

verser, je dois avouer qu'elle n'a pas complètement tort. J'ai défendu mon mari contre ma sœur, moitié par conviction, moitié par principe... Qui sait s'il ne me faudra pas défendre ma sœur contre mon mari? Le rôle classique, et peu enviable, des Etats-tampons : les coups des deux côtés!... Marie-Louise s'arroge, et de très bonne foi, des droits que Jean se refuse à lui reconnaître; et elle est bien décidée à les faire valoir coûte que coûte... Quel conflit stupide! La raison me pousse vers Jean, et le cœur vers Marie-Louise. Je n'ai aucune donnée certaine qui me permette de résoudre ce problème angoissant : le latin est-il ou n'est-il pas nuisible à la santé des petites filles? Jean répond non, avec une assurance magnifique; et Marie-Louise répond oui, avec une assurance plus magnifique encore. Beaucoup de fillettes font du latin et ne s'en portent pas plus mal; beaucoup de fillettes sont obligées d'interrompre leurs études un certain temps : croissance, puberté, que sais-je? Dans quelle mesure le latin en est-il responsable? Je l'ignore... Sans doute n'y a-t-il pas de règles générales; il s'agit de cas particuliers... Je m'intéresse surtout à un cas particulier.

Elle ouvre une porte.

Geneviève!

LA VOIX DE GENEVIÈVE

Maman!

YVONNE

Viens ici, tout de suite.

LA VOIX DE GENEVIÈVE

Oui maman!

Une ou deux minutes de silence; personne n'arrive.

YVONNE

Eh bien!

LA VOIX DE GENEVIÈVE

Oui maman!... Je finis mon enterrement...

YVONNE

Qu'est-ce que tu finis?

GENEVIÈVE arrive en courant, les cheveux en désordre, les yeux brillants.

Mon enterrement!

YVONNE

Quelle est cette mauvaise plaisanterie?

GENEVIÈVE

Il n'y a pas de mauvaise plaisanterie, maman; la rentrée des classes a lieu demain : j'enterme mes vacances; c'est tout naturel! Le frère de papa, l'oncle François, qui est un si chic type, est-ce que la veille de son mariage, au mois de juillet, il n'a pas annoncé qu'il enterrerait sa vie de garçon? Je fais comme mon oncle...

YVONNE

Tu es une petite sottie! Et en quoi a consisté ton enterrement?

GENEVIÈVE

J'ai mis une vieille poupée toute cassée dans une vieille boîte toute déchirée, et j'ai écrit sur le couvercle de carton : Vacances de 1930, *Requiescat in pace!*

YVONNE

Il me semble qu'au pluriel on dit *Requiescant*... Enfin, peu importe, je ne sais pas le latin et puis me tromper... Mais ta boîte, qu'est-ce que tu en as fait?

GENEVIÈVE

Au moment où tu m'as appelée, je la rangeais dans le fond d'un placard, où il y a de la place pour huit boîtes pareilles... J'aurai vingt ans au huitième enterrement, et je serai sur le point de me marier... Les vacances ne m'intéresseront plus... Elles dureront toute la vie... Quel bonheur!

YVONNE

Et quelles illusions! Les illusions sont de ton âge... *Requiescat in pace*, as-tu écrit. Qu'est-ce que c'est que cela?

GENEVIÈVE

Du latin...

YVONNE

Mais je croyais que tu ne voulais pas faire de latin?

GENEVIÈVE

Ce n'est pas la même chose, c'est du latin pour m'amuser!

YVONNE

Pour t'amuser, *Requiescat in pace*?... Tu choisis bien!... En tout cas, dès demain tu vas apprendre le latin... Ton père refuse de revenir sur sa décision.

GENEVIÈVE se met à pleurer, au prix d'efforts visibles.

Comme je suis malheureuse! J'en serai malade! Papa veut que je sois malade...

YVONNE

Tu es une comédienne, voilà tout! La plupart de tes petites amies font du latin; elles ne s'en portent pas plus mal.

GENEVIÈVE

Ce n'est pas vrai, maman! Thérèse Huchart, qui était en cinquième l'année dernière et qui faisait du latin, a quitté l'école à Pâques et n'est pas revenue...

YVONNE

Une scarlatine! Sa convalescence a été très longue. Le latin n'y est pour rien.

GENEVIÈVE

J'aurai la scarlatine, la rougeole, la typhoïde, l'appendicite...

YVONNE

Même l'appendicite?

GENEVIÈVE

Oui maman; Jeanne Desvoux a eu l'appendicite : elle était en quatrième et elle faisait du latin...

YVONNE

Tu ne connais pas de petite fille, apprenant le latin, qui aurait été blessée par une automobile?

GENEVIÈVE

Si maman, Louise Mardel a été ren...

Elle s'arrête brusquement, s'apercevant que sa mère se moque d'elle.

YVONNE

Eh bien?

GENEVIÈVE, faisant de nouveaux efforts pour pleurer.

Ah maman! Je vois que tu ne m'aimes pas, que papa ne m'aime pas, que personne ne m'aime, personne... sauf grand'mère et tante Marie-Louise... Elles seules ont pitié de moi.

YVONNE, avec précipitation.

Vraiment? Que te dit tante Marie-Louise?

GENEVIÈVE, se méfiant.

Où, rien!... rien!... absolument rien!

YVONNE

Alors, comment sais-tu qu'elle a pitié de toi?

GENEVIÈVE

Elle m'embrasse en m'appelant son pauvre petit chou...

YVONNE

Depuis que tu dois faire du latin?

GENEVIÈVE

Non, non!

YVONNE

Bien! Va jouer; profite de ton dernier jour de vacances. Et obéis à ton père de bon gré, pour ne pas être obligée de lui obéir de force.

Geneviève sort en baissant la tête et en se grattant le bout du nez.

YVONNE

Voilà qui est clair, et j'aurais dû m'en douter : Marie-Louise l'excite!... La situation n'en est pas plus gaie... Maman suivra ma sœur passivement, même si elle provoque une rupture; elle est bien capable! Quelle heureuse idée elle a eue, de ne pas se marier... Son ménage eût été un enfer... Il est vrai qu'elle ne se serait pas mêlée du mien... Quoi qu'il arrive, je deviendrai la bête expiatrice;..... et je ne me sens aucune vocation... Que le latin soit maudit, qui a déchaîné une pareille tempête! Ni maman, ni moi, nous n'avons jamais appris le latin, et cela ne nous a pas empêchées, ne nous empêche pas, d'être de bonnes épouses et de bonnes mères! Mais Jean a chaussé cette idée, pour des raisons que je comprends mal; et je sais qu'il n'en démorndra pas... Je sens venir la rafale, et il ne me reste plus qu'à carguer les voiles...

Elle sort. La scène reste vide quelques instants.

SCÈNE IV

GENEVÈVE, puis MARIE-LOUISE

GENEVÈVE *entr'ouvre tout doucement la porte et jette, sur le bureau de son père, un regard inquiet. Quand elle s'est bien assurée que la pièce est vide, elle s'élance d'un bond vers les grandes tables et cherche fiévreusement parmi les livres. Elle découvre enfin une grammaire latine et la secoue avec frénésie.*

Voilà le monstre!

Regardant la cheminée, où il n'y a pas de feu.

Quelle jolie flambée cela aurait fait! Mais quelle flambée inutile, hélas! J'aurais été punie, et papa aurait acheté une autre grammaire latine.

Elle tourne et retourne le livre, s'assoit à la turque sur le tapis et commence à feuilleter.

Six francs... pour six francs, on peut martyriser une pauvre petite fille... Déclinaisons... Il paraît, m'ont dit les élèves de cinquième, que c'est la première torture... Nominatif : *rosa*, la rose; vocatif, *ô rosa*, ô rose; génitif, *rosae*, de la rose; datif... Mais, qu'est-ce que tout cela veut dire? Nominatif, vocatif, génitif, datif... et ce n'est pas fini, accusatif, ablatif... Au pluriel, cela recommence... Et maintenant? Deuxième déclinaison, noms en *us*,... noms en *r*,... noms en *um*... Les noms en *um* sont du neutre... Neutre... neutre... J'ai entendu papa dire un jour qu'il n'y avait que les lâches à rester neutres... Alors, les noms neutres sont des noms lâches!... Troisième déclinaison, noms imparisyllabiques, *impar*... *impari*... quoi?

Elle lance le livre avec jureur et se lève.

MARIE-LOUISE *entre et voit le geste.*

Eh bien, Geneviève?

GENEVÈVE, *se jetant dans ses bras.*

Ah, ma petite tante, ma petite tante chérie, sauve-moi! C'est plus hideux, plus horrible, plus atroce, plus monstrueux encore que je ne me l'imaginai... Il y a là des nominatifs, des vocatifs, des génitifs...

MARIE-LOUISE :

Génitifs!

GENEVÈVE

Des noms lâches, des noms en labiques... Et je n'ai regardé que sept ou huit pages!

MARIE-LOUISE, *qui a ramassé la grammaire et qui la feuillette à son tour.*

Je m'étais déjà aperçue que le latin était difficile, mais je n'aurais jamais soupçonné rien de pareil... Il y a cinq déclinaisons...

GENEVÈVE, *dans un long gémissement.*

Cinq déclinaisons...

MARIE-LOUISE, *de même.*

Cinq déclinaisons...

GENEVÈVE

Tu vois, ce n'est pas possible! A la première, j'aurai mal à la tête; à la dernière, je serai sur le lit; je suis sujette aux vertiges... Arrache ta Geneviève au supplice des déclinaisons, tante Marie-Louise; je n'ai plus d'espoir qu'en toi... Maman elle-même ne veut pas me croire... Elle m'a dit que si je n'obéis pas de bon gré, il me faudra obéir de force... Oh, papa!

Elle sort en courant.

SCÈNE V

MARIE-LOUISE, JEAN

JEAN, *gaiement.*

Vous ici, Marie-Louise, dans ce temple de l'ennui et de la détresse, comme vous appelez mon bureau!... Vous seriez-vous convertie, depuis vingt-quatre heures, au culte des grands classiques? Auriez-vous renoncé à vos interminables romans anglais, qui ont six cents pages, deux douzaines de protagonistes et quelques milliers de figurants? Auriez-vous abandonné à leur triste sort vos poètes futuristes et tous leurs chefs-d'œuvre hermétiques, sur lesquels vous vous endormez parfois... d'admiration?

Regardant le livre que sa belle-sœur tient encore à la main.

Une grammaire latine!... Une grammaire latine?... Vous voulez apprendre le latin? Mais je vous donnerai des leçons...

avec quel enthousiasme! Intelligente comme vous l'êtes, dans six mois vous traduirez les amours de Didon, qui valent bien des amours britanniques, et dans un an vous trouverez que Catulle et Martial sont aussi divertissants que nos contemporains, sans être, hélas, beaucoup plus convenables... Je vous assure que l'effort est maigre et que vous vous amuseriez prodigieusement...

MARIE-LOUISE, *les larmes aux yeux.*

Vous raillez, Jean; ce n'est pas bien de vous moquer d'une vieille fille! J'ai passé l'âge d'apprendre le latin; j'ai passé l'âge d'apprendre quoi que ce soit... Mais je n'ai pas passé l'âge de souffrir, ni maman non plus... Personne ne passe l'âge de souffrir! Et vous savez que c'est vous qui nous faites tant de peine, par votre cruel entêtement!

JEAN, *sincèrement étonné.*

Moi, ma chère Marie-Louise, vous faire de la peine, à vous et à maman! Mais c'est du chinois ce que vous me racontez là! Je n'y comprends rien...

MARIE-LOUISE

Alors, pourquoi tenez-vous tant à faire apprendre le latin à Geneviève, puisque vous savez que cela nous désole et que nous n'en dormons plus?

JEAN

Comment! Voilà encore que cette histoire stupide revient sur le tapis! Yvonne m'en a parlé tout à l'heure, et je pensais bien naïvement que c'était fini... L'aventure recommence; le phénix renaît de ses cendres... Mais cette coquine de Geneviève vous a donc toutes ensorcelées!

MARIE-LOUISE

La pauvre petite! Elle en est bien incapable! C'est vous, Jean, qui lui prêtez de noirs desseins et qui, du même coup, nous attristez profondément par votre intransigeance, maman, Yvonne et moi.

JEAN

Ce qui me navre par-dessus tout dans cette absurde aventure, où je me sens jeté malgré moi, croyez bien, Marie-Louise, que c'est de vous attrister. Je connais votre dévouement, votre affection pour Geneviève... Je sais qu'elle vous doit sa santé...

MARIE-LOUISE, *vivement.*

Alors, cédez! Faites-nous cette joie immense... Ne compromettez pas, pour ce latin infernal, dont votre femme et moi nous nous sommes toujours passées, le résultat si précieux de plusieurs années de soins et de veilles... Jean, mon cher Jean, soyez bon, prenez-nous en pitié... nous serions si heureuses si vous vouliez tenir compte de notre chagrin...

JEAN, *très embarrassé.*

Mais, Marie-Louise, vous me mettez au rouet... Je ne désire que de vous faire plaisir...

MARIE-LOUISE, *suppliante.*

Cédez, Jean, cédez! Nous ne vivrons plus si nous savons que la santé de Geneviève est compromise par ses études... Le repos de maman, qui est déjà vieille et fatiguée, toujours inquiète, toujours malade, vaut bien ce léger sacrifice... Ah, cédez, je vous en conjure... Eloignez ce cauchemar... supprimez ce latin...

Elle se met à sangloter.

JEAN, *faisant un violent effort.*

Eh bien, soit, je céderai... je céderai, mais à une condition, une seule : c'est que vous me donniez une preuve, une vague preuve, une ombre de preuve, — je ne serai pas exigeant, — que l'étude du latin est une menace pour la santé de Geneviève, et que je capitule devant des raisons, au moins apparentes, et non pas devant les fantaisies d'une fillette paresseuse... Voyons, Marie-Louise, discutons froidement : sur quoi vous appuyez-vous pour attribuer à ce malheureux latin des effets aussi redoutables?

MARIE-LOUISE

Mais sur... la grammaire; c'est un instrument de torture cette grammaire, avec son appareil terrifiant de déclinaisons... tout au commencement... Que peut donc bien être la suite? Une pauvre petite cervelle ne saurait y résister... C'est la fatigue, les migraines, l'étiollement et le lugubre cortège des maladies d'enfant...

JEAN

Quelle imagination exubérante vous avez, ma chère Marie-Louise! Et comme cette roublarde de Geneviève, — car il n'y a

pas d'autre mot pour désigner ma fille, — sait habilement vous manœuvrer! Quelle ingéniosité elle déploie pour essayer de ne rien faire!... Elle a convaincu sa grand-mère, elle a convaincu sa mère, elle a convaincu sa tante que latin était synonyme de mort... Et du coup toutes les femmes de la maison se sont ligüées contre moi. J'ai péniblement réussi à faire admettre par Yvonne que vos craintes étaient vaines et que Geneviève se moquait du monde...

MARIE-LOUISE

Yvonne a peur de vous!

JEAN, *riant.*

Un mari dénaturé! Un père dénaturé! La séparation de corps, car Yvonne est trop bonne catholique pour demander le divorce! La déchéance de la puissance paternelle! Un ménage, déjà vieux de treize ans, brisé par le latin! L'ombre de Cicéron en frémira dans les Champs-Élysées! Je ne veux pas accepter, d'un cœur léger, des responsabilités aussi cruelles; mais je ne veux pas capituler sans avoir livré à l'ennemi une suprême bataille... Accordez-moi au moins cette satisfaction d'amour-propre... Si je réussis, sans exercer sur Geneviève aucune pression, à lui persuader de faire du latin; si elle admet, de bonne grâce, que sa précieuse santé ne sera pas irrémédiablement compromise par les mystères des noms imparisyllabiques, est-ce que vous me serez vous-même plus indulgente? Renoncerez-vous à me menacer de vos foudres, de celles de maman, de celles d'Yvonne?

MARIE-LOUISE, *souriant en s'essuyant les yeux.*

Je renoncerai à tout! Mais vous me promettez la lune! Jamais Geneviève ne reconnaîtra de bonne grâce, — j'insiste sur ces mots, — ce que vous désirez... Elle disait blanc hier; elle ne dira pas noir aujourd'hui...

JEAN

Ce ne serait pas la première fois.

MARIE-LOUISE

Mais il est bien entendu que vous ne ferez appel qu'à la persuasion?

JEAN

Marché conclu... D'ailleurs, vous serez témoin de la scène. Entrez là. *(Il désigne une pièce qui touche à son bureau.)* Laissez la porte légèrement entr'ouverte, et... écoutez aux portes! Je vous y autorise formellement; quant à Geneviève, elle n'a pas encore d'autorisation à donner...

MARIE-LOUISE

Merci, Jean; mais vous serez obligé d'avouer votre défaite. *Elle sort et ne ferme pas complètement la porte.*

SCÈNE VI

JEAN, puis GENEVIÈVE

JEAN, *à voix basse.*

Non, je ne serai pas vaincu; car je connais mon petit oiseau, ses défauts et ses qualités. A une seule chance d'être vaincu, je n'aurais pas livré la bataille; j'aurais imposé ma volonté, au risque même d'une rupture avec ma belle-mère et Marie-Louise. Le principe de l'autorité paternelle est engagé; mon devoir est de le maintenir... Employer la force me répugne, et je déteste casser inutilement les vitres; avec les femmes, — trois femmes!... trois femmes et demie, si je compte Geneviève! — avec les femmes, c'est toujours dangereux : ... *Invens quid femina possit!* La diplomatie est une arme autrement souple; soyons diplomate... Les États forts n'ont jamais négligé les ressources de la diplomatie; faisons comme eux. *(A haute voix.)* Geneviève!

GENEVIÈVE, *entrant par une autre porte que celle de la pièce où se trouve Marie-Louise.*

Papa!

JEAN

Il y a une demi-heure à peine, je me suis arrêté dans la rue pour bavarder un peu avec ton parrain. Il m'a naturellement parlé de toi. Car tu sais combien il s'intéresse à ton sort; il te le montre d'ailleurs par tous les moyens, y compris les petits cadeaux qui entretiennent l'amitié, les petits cadeaux... et même les grands...

GENEVIÈVE, *comme un écho.*

... Et même les grands...

JEAN

Il est extraordinairement généreux, ton parrain!

GENEVIÈVE

Oh oui! Et je l'aime bien! Mais je t'assure, papa, que je l'aimerais même sans ses cadeaux... Il est si bon, si gai, si affectueux; mon parrain, c'est un chic type! C'est un as de parrain!

JEAN

Sentiments excellents, et qui ne perdraient rien à être exprimés sous une forme un peu plus respectueuse... Ton parrain m'a donc parlé de toi, de tes études d'abord, de tes étrennes ensuite...

GENEVIÈVE, *sur deux tons différents.*

Ah!... Ah!

JEAN

Je lui ai dit que tu allais commencer le latin...

Geneviève essaie de pleurer.

Il en a paru ravi. Tu sais que ton parrain est un vieil humaniste; il lit couramment le latin et même le grec, et je le soupçonne fort d'aller parfois se promener à la campagne avec un Virgile ou un Horace en poche... Enfin, peu importe... Toujours est-il qu'il m'a témoigné du grand plaisir que lui causait ma décision...

GENEVIÈVE, *à voix très basse.*

Lui aussi!

JEAN, *comme s'il n'avait rien entendu.*

Puis il m'a raconté qu'il t'avait vue avant-hier, lorsque tu revenais à bicyclette de ta promenade à l'étang du manoir. Il a constaté que ta bicyclette paraissait déjà bien archaïque, bien rouillée, et que d'ailleurs elle serait, sans tarder, trop petite pour toi...

La physionomie de Geneviève change peu à peu d'expression pendant qu'elle écoute son père; elle ne songe plus à pleurer.

Il a ajouté qu'il te donnerait peut-être une bicyclette neuve pour tes étrennes, donc dans trois mois. Il en a, paraît-il, vu une qui lui a paru très jolie, à la devanture du grand magasin de cycles qui se trouve près des halles...

GENEVIÈVE, *sautant de joie.*

Je la connais! Je suis bien souvent restée à la regarder... Oh, la jolie machine,... elle a deux freins... et un guidon à la dernière mode!... Et comme elle brille, et comme elle est bien nickelée! Ma bicyclette n'est qu'un vieux clou à côté de celle-là...

JEAN

Ne t'emballe pas encore! Il reste une légère difficulté... Ton parrain m'a semblé tout disposé à lier les deux questions, le latin et la bicyclette... Le premier contact avec le latin, m'a-t-il dit, paraît toujours aux enfants un peu rébarbatif. Il n'est pas interdit de rendre l'opération moins douloureuse par de légitimes encouragements. Vous m'enverez Geneviève de temps en temps pour que je puisse juger de ses progrès; et si j'en suis satisfait, elle aura une bicyclette neuve au premier de l'an... Je voudrais même, à l'occasion, lui donner quelques petites leçons; j'en sais encore assez pour cela.

GENEVIÈVE

Oui, oui! Mon parrain est toujours si amusant! Je travaillerai bien... j'aurai la belle bicyclette pour mes étrennes... comme elle va rouler! Comme je suis contente!

JEAN

Mais... et ta santé?

GENEVIÈVE, *interloquée.*

Ma santé?

JEAN

Oui, ta santé. Ne va-t-elle pas être gravement compromise par tes études de latin? C'est du moins ce que tu essaies de persuader, depuis une quinzaine de jours, à ta grand-mère, à ta mère, et surtout à ta tante Marie-Louise. Aussi ont-elles beaucoup insisté auprès de moi pour que je te dispense du latin, qui, paraît-il, rend les petites filles malades... Et si je cédaï à leurs prières, pour dégager ma responsabilité?... Je suis persuadé que ton parrain ne serait pas très satisfait de cette solution; mais il est trop galant homme pour montrer sa mauvaise humeur... Seulement, il ne penserait sans doute plus à la bicyclette; il se contenterait de te donner des étrennes moins belles et beaucoup moins coûteuses...

GENEVIEVE, avec décision.

Je veux faire du latin et avoir la bicyclette...

JEAN, ironique.

Volte-face admirable, et qui défie toutes les comparaisons! Mais ne pourrais-tu pas me donner un avant-goût de ce que tu vas raconter à ta tante Marie-Louise, pour lui expliquer comment les effets tragiques de l'étude du latin se sont évanouis en moins d'une demi-heure, et quelles sont les différences essentielles qui existent, au point de vue de ta santé, entre le latin avec bicyclette et le latin sans bicyclette? Ce second acte de ta petite comédie ne sera pas moins divertissant que le premier...

Geneviève ne répond pas et se met à pleurer, cette fois sincèrement et sans effort.

JEAN, gravement.

Te voilà prise à ton propre piège, ma petite fille! Ta confusion n'est qu'un châtement bien doux, et tu aurais mérité une plus rude leçon et une punition exemplaire... Voilà quinze jours que tu te moques, — un peu inconsciemment je le veux bien, mais cela ne fait pas disparaître ta faute, — de ta tante Marie-Louise, de ta grand-mère, et, ce qui est encore plus grave, de ta mère. Elles ont eu la faiblesse de te croire sur parole, d'ajouter foi à tes billevesées et à tes calculs trop intéressés. Tu as voulu « couper » au latin, pour parler le langage des écoliers ultra-modernes. Et si je n'avais deviné ta manœuvre, tu aurais probablement réussi. Tu aurais encore pu troubler, et troubler pour longtemps, la bonne harmonie de notre famille... Peut-être n'avais-tu pas prévu cette lourde conséquence de ta dissimulation... Je consens à te l'accorder... Mais un point demeure acquis : tu as organisé une savante mise en scène pour échapper à un devoir qui te paraissait trop pénible... Comme je le disais tout à l'heure à ta mère, tu ne déploies jamais plus d'ingéniosité que lorsqu'il s'agit de tourner la loi : c'est une attitude qui est aujourd'hui courante chez les grandes personnes; elle n'en est pas meilleure pour cela... En tout cas, chez les enfants, elle paraît nettement odieuse. Rien ne remplace la franchise... Pour cette fois, je te pardonne, à une condition cependant : tu vas avouer à ta grand-mère, à ta mère et à ta tante, que tu les as trompées, et que le latin ne nuit, exclusivement, qu'à la santé des petites filles paresseuses... et qui n'attendent point de bicyclettes

de la munificence de leur parrain... Naturellement tu ne recommenceras pas... C'est promis?

GENEVIEVE, sanglotant.

Ou... ou... oui, pa... pa...

JEAN

Bien! Je t'avertis seulement qu'à la première récidive, je te confisquerai ta bicyclette, vieille ou neuve, pour six mois... Tu es donc prévenue; tu sais que je ne plaisante pas... Maintenant, c'est fini! Viens m'embrasser...

GENEVIEVE se jette au cou de son père.

Pa... ardon, pa... pa, je... je... ne ferai plus... pa... ardon!

JEAN, lui montrant la porte de la pièce où se trouve Marie-Louise.

Va tout de suite demander pardon à ta tante; elle est là.

Geneviève embrasse encore son père et sort en courant.

LA VOIX DE GENEVIÈVE

P... ardon, tan... tan... tante Marie... Marie-Louise; je... je... ne ferai plus... ja... jamais...

LA VOIX DE MARIE-LOUISE

Oui, ma chérie, oui, ma mignonne... Ne pleure pas, mon trésor... (*Bruits de baisers répétés.*) Tiens, je vais mettre mon chapeau et nous irons ensemble voir la belle bicyclette que tu auras pour tes étrennes. Cela va te consoler!... Embrasse-moi encore, mon petit-chou... (*Nouveaux bruits de baisers.*)

LA VOIX DE GENEVIÈVE, beaucoup plus nette.

Ah, oui, tante Marie-Louise, comme tu as de bonnes idées! Partons vite, partons...

JEAN, seul.

Pauvres hommes! La loi divine et la loi humaine nous ont accordé l'autorité : ce qu'il y a de difficile, c'est de s'en servir... avec les femmes... Je crains que mon futur gendre ne reçoive, dans une dizaine d'années, quelques bonnes leçons sur ce chapitre : enfin, à ce moment-là, j'aurai passé au rang de simple spectateur; ce sera sans doute plus divertissant... En attendant, travaillons!

Il prend un paquet de copies d'élèves et commence à les corriger.

ALEXANDRE MASSERON.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Dom Grégoire Fournier

Dom Grégoire Fournier que Dieu vient de rappeler à Lui par une mort inopinée, au cours d'un voyage à Anvers, fut une personnalité marquante de l'Ordre de Saint-Benoît qui a jeté sur l'abbaye de Maredsous, à laquelle il appartenait, le double lustre d'une féconde carrière monastique et scientifique. Ce nous est un devoir de la retracer ici en quelques traits rapides dans cette Revue qu'il honora parfois de sa collaboration. Nous dédions cette page, si inévitablement imparfaite qu'elle soit, à ses nombreux amis du cloître et du monde, encore consternés de sa soudaine disparition, qui garderont de l'éminent religieux et du savant universellement considéré un impérissable souvenir.

Il naquit à Namur, le 2 décembre 1863, d'une famille terrienne, originairement française, par son ascendance paternelle. Il était bien de la race wallonne, à l'esprit vif et allègre, à l'humeur malicieusement joviale, et sa haute culture littéraire ne lui fera pas désapprendre cet idiome namurois, savoureux et piquant, dans lequel il aimait à s'entretenir avec les ouvriers de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Le futur bénédictin fut l'élève des Jésuites au Collège Notre-Dame-de-la-Paix, où il fit ses humanités pour ne les achever — amour du changement spontané ou imposé, — qu'au Collège Notre-Dame de Tournai.

Il semble qu'au sortir de la rhétorique son étoile ne lui était pas encore clairement apparue, car si s'orienta d'abord vers le Droit en suivant, à l'Université de Louvain, les cours de la candidature en philosophie et lettres. Mais dans la fleur de ses vingt ans

et dans la pleine lumière de la grâce, il n'hésita plus : le fils unique d'une mère veuve, qui concentrait en lui toutes ses tendresses et toutes ses espérances, eut le viril courage de s'en séparer pour répondre à l'appel de Dieu. Le glaive du sacrifice brisa le cœur maternel.

C'est le premier abbé de Maredsous, le doux et grave Dom Placide Wolter qui reçut Grégoire Fournier dans la jeune abbaye dont l'église avait été livrée au culte trois ans auparavant, en 1881. La Providence plaçait donc le novice à l'école de la première ferveur monastique, sous la mâle direction de Dom Benoît, rigide incarnation de la règle. Cette fière et impétueuse nature sut se plier à cette forte discipline qui forge sur l'enclume de l'obéissance l'homme de travail et d'oraison, le moine bénédictin. Fille de la Congrégation de Beuron qu'avait fondée Dom Maur Wolter, le puissant rénovateur de l'Ordre monastique en Allemagne, l'abbaye de Maredsous dont il avait marqué la place et dirigé l'établissement, envoyait alors ses étudiants à l'institution-mère pour y recevoir l'enseignement supérieur. Le Fr. Grégoire étudia la philosophie à Seckau, en Styrie, la théologie à Beuron même où il reçut la prêtrise le 5 août 1888. Avec quelle joie, quel saint enthousiasme il revint à ce cher Maredsous qui, quinze jours après, allait déployer toute sa magnificence dans la triomphale liturgie de la consécration du temple de Jean Béthune, sous la présidence d'un cardinal bénédictin, l'éminentissime Schiaffino.

Du demi-siècle environ, exactement quarante-sept années qu'il a passé sous le froc, Dom Grégoire en a consacré la grosse moitié à la jeunesse, soit au Collège abbatial et au Clericat de Maredsous, soit à la Pédagogie de Louvain, et finalement, au Clericat du Mont-César.

Jeune et ardent lui-même — et il le restera jusqu'à la fin de sa

vie — il comprenait les jeunes, les aimait, les conquérait par le charme de son esprit, l'agrément de son commerce, la limpide franchise de son caractère, la générosité de son dévouement. Quand nos souvenirs personnels se reportent à l'époque de ses débuts, nous retrouvons un jeune moine d'une verve éblouissante et d'une façon méridionale : tout ce qu'il fallait pour réussir dans l'enseignement. Dans sa chaire d'histoire et de sciences naturelles au Collège abbatial, comme dans celle d'histoire de l'Eglise au Cléricat (cours des étudiants en théologie), il fit merveille. Professeur-né, il avait le don de la clarté dans l'exposition, de la chaleur dans le débit. Il élucidait les arcanes de la science, il vulgarisait en maître, il traçait les lignes de faite de l'histoire, coordonnait les faits dans de larges synthèses. Il ne s'attardait pas aux vieilles routines, il emboîtait hardiment le pas à la critique historique. Le conférencier s'y recherché vaudra le professeur, il donnera aux auditeurs les plus variés la joie inexprimable de comprendre ce qui d'abord semblait les dépasser. Rencontrait-il chez un élève des dispositions heureuses pour l'étude, il les discernait de son regard clairvoyant, il aidait le disciple à se reconnaître, encourageait son premier essor, le lançait dans la spécialité qui s'accordait à ses goûts. Il en est plus d'un qui font remonter à ses leçons l'origine de leur vocation scientifique. Il n'est personne parmi ses élèves du Cléricat à qui il n'ait inspiré le fervent amour de l'Eglise.

Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que le deuxième abbé de Maredsous, Dom Hildebrand de Hemptinne ait jeté les yeux sur cet entraînant apôtre de la jeunesse pour le charger de la fondation de la seconde Pédagogie universitaire, plus largement conçue que le premier essai de Dom Robert de Kerckhove.

C'était en 1906, l'année de l'intronisation de Mgr Mercier au siège de Saint-Rombaut. Dom Grégoire Fournier transporté sur le théâtre de la vie universitaire s'y trouva tout de suite dans son élément. Il acquit, au boulevard de Jodoigne, une série d'habitations derrière lesquelles se développait un jardin, il les appropriées, les relia en un spacieux établissement où il rétablit la vraie Pédagogie de l'ancienne *Alma Mater*. Centre de famille où les étudiants, soumis à une autorité paternelle et discrète, goûtaient le charme du convit dans une délicieuse camaraderie, reçoivent le complément des leçons officielles, assistent à des conférences qui leur sont adaptées, organisent des fêtes et gravitent dans la paix, dans la joie, autour du Dieu de l'autel qui préside mystérieusement à leur vie collégiale. Nous avons recueilli le témoignage d'anciens qui ont vécu là sous la houlette de Dom Grégoire. Ils ne tarissent pas d'éloges, ils évoquent avec une gratitude émue le maître éclairé dont la vaste culture leur ouvrait de larges horizons, le guide affectueux et sagace qui avait la clef des cœurs. Tous ont subi l'ascendant de cet homme supérieur qui obtenait tout d'eux parce qu'il savait se donner sans réserve. Ils tombent d'accord pour regretter que dans les dernières années le souci de l'administration matérielle ait paralysé son action, épuisé ses forces et l'ait presque réduit finalement à l'impuissance. Il fallut le relever, en 1913 de ce poste qu'il avait créé, occupé avec tant de vaillance et qui, hélas, ne survécut pas à la guerre.

C'est à cette date qu'il cessa sa collaboration à la revue du *Message de Saint-Benoît* qu'il avait fondée en 1899 et dont il avait fait l'organe des Oblats séculiers au temps où il en était le Préfet.

A peine rentré dans son abbaye, son Abbé l'envoya se reposer de sa dépression nerveuse en Angleterre, Galles du Sud, à Caldey, la célèbre abbaye anglicane qui venait, son Abbé en tête, Father John Chaparan, actuellement Abbé de Downside, de se convertir au catholicisme romain. Dom Grégoire leur fut un précieux mentor, leur inocula discrètement le sens de la règle et de la tradition bénédictine. Cette mission bénévole ne l'empêcha pas de se livrer à son délassement favori, les observations géologiques comme l'attestent les notes et les croquis rapportés de là-bas. On sait que, après le départ des moines de Caldey pour Prinknash, motivé par les difficultés de la vie, le Saint-Siège, soucieux de ne pas désertir cette antique citadelle du romanisme en a confié la garde à une colonie des moines cisterciens de l'abbaye de Notre-Dame de Scourmont (Forges-Chimay), remplaçant les robes noires de Saint-Benoît par les robes blanches de Saint-Bernard.

Dom Grégoire passa un an en Angleterre, il devait y retourner après la guerre en qualité de prospecteur en vue de l'établissement projeté d'une maison filiale de Maredsous. Il revint en 14, c'était la guerre!

Le zélé religieux qui était doublé d'un ardent patriote paya largement son tribut à l'épreuve commune. Condamné aux travaux

forcés, il connut les douceurs des prisons de Rheinbach et de Sigburg, avant d'être transféré au camp de Diest, deux années et demie de rude captivité. Son crime? Avoir porté assistance à des soldats français cachés à l'ombre de l'abbaye, avoir facilité à un Anglais le passage de la frontière. Sa récompense? Le bonheur de se dévouer tant qu'il lui fut possible, sauver la vie à un prisonnier, soutenir le moral de ses compagnons, leur prodiguer toutes les ressources de la charité la plus délicatement ingénieuse.

La Providence lui réservait une autre revanche de ses déboires du temps de guerre, car il faut compter parmi les plus belles années de sa vie, celles de son Priorat du monastère de la Dormition à Jérusalem. Il n'y resta que deux ans sans doute, gardant la place aux Bénédictins allemands, bannis par l'autorité anglaise et dont le Saint-Siège avait décrété la réintégration, mais cette courte période suffit à Dom Grégoire pour faire grand honneur à la Belgique, heureuse et fière d'être ainsi représentée dans la Ville sainte que conquit notre Godefroid de Bouillon et d'où vraiment elle fut trop longtemps absente. Le prieur intérimaire à la tête de sa petite colonie de moines de Maredsous, pratiqua, à la Dormition une généreuse hospitalité, il y fut secourable à toutes les misères, il porta sa parole éloquente dans toutes les communautés religieuses hiérosolomitaines, il déploya dans son église les splendeurs de la liturgie, il se concilia si bien toutes les sympathies que, malgré son court passage, son nom y est demeuré en vénération.

A sa rentrée au pays, il fut chargé par son Abbé, Dom Columba Marmion successeur de Dom de Hemptinne depuis 1909, de la Préfecture des clercs à l'abbaye du Mont-César et s'acquitta de ces fonctions pendant deux ans avec tout le zèle que lui permit le déclin sensible de ses forces. C'est vers 1925, qu'il rentra définitivement dans sa chère abbaye de Maredsous d'où la confiance de ses supérieurs l'avait si longtemps exilé et où il allait goûter la paix du cloître avant-courrière de l'éternelle paix. Le savant naturaliste y trouvait son compte autant que le fervent religieux.

C'est qu'en effet, amateur passionné de la géologie depuis sa jeunesse, n'ayant cessé de s'y intéresser tant en Belgique qu'en Allemagne, en Angleterre, à travers tous ses déplacements et toutes ses pérégrinations, il lui resta ardemment fidèle jusqu'au terme de sa vie. L'étonnant de sa carrière c'est que ce vrai savant, qui acquit un juste renom, que la Société géologique de Belgique, la Société belge de géologie, comme la Société de géologie du nord français, furent heureuses d'accueillir dans leur sein comme un distingué collaborateur, qui en 1928, fut nommé membre du Conseil de surveillance des Musées royaux d'histoire naturelle, à Bruxelles, ce savant était en somme un autodidacte. Doué d'un rare talent d'observation, il avait étudié et approfondi le plus instructif des manuels, le livre de la nature dont Dieu est l'auteur, bien avant de prendre contact avec les ouvrages des savants. Il était allé droit au fait, sillonnant sans relâche le Namurois, l'Entre-Sambre-et-Meuse, excursionnant partout où ses voyages l'appelaient, explorant à fond, observant, scrutant les terrains, il avait gagné à cette méthode avant tout expérimentale d'avoir une science qui loin d'être livresque se nourrissait de réalités.

De son savoir étendu et profond attesté d'ailleurs par d'importantes contributions dans le *Bulletin de la Société géologique de Belgique*, il est un témoin indiscutable, apprécié par les autorités de la science, c'est le musée d'histoire naturelle du Collège abbatial dont il fut l'habile organisateur et qu'il enrichit de ses trouvailles.

C'est dans un but pédagogique, pour les besoins courants de l'enseignement qu'il a rassemblé, en zoologie, géologie et minéralogie, dans des collections générales, les types fondamentaux. C'est pour en faire des instruments de travail, dans un but de recherches scientifiques qu'il a réuni fossiles, roches, minéraux en collections locales.

Du calcaire de Tournai, du four à chaux de Maredsous, l'infatigable investigateur a tiré une faune paléontologique. Dans le gisement du marbre noir de Denée, dès 1880, il a trouvé les spécimens des plus curieux qui se sont imposés à l'attention du monde scientifique, tels le *Denea Fournieri*, petit requin pétrifié, qui fut déterminé par M. Pruvost, de Lille le *Benedennus* ainsi baptisé en l'honneur de Van Beneden, père, identifié par M. Traquai de Londres. Faut-il rappeler l'émoi que provoquèrent ces découvertes paléontologiques dans le monde des géologues. Très intéressants aussi les ossements, débris de mammouth, de rhinocéros, de l'époque quaternaire, que les fouilles pratiquées dans le Trou Félix de Falmignoul sous la direction de Dom Grégoire ont mis au jour, exhumés de cette caverne néolithique qui servit ensuite de sépulture où M. Hensy de Bruxelles découvrit en réalité des crânes

célèbres. On vint d'Amérique même visiter ces raretés et naguère un Congrès paléontologique réunissait autour de Dom Grégoire les savants les plus qualifiés.

Il aimait à faire honneur de ces collections auxquelles il a donné tant de soins. Le professeur de sciences naturelles revivait alors et sa parole s'animaient avec la flamme de son regard. Il était numismate aussi et n'avait pas manqué une occasion de compléter le médaillier de Maredsous. Il avait commencé par collectionner des médailles de saint Benoît. Il a fini, en véritable enfant du grand Patriarche des moines, en contemplant une ancienne médaille du saint chez un amateur auquel il rendait visite. C'est à ce moment qu'il fut touché par le coup suprême et c'est, pour ainsi dire, cette vision sacrée que ses yeux ont emportée dans la tombe. La Providence voulut qu'à ce moment survint auprès de lui un confrère de Maredsous, elle le lui envoyait, comme ange, on pour le conforter dans la mort par le dernier pardon. C'était le 16 novembre.

Si soudain que fut le rappel, il n'était pas inattendu du vigilant serviteur qui, averti déjà par de graves symptômes, se tenait toujours prêt à partir, les reins ceints, la lampe allumée.

C'est une belle vie de moine qui s'achève dépensée au service des âmes, à la gloire de Dieu sous l'étendard de saint Benoît. Les dons qu'il tenait de la libéralité divine, vive et claire intelligence, noble passion du savoir, chaude et persuasive éloquence, il les a fait fructifier pour le Maître. Dans quelque milieu qu'il apparut, ce parfait homme du monde restait moine et homme de Dieu. Il exerçait un bienfaisant prestige auquel les incroyants eux-mêmes ne se dérobaient pas. Par l'autorité que lui conférait son savoir, par le rayonnement de sa loyale franchise, par son indulgente bonté, il plaïdait avec succès devant les indifférents et les sceptiques la cause de la vérité, il leur fournissait une apologétique vivante, en faisant paraître, réalisée en sa personne l'harmonieuse alliance de la science et de la foi. Que d'âmes il a touchées et dans lesquelles il a jeté le germe de la conversion? Que de jeunes gens surtout auxquels il a fait confiance et qui lui sont restés immuablement fidèles! Au reste, cet homme qui parlait si bien n'aimait pas à parler de lui-même et Dieu seul connaît les œuvres de son apôtre, qui l'ont accompagné au delà pour répondre de sa vie.

J. SCHYRGES.

- Phototypie Industrielle Belge -

TRAVAUX INDUSTRIELS
CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Typographie - Lithographie

IMPRESSIONS DE LUXE ET ORDINAIRES

Rue des Étangs-Noirs, 83-85, BRUXELLES

Téléphone : 26.70.61

Chèques-Postaux :
1775.07

Regist. du Commerce de Brux.
16.216

Les plus belles Photographies

PORTENT LA MARQUE

P. I. A.

Tous formats en grande série jusqu'au 50 x 60 cms.

Cartes Vues

en tous genres et sur tous papiers bromure

Spécialité de Cartes, Carnets, Dépliants
pour

Couvents, Missions, Pensions, Hôtels, Usines, etc.

Travaux de Publicité

S. A. Photographie Industrielle et Artistique

(P. I. A.)

Téléphone 15.84.67

80, rue de Waelhem

BRUXELLES

790

Maison Ern. THILL

Spécialité de Cartes Postales Illustrées

157, rue Potagère - BRUXELLES

Adresse télégr. : Thill 17.93.88 Bruxelles

Téléphone : 17.93.88 - Reg. de Comm. Bruxelles 414

Fournisseur de la majorité d'institutions religieuses,
:: pédagogiques et philanthropiques du pays ::

Prise des clichés par opérateurs spécialisés

:: Devis sans engagement sur demande ::

Régie Autonome de "PATRIA"

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :
17 34 00 et 17 51 21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

1. **THÉÂTRE PATRIA**
740 places assises
Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.
Fosse pour orchestre.
2. **Salle des CONFÉRENCES**
225 fauteuils
Estrade et installation pour projections lumineuses.
3. **Vaste HALL avec buffet**
400 m²
Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.
Installation unique d'amplification p^r disques de phonographe (pick-up).
4. **Locaux spacieux et confortables**
Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc. ainsi que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

Caisse Hypothécaire Anversoise
 Société Anonyme — Fondée en 1881 — Registre du Commerce d'Anvers n° 1155
CAPITAL : frs. 40,000,000
RESERVES : frs. 58,384,198.33
FONDS SOCIAL : frs 98,384,198,33
 Siège Social : **ANNERS** 35, rue des Tanneurs - 24, place de Meir
 Siège de Bruxelles : 44, Boulevard du Régent, 44
 Tél. N° 302.30-302.31 Tél. Nos 12 44 97 - 12 84 64
BUCOURSALE DE LIÈGE : Boulev. d'Avroy, 40 - Tél. 29.101
PRÊTS SUR IMMEUBLES ET POUR BATIR
 Obligations Foncières
 Caisse d'Épargne Intérêts 3.60 % : 5 % et 5.50 %
 Agences dans les villes et les principales communes du Pays
LOCATION DE COFFRES-FORTS 672

BANQUE DE SAINT-PHALLE
BRUXELLES ANVERS
 18, rue Treurenberg 11, Place Léopold
TOUTES OPÉRATIONS DE BOURSE SUR MARCHÉS EUROPEENS ET AMÉRICAINS
PLACEMENT ET GESTION DE PORTEFEUILLE
RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET DOCUMENTATION INTERNATIONALE
 Correspondants à l'Étranger
PARIS — LONDRES — ZURICH — BERLIN
 New-York Représentant à Rome
 de Saint-Phalle & Company Commandatore Giovanni Mazzoni
 Membres du New York Stock Exchange Via Sallustiana, 41 900

ANCIENNE BANQUE
G. DE KINDER
 SOO. ANONYME
ANVERS
 835

BANQUE
 DE
l'Arrondissement d'Anvers
 SOCIÉTÉ ANONYME
 Longue rue Neuve, 107-108-111, Anvers
 Succursales
 36, Longue rue Loobroeck — 2, rue Th. Roucourt, Berchem
 93, Chaussée de Turnhout, Berghem
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
 Caisse d'Épargne Location Coffres-forts

L'Assurance Liégeoise
 Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
 contre tous risques.
 Fondée en 1895.
 Capital : 15,000,000. — Réserves : 30,000,000.
 Registre du commerce, Liège n° 50.
 Agréée par le Gouvernement pour la réparation des dommages
 résultant de la loi du 24 décembre 1903.
 La Compagnie traite :
 Assurances Accidents de travail;
 Assurances Accidents de toute nature;
 Assurances Automobiles;
 Assurances de responsabilité civile des particuliers.
 — Patronages. — Comités sportifs, etc.
 Assurances contre le vol; bris de glaces;
 Assurances Vie. — Rentes Viagères.

La Foncière Liégeoise
 Société anonyme. Fondée en 1913.
 Capital : 10,000,000 de francs.
 Registre du Commerce, Liège n° 51.
 Traite toutes opérations hypothécaires, par annuités,
 avec ou sans assurance-vie.
 Emissions d'obligations rapportant un intérêt
 de 5,50 % net de tous impôts.
 Placement de capitaux pour compte de particuliers.
 Tous renseignements sur simple demande.
 S'adresser aux sièges sociaux des Sociétés :
 Boulevard d'Avroy, 39 — Rue Bertholet, 5 — Place St-Jacques, 6, LIÈGE
 Téléphone 12880 (quatre lignes)